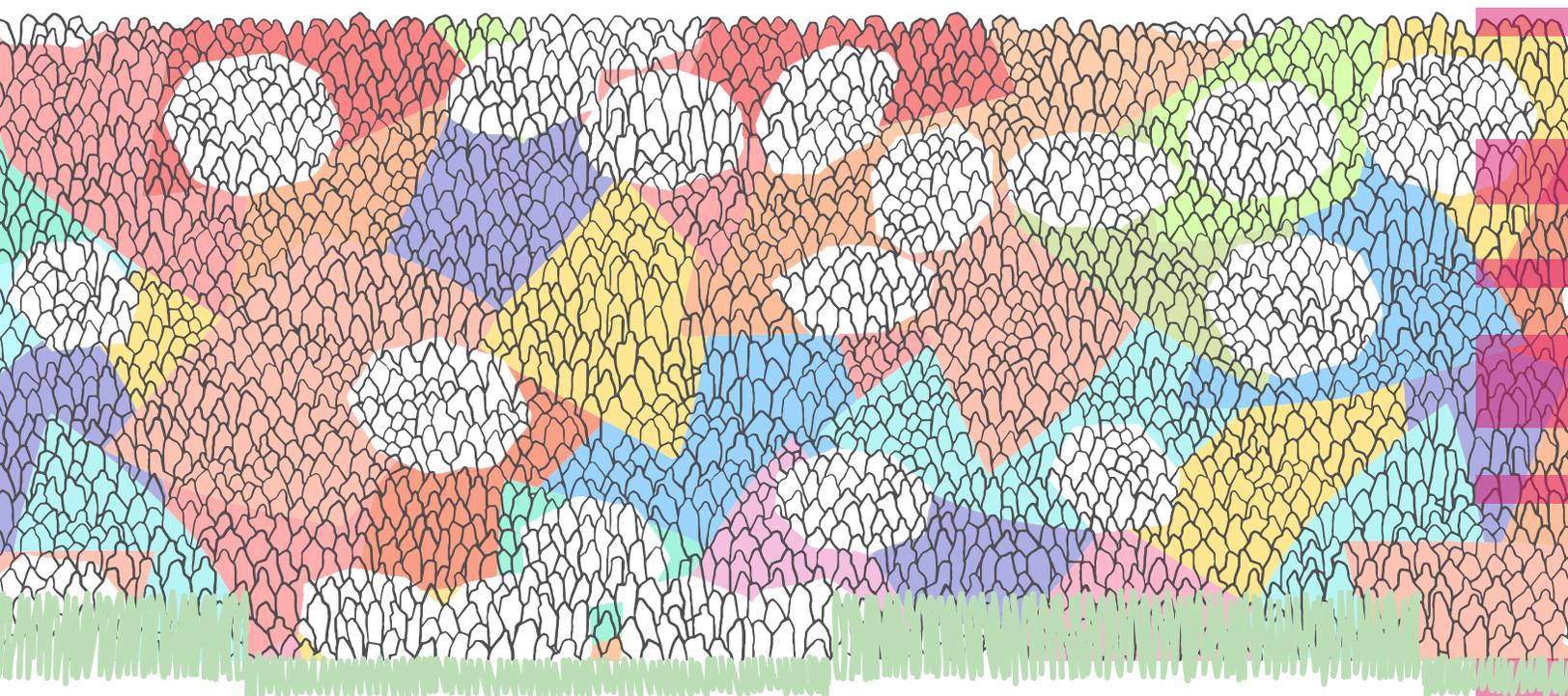


Estimation du **coût des transferts monétaires** de la politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) en **Haiti**

Varinia Tromben ■ Simone Cecchini ■ Randolph Gilbert



CEPALC



Programme
Alimentaire
Mondial

Thank you for your interest in this ECLAC publication



Please register if you would like to receive information on our editorial products and activities. When you register, you may specify your particular areas of interest and you will gain access to our products in other formats.

 www.cepal.org/en/publications

 www.cepal.org/apps

Estimation du coût des transferts monétaires de la Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) en Haïti

Varinia Tromben Rojas
Simone Cecchini
Randolph Gilbert



Ce document a été préparé par Varinia Tromben Rojas, Spécialiste associée des affaires économiques, Simone Cecchini, Spécialiste principal des affaires sociales, de la Division du développement social et Randolph Gilbert, Coordonnateur et point focal pour Haïti du siège sous régional au Mexique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), dans le cadre des activités du projet CEPALC/Programme alimentaire mondial (PAM): « Accord de contribution entre le bureau pays Haïti du Programme alimentaire mondial et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes » et du projet "Leaving no one behind in Latin America and the Caribbean: Strengthening institutions for social policy coherence and integration to foster equality" financé par le Compte pour le Développement des Nations Unies. Ont également participé à l'élaboration de ce document: Bernardo Atuesta, Hana Bouhired, Catalina Cea, Helena Cruz Castanheira, Sara Lynn Hess et Daniel Pailaïr. Nous tenons à remercier Carlos Maldonado et Humberto Soto de la CEPALC, Pierre Ricot Odney (Directeur de l'Unité d'Etudes et de Programmation (UEP) du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, MAST d'Haïti) ainsi que les collègues du bureau du PAM en Haïti, Nathalie Lamaute-Brisson, Aïlo-Klara Manigat, Antoine Morelvulliez, Clément Rouquette et Félix-Antoine Véronneau, pour leurs commentaires à des versions antérieures de ce document. Nos remerciements vont également aux partenaires des différents organismes et instances, ainsi qu'aux personnes qui nous ont facilité tout au long de cette recherche les informations pertinentes, les échanges et leurs commentaires, de façon bilatérale ou durant les ateliers de discussion réalisés à Port-au-Prince dans le cadre de la préparation de ce document.

Les opinions exprimées dans ce document qui n'a pas été soumis à une révision éditoriale de la part de la CEPALC, sont celles des auteurs et peuvent ne pas coïncider avec celles de l'organisation.

Publication des Nations Unies
LC/TS.2020/96
Distribution: L
Copyright © Nations Unies, 2020
Tous droits réservés
Imprimé aux Nations Unies, Santiago
S.20-00534

Cette publication doit être citée comme suit : V. Tromben Rojas, S. Cecchini et R. Gilbert, « Estimation du coût des transferts monétaires de la Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) en Haïti », *Documents de Projets* (LC/TS,2020/96), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2020.

L'autorisation de reproduire tout ou partie de cet ouvrage peut être obtenue auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Division des publications et des services Web, publicaciones.cepal@un.org. Cet ouvrage peut être reproduit par les États membres de l'Organisation des Nations Unies et leurs institutions gouvernementales sans autorisation préalable. Ceux-ci sont seulement priés de mentionner la source et d'informer la CEPALC d'une telle reproduction.

Table des matières

Introduction.....	7
I. Méthodologie pour l'estimation du coût des mécanismes sous la forme de transferts monétaires.....	9
A. Références principales.....	10
B. Les différents scénarios.....	11
1. Les scénarios concernant la couverture des destinataires.....	11
2. La structure familiale	17
3. Les scénarios sur les montants des transferts monétaires estimés	18
4. Les données macroéconomiques	21
5. Les scénarios sur la mise en œuvre de la politique	22
6. Evolution dans le temps de la pauvreté multidimensionnelle.....	23
C. Les sources d'informations nécessaires à l'estimation des transferts monétaires	24
1. Le nombre de destinataires	24
2. Le montant des transferts monétaires.....	27
3. Le coût administratif.....	32
II. Résultats du chiffrage pour les transferts monétaires	35
A. Le coût total des transferts monétaires.....	35
B. Exemption des frais de scolarité du préscolaire	38
C. Le transfert monétaire inconditionnel (0 à 5 ans).....	39
D. Exemption des frais de scolarité de l'école fondamentale	41
E. Le transfert monétaire conditionnel (6 à 14 ans).....	43
F. Travaux à haute intensité de main d'œuvre	45
G. Transfert monétaire pour service de garde	47
H. Transfert monétaire maternité.....	49

I.	Transfert monétaire invalidité	51
J.	Transfert monétaire vieillesse	53
K.	Transferts monétaires en cas de choc	55
III.	Conclusions	59
	Bibliographie	61
	Annexes.....	65
Annexe 1	Exemples d'études sur les coûts administratifs des programmes de transferts monétaires.....	66
Annexe 2	Exemples de programmes à Haute intensité de Main d'œuvre (HIMO) ou « Cash for Work » mis en place en Haïti.....	69
Annexe 3	Résultats des estimations du chiffrage de la politique nationale de protection et promotion sociales de Haïti	71
Tableaux		
Tableau 1	Haïti : résumé de l'estimation du socle de protection sociale selon le Bureau International du Travail.....	10
Tableau 2	Population (2019) et incidence de la pauvreté multidimensionnelle (2016-2017) par département et selon la tranche d'âge	15
Tableau 3	Haïti : seuils de pauvreté, 2012-2020	19
Tableau 4	Scénarios sur les montants des transferts monétaires selon les différents mécanismes	20
Tableau 5	Haïti : projections macroéconomiques, seuils de pauvreté, salaire minimum et frais de scolarité, 2019-2030	21
Tableau 6	Hypothèses de couverture concernant la mise en place des mécanismes, 2020-2030	22
Tableau 7	Haïti : évolution de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle modérée et sévère, 2006-2030.....	23
Tableau 8	Haïti : projections démographiques de la population totale selon les tranches d'âge, 2019-2030	25
Tableau 9	Haïti : projections des naissances par an et du nombre de personnes en situation de handicap grave, 2019-2030	25
Tableau 10	Ede Pep : description, modalités et couverture des transferts monétaires	28
Tableau 11	Coûts administratifs d'une sélection de programmes de transferts monétaires	32
Graphiques		
Graphique 1	Haïti : incidence de la pauvreté multidimensionnelle et de la pauvreté multidimensionnelle sévère, au niveau national et selon les tranches d'âge, 2016-2017.....	13
Graphique 2	Haïti : nombre de destinataires potentiels des mécanismes de transferts monétaires selon les scénarios de couverture de la population, 2020 et 2030	15
Graphique 3	Haïti : nombre moyen de destinataires (enfants de 0 à 14 ans et personnes de 60 ans et plus) ventilé par type de famille, 2016-2017.....	17
Graphique 4	Haïti : nombre de personnes affectées par les désastres naturels entre 1963 et 2019	27

Graphique 5	Haïti : coût total des transferts monétaires, 2020-2030	36
Graphique 6	Haïti : coût total des transferts monétaires, 2020-2030	37
Graphique 7	Haïti : part de chaque mécanisme dans le coût total des transferts monétaires, 2020-2030.....	37
Graphique 8	Haïti : coût exemption des frais de scolarité préscolaire, 2020-2030	38
Graphique 9	Haïti : coût exemption des frais de scolarité préscolaire, 2020-2030	39
Graphique 10	Haïti : coût transfert monétaire inconditionnel (0 à 5 ans), 2020-2030	40
Graphique 11	Haïti : coût transfert monétaire inconditionnel (0 à 5 ans), 2020-2030	41
Graphique 12	Haïti : coût exemption des frais de scolarité école fondamentale, 2020-2030	42
Graphique 13	Haïti : coût exemption des frais de scolarité école fondamentale, 2020-2030	43
Graphique 14	Haïti : coût transfert monétaire conditionnel (6 à 14 ans), 2020-2030	44
Graphique 15	Haïti : coût exemption des frais de scolarité école fondamentale, 2020-2030	45
Graphique 16	Haïti : coût travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), 2020-2030	46
Graphique 17	Haïti : coût travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), 2020-2030	47
Graphique 18	Haïti : coût transfert monétaire pour services de garde, 2020-2030	48
Graphique 19	Haïti : coût transfert monétaire pour services de garde, 2020-2030	49
Graphique 20	Haïti : coût transfert monétaire pour maternité, 2020-2030	50
Graphique 21	Haïti : coût transfert monétaire pour maternité, 2020-2030	51
Graphique 22	Haïti : coût transfert monétaire pour invalidité, 2020-2030.....	52
Graphique 23	Haïti : coût transfert monétaire pour invalidité, 2020-2030.....	53
Graphique 24	Haïti : coût transfert monétaire vieillesse, 2020-2030.....	54
Graphique 25	Haïti : coût transfert monétaire vieillesse, 2020-2030.....	55
Graphique 26	Haïti : coût transferts monétaires en cas de choc, 2020-2030.....	56
Graphique 27	Haïti : coût transferts monétaires en cas de choc, 2020-2030.....	57
Diagramme		
Diagramme 1	Définition utilisée pour la pauvreté multidimensionnelle	12

Introduction

Le présent document présente le chiffrage des transferts monétaires proposés dans le document de Politique Nationale de Protection et Promotion Sociales (PNPPS) en Haïti, qui a pour but de faire reculer durablement la pauvreté, réduire les inégalités, et promouvoir l'autonomisation des Haïtiennes et des Haïtiens. Cet exercice considère le chiffrage de onze mécanismes de transferts monétaires pour faire face à différentes situations selon les différents groupes d'âge et zones géographiques et considère une période de déploiement progressif de leur mise en place qui va de 2020 à 2030.

La première partie de ce document présente la méthodologie et les sources d'informations utilisées pour estimer le coût des mécanismes. Le document présente donc cinq scénarios de couverture de la population (du ciblage géographique à la couverture universelle) et quatre scénarios de montants des transferts monétaires. Des projections sont utilisées pour les données macroéconomiques jusqu'à 2030 qui prennent en compte la crise survenue au niveau global à partir de la pandémie du virus SARS-CoV-2 (ci-après Covid-19) ; cependant, il convient de souligner qu'aucune révision quant aux mécanismes prévus et leur incidence n'a été faite en intégrant comme tels les possibles effets de la pandémie. Ce document prend aussi en compte les projections démographiques et des hypothèses sont faites concernant l'évolution dans le temps de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle pour la période considérée.

Les résultats du chiffrage des transferts monétaires montrent que leur coût varie énormément en fonction des scénarios considérés : de 25 millions de dollars (0,2% du PIB) en 2030 pour une couverture de la population en condition de pauvreté multidimensionnelle sévère dans trois départements du pays avec transferts correspondants au 12,5% du seuil de pauvreté à 7 425 millions de dollars (60% du PIB) en 2030 pour une couverture de toutes les personnes qui appartiennent à l'un des groupes démographiques prioritaires de la PNPPS avec transferts équivalents à 100% du seuil de pauvreté.

I. Méthodologie pour l'estimation du coût des mécanismes sous la forme de transferts monétaires

Cette étude porte sur le chiffrage de onze mécanismes sous la forme de transferts monétaires qui sont proposés dans le document de Politique Nationale de Protection et Promotion Sociales (PNPPS) en Haïti (Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), 2020), sanctionné par le Conseil de Ministres le 5 juin 2020. Ces mécanismes répondent aux risques et besoins spécifiques de la population haïtienne, dans un contexte de pauvreté massive, inégalités importantes, insécurité alimentaire répandue et forte exposition aux chocs et aux catastrophes liées aux phénomènes naturels.

Les mécanismes de protection et promotion sociale selon le cycle de vie proposés dans la PNPPS sont les suivants :

- Transfert monétaire inconditionnel pour les enfants de 0 à 5 ans ;
- Transfert monétaire conditionnel pour les enfants de 6 à 14 ans ;
- Gratuité préscolaire pour les enfants de 3 à 5 ans ;
- Gratuité école fondamentale pour les enfants de 6 à 14 ans ;
- Transfert monétaire pour maternité pour les femmes qui travaillent ;
- Transfert monétaire (travail de soins) pour les femmes de 15 à 49 ans avec enfants de 0 à 3 ans ;
- Pension minimum pour les personnes de 60 ans et plus ;
- Transferts monétaires 72 h après le choc (en cas de choc à déclenchement rapide) ;
- Transferts monétaires ciblés (en cas de choc) ;

- Transferts monétaires pour travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour les personnes en âge et capacité de travailler ;
- Transferts monétaires pour l'invalidité pour les personnes en incapacité de travailler (invalidité grave).

Dans le document de la PNPPS ces mécanismes -et d'autres- sont regroupés autour de quatre axes stratégiques, à savoir Axe 1 Enfance ; Axe 2 Travail, emploi et employabilité ; Axe 3 Protection sociale en santé et protection de la vieillesse et de l'invalidité ; Axe 4 Protection et promotion sociales réactives aux chocs.

A. Références principales

La méthodologie suivie pour estimer le coût des transferts monétaires tient compte de celle développée d'une part par Filgueira et Espíndola (2015) de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) et d'autre part celle développée par Ortiz et al. (2017) du Bureau International du Travail (BIT), et les adapte à la réalité de la protection sociale et les systèmes statistiques et d'information haïtiens.

La méthodologie de Filgueira et Espíndola (2015) consiste à prendre en compte les instruments de protection sociale (programmes et mesures) déjà en place dans les pays pour les familles avec enfants et pour les personnes âgées et estimer le coût fiscal vers son universalisation, en utilisant des données d'enquêtes auprès des ménages. À son tour, la méthodologie de Ortiz et al. (2017) estime le coût fiscal pour cinq types de prestations (sans tenir compte des prestations déjà existantes) à partir de données macro et non pas au niveau micro. Les cinq types de prestations monétaires analysées par le BIT sont les suivantes : les prestations monétaires destinées aux enfants ; les prestations monétaires pour maternité ; un revenu de base pour les personnes avec handicap sévère ; un revenu de base pour les personnes âgées ; et, un revenu de base (pour une durée de 100 jours) pour les personnes de 15 à 64 ans en situation de chômage.

Dans le tableau 1, sont reproduits les résultats de l'estimation réalisée par le BIT, sans ciblage selon condition de pauvreté, c'est-à-dire en considérant une couverture universelle, et traduite en termes de coût fiscal du socle de protection sociale pour Haïti¹. Il est à noter que les montants des transferts monétaires sont fixés en termes du seuil de pauvreté national.

Tableau 1
Haïti : résumé de l'estimation du socle de protection sociale selon le Bureau International du Travail

Composantes du socle de protection sociale	Montant du transfert monétaire ^{a,b}	Population cible	Coût fiscal (en pourcentage du PIB)
1 Prestations pour les enfants et orphelins	25% seuil de pauvreté	0 à 14 ans	3,17
	100% seuil de pauvreté	Orphelins 0 à 17 ans	0,02
2 Maternité	100% seuil de pauvreté pendant quatre mois	Femmes avec nouveaux nés	0,32

¹ Filgueira et Espíndola (2015) ne calculent pas les coûts pour Haïti puisqu'ils ne disposaient pas de données au niveau micro (enquête de ménages).

	Composantes du socle de protection sociale	Montant du transfert monétaire ^{a,b}	Population cible	Coût fiscal (en pourcentage du PIB)
3	Prestations pour personnes avec handicap	100% seuil de pauvreté	Personnes avec handicap sévère	1,02
4	Prestations pour les personnes âgées	100% seuil de pauvreté	Personnes âgées (65 ans et plus)	1,74
5	Personnes au chômage	100% seuil de pauvreté pendant 100 jours	Chômeurs (15-64 ans)	1,27

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de I. Ortiz et al., « Universal Social Protection Floors: Costing Estimates and Affordability in 57 Lower Income Countries », *Extension of Social Security Working Paper*, N° 58, Social Protection Department, Geneva, Organisation internationale du Travail, 2017 [en ligne] <https://www.social-protection.org/gimi/SPFCalculReport.action>.

^a Les seuils de pauvreté utilisés par le BIT sont les seuils nationaux pour chaque pays (voir annexe II, page 54 de Ortiz et al. (2017).

^b Tous les transferts monétaires (sauf maternité et chômage où la durée est clairement indiquée) sont des transferts mensuels et couvrent les 12 mois de l'année.

B. Les différents scénarios

Cette étude propose différents scénarios pour les estimations du coût des transferts monétaires proposés dans le cadre du document de la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales en Haïti.

Les scénarios concernent trois points : la couverture des destinataires (cinq scénarios), le montant des transferts (quatre scénarios) et le déploiement progressif de la mise en œuvre des mécanismes (période 2020 à 2030).

1. Les scénarios concernant la couverture des destinataires

Compte tenu des hauts niveaux de pauvreté dans le pays, de multiples nécessités insatisfaites et de l'espace budgétaire limité mais où il existe cependant des marges de manœuvres permettant de l'agrandir (MAST, 2020)², il est nécessaire de simuler des critères de ciblage, soit catégoriels (âge, zone géographique de résidence) soit selon les ressources disponibles des ménages (« means-tested benefits »).

Cependant, il a été observé que dans les pays où une grande partie de la population vit dans l'extrême pauvreté ou la pauvreté, le ciblage catégoriel (c'est-à-dire un ciblage de groupes de populations établis selon des critères démographiques) peut s'avérer suffisant, tandis que le ciblage fondé sur des processus de vérifications indirectes de ressources risque d'entraîner l'exclusion de bénéficiaires potentiels et de provoquer des tensions et des sentiments de discrimination parmi les exclus (Cecchini, 2009; Acosta, Leite et Rigolini, 2011). En particulier, il faut prendre en compte les coûts et bénéfices relatifs du ciblage selon les ressources disponibles des ménages. Comme il n'y a pas de système de registre unique de bénéficiaires opérant avec une couverture nationale, il est peut-être envisageable d'utiliser le système de ciblage existant et dans ce cas il sera nécessaire de

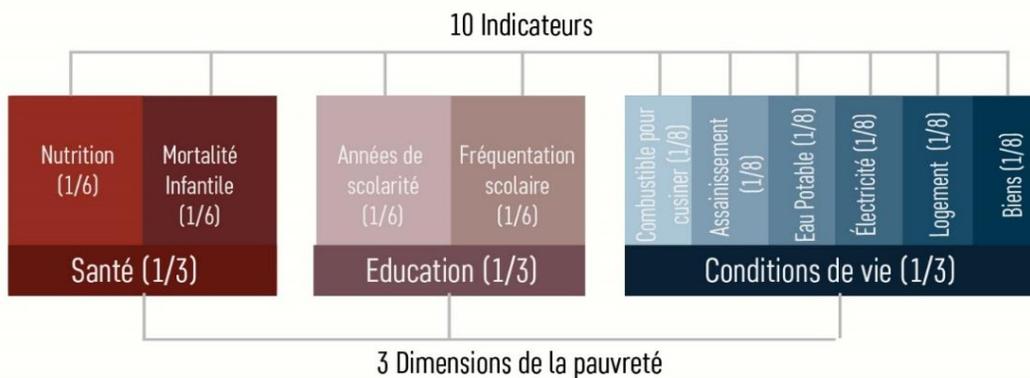
² Voir en particulier le chapitre 11 sur le financement.

penser une stratégie de travail par étapes, avec la possible extension du Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST)³ à l'ensemble du territoire national.

Le document de PNPPS fait une référence explicite à la pauvreté comme critère de ciblage. Celle-ci pouvant être calculée selon l'approche multidimensionnelle ou selon l'approche monétaire⁴.

Pour le présent exercice de chiffrage des coûts des mécanismes proposés dans la PNPPS, c'est donc l'indice de pauvreté multidimensionnelle globale défini par le Programme des Nations Unies pour le Développement et Oxford Poverty and Human Development Initiative (2019) qui sera utilisé dans trois des cinq scénarios. L'indice de pauvreté multidimensionnelle global couvre plus de 100 pays et se compose de trois dimensions (santé, éducation et conditions de vie) et 10 indicateurs de privation (voir le diagramme 1). Les dimensions ont chacune le même poids (1/3) et les indicateurs ont tous le même poids à l'intérieur de chaque dimension. Pour être considérée comme étant en situation de pauvreté multidimensionnelle, la personne doit être affectée par plus de 33,33% de privations. La personne sera considérée comme étant en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère si celle-ci a plus de 50% de privations.

Diagramme 1
Définition utilisée pour la pauvreté multidimensionnelle



Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et OPHI (Oxford Poverty and Human Development Initiative) (2019), « Global Multidimensional Poverty Index 2019 », *Illuminating Inequalities* [en ligne] http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi_2019_publication.pdf. OPHI, 2019.

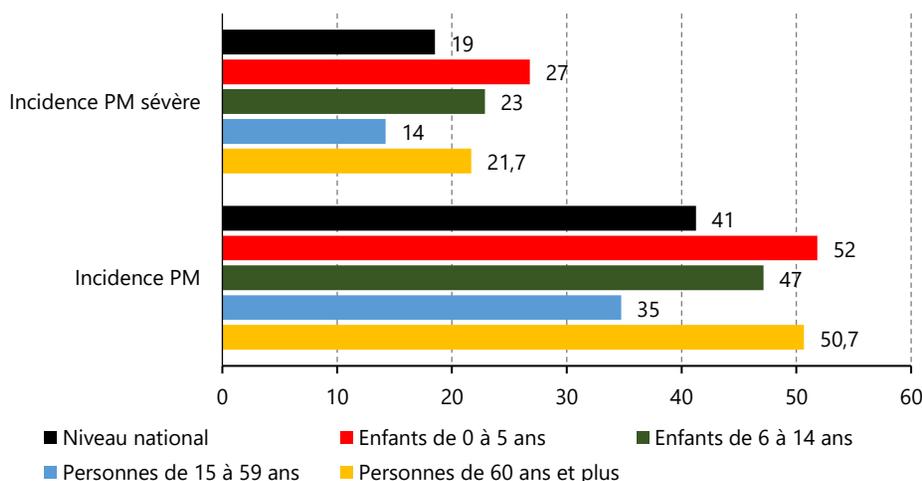
Les estimations de pauvreté multidimensionnelle pour Haïti, réalisées selon cette définition et selon les groupes cibles de la PNPPS (enfants, personnes âgées, etc.) établissent que ce sont les enfants qui sont les plus touchés par la pauvreté. L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle sévère pour les enfants de 0 à 5 ans est de 27% tandis qu'au niveau de toute la population l'incidence est de 19% (voir le graphique 1).

³ Le Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) est une application gérée par le MAST, développée à partir de 2014 dans le cadre du programme *Kore Lavi*, qui a pour objectif la gestion de projets et de programmes sociaux et le ciblage de bénéficiaires. Le SIMAST comptabilise (septembre 2019) 360 425 ménages (équivalents à 1 500 000 de personnes enquêtées), soit 23 % de la population haïtienne.

⁴ Voir encadré 1 p. 22 du document « Politique Nationale de Protection et Promotion Sociales », MAST (2020).

Graphique 1
Haïti : incidence de la pauvreté multidimensionnelle et de la pauvreté multidimensionnelle sévère,
au niveau national et selon les tranches d'âge, 2016-2017

(En pourcentage)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de tabulations de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI), Haïti, 2016-2017.
Note : PM correspond à pauvreté multidimensionnelle.

En Haïti les personnes âgées (personnes de 60 ans et plus)⁵ ont un taux d'incidence de pauvreté multidimensionnelle aussi élevé que les enfants de 0 à 5 ans. Cette situation est atypique si on la compare à la situation des pays d'Amérique latine. En effet, selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2019)⁶, en Amérique latine la pauvreté monétaire n'affecte pas de la même manière les différents groupes de la population : l'incidence de la pauvreté est plus grande pour les personnes qui vivent en milieu rural, pour les enfants, les femmes et les peuples autochtones et la population afro-descendante. En revanche, les niveaux de pauvreté sont plus faibles pour les personnes qui résident en milieu urbain et pour les personnes âgées. En ce qui concerne les personnes âgées, cette situation s'explique notamment par le fait que la majorité de celles-ci perçoivent des pensions (contributives ou non), ce qui n'est pas le cas en Haïti⁷.

Tel qu'il a été consigné par le document de la PNPPS, « en vertu du principe d'universalité, la protection et la promotion sociales sont universelles. En vertu du principe d'équité, l'accès de la protection et à la promotion est destiné à ceux qui en ont besoin. Les mécanismes ou prestations

⁵ Pour délimiter le début de la vieillesse, l'âge généralement fixé au niveau international est de 65 ans. Cependant, étant donné l'espérance de vie à la naissance en Haïti qui est estimé à 63,5 ans pour la période 2015-2020 et 65 ans pour la période 2020-2025, il a été décidé, pour cet exercice de chiffrage, de fixer l'âge du début de la vieillesse à 60 ans. L'espérance de vie à la naissance pour les femmes pour ces mêmes périodes est de : 65,7 et 67,2 ans. Pour les hommes, l'espérance de vie à la naissance est de : 61,4 et 62,8 ans.

⁶ Voir le graphique 3, p. 19 de la version en espagnol du document.

⁷ Concernant la situation de pauvreté multidimensionnelle des personnes âgées en Haïti, deux potentielles explications surgissent : le bas niveau de scolarité atteint par les personnes âgées et les stratégies de survie des familles élargies multigénérationnelles (le fait que plusieurs membres de la famille étendue vivent sous le même toit pouvant regrouper jusqu'à trois générations). Selon l'EMMUS-VI (2016) (tableaux 2.10.1 et 2.10.2) : 71% des femmes de 60-64 ans et 81% des femmes de plus de 65 ans n'avaient aucun niveau d'étude et 54% des hommes de 60-64 ans et 59% des hommes de plus de 65 ans n'avaient aucun niveau d'étude. De plus, très peu de personnes âgées en Haïti perçoivent une pension, vue l'absence d'un vaste système de protection sociale.

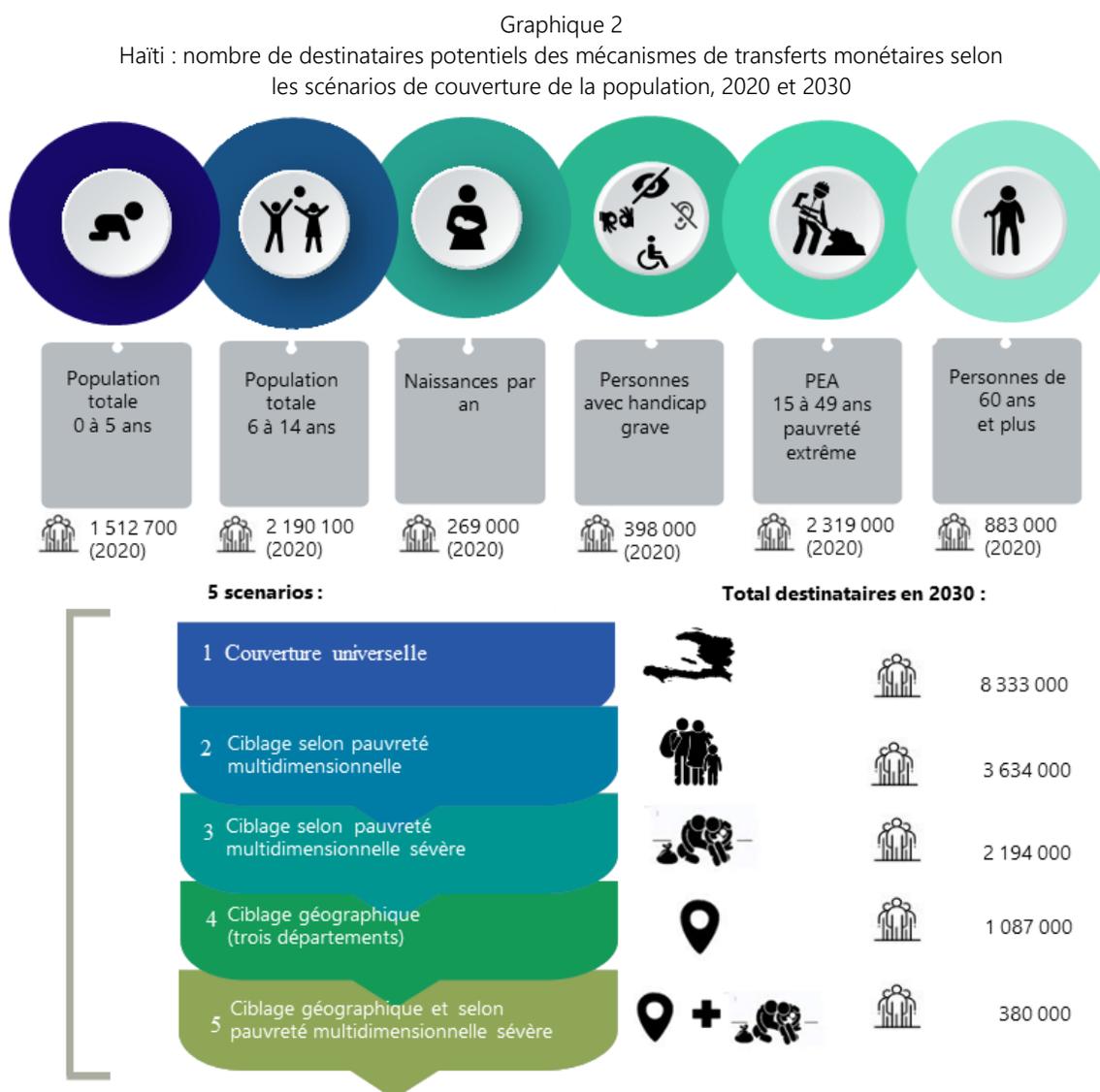
de cette politique pourront faire l'objet d'une approche ciblée. » Etant donnée l'approche stratégique proposée par le document de PNPPS, cette étude propose cinq scénarios de couverture de la population qui ont été classés du plus ambitieux au moins ambitieux :

- Scénario 1 (couverture universelle) : ce scénario considère une couverture universelle selon une approche de ciblage catégorielle, c'est-à-dire que toutes les personnes qui appartiennent à l'un des groupes démographiques prioritaires de la PNPPS seront considérées.
- Scénario 2 (ciblage catégoriel et condition de pauvreté multidimensionnelle) : ce scénario ciblera les personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle.
- Scénario 3 (ciblage catégoriel et condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) : ce scénario ciblera les personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère.
- Scénario 4 (ciblage catégoriel et géographique) : pour ce scénario, trois départements (Nord-Est, Grand'Anse et Nord-Ouest) ont été retenus puisque ce sont les départements où le SIMAST a une plus grande couverture et où la pauvreté multidimensionnelle est très répandue.
- Scénario 5 (ciblage catégoriel, géographique et selon condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) : cette approche est cohérente avec le « ciblage hybride » du document PNPPS⁸.

Etant donné la structure de transferts monétaires proposée par le document de PNPPS, il y a des possibilités pour que des familles avec enfants reçoivent deux prestations : par exemple, une famille avec enfant scolarisé de 10 ans pourrait recevoir le transfert monétaire conditionnel ou pas selon l'âge et aussi l'exemption des frais de scolarité. Si l'on comptabilise tous les destinataires (sans faire de double comptage) des transferts monétaires considérés dans le document de PNPPS, selon ces cinq scénarios et pour 2030, le nombre de destinataires va de 380 000 personnes pour le scénario 5 (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 8 333 000 personnes pour le scénario qui considère une couverture universelle (voir le graphique 2 et le tableau 2), ce qui représente, respectivement, 3,1% et 66% de la population totale haïtienne projetée à 2030⁹.

⁸ Le document de PNPPS indique (p. 91) : « Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, les approches hybrides de ciblage seront considérées, voire privilégiées en fonction des besoins identifiés, des contextes et de leur faisabilité sous la contrainte des quatre exigences de qualité (précision, efficacité, flexibilité et adéquation). Ceci pourrait notamment passer par l'identification de zones géographiques où la pauvreté multidimensionnelle serait plus répandue, suivi, par exemple du ciblage de l'ensemble des enfants de moins de cinq ans et des mères allaitantes ou parturientes. Cette solution permettrait d'allouer les ressources aux prestations et services prioritaires tout en minimisant le coût relatif du ciblage. »

⁹ La population de Haïti projetée à 2030 est de 12 733 238 habitants (voir le tableau 8).



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base des projections démographiques (méthode medium-variant), publiées par la Division de Statistiques des Nations Unies [en ligne] <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Interpolated/> et des tabulations de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI), Haïti, 2016-2017.

Tableau 2
Population (2019) et incidence de la pauvreté multidimensionnelle (2016-2017)
par département et selon la tranche d'âge

Tranche d'âge	Année	Unité de mesure	Départements											
			National	Aire Métropolitain	Reste-Ouest	Sud-Est	Nord	Nord-Est ^a	Artibonite	Centre	Sud	Grand' Anse ^b	Nord-Ouest ^b	Nippes
0-5	2019	(en milliers)	1 516	247	270	88	171	58	248	136	107	72	81	39
		(en pourcentage)	100,0	16,3	17,8	5,8	11,3	3,8	16,4	9,0	7,1	4,8	5,3	2,5
	2016-2017	PM (en pourcentage)	51,8	25,3	54,4	58,6	50,2	51,2	60,2	65,3	55,4	67,9	56,7	47,6
		PMS (en pourcentage)	26,8	7,3	32,3	26,9	24,2	21,7	32,5	39,6	30,6	37,4	25,5	24,2
3-5	2019	(en milliers)	754	130	137	40	86	28	125	65	55	32	39	18
		(en pourcentage)	100,0	17,2	18,2	5,3	11,4	3,7	16,5	8,6	7,3	4,2	5,2	2,4

Tranche d'âge	Année	Unité de mesure	Régions											
			National	Aire Métropolitain	Reste-Ouest	Sud-Est	Nord	Nord-Est ^a	Artibonite	Centre	Sud	Grand' Anse ^a	Nord-Ouest ^a	Nippes
	2016-2017	PM (en pourcentage)	50,1	22,8	51,9	54,0	50,3	51,2	59,2	65,1	52,6	66,4	55,8	54,9
		PMS (en pourcentage)	26,4	6,4	33,0	23,7	22,8	23,3	31,8	40,1	29,0	40,7	27,0	24,6
0-15	2019	(en milliers)	3 934	656	667	236	428	157	631	351	286	179	226	117
		(en pourcentage)	100,0	16,7	17,0	6,0	10,9	4,0	16,0	8,9	7,3	4,5	5,7	3,0
	2016-2017	PM (en pourcentage)	48,3	20,4	52,1	55,0	45,9	47,9	56,0	61,4	52,8	66,5	53,7	45,5
		PMS (en pourcentage)	24,0	5,7	29,0	23,8	21,3	21,1	29,2	35,5	28,2	34,7	23,9	20,2
6-14	2019	(en milliers)	2 185	358	367	134	234	87	351	199	158	98	130	69
		(en pourcentage)	100,0	16,7	16,4	6,2	10,6	4,0	15,6	9,3	7,4	4,6	6,1	3,2
	2016-2017	PM (en pourcentage)	47,1	17,5	51,4	54,5	44,2	47,3	55,2	59,8	51,9	65,1	53,1	46,1
		PMS (en pourcentage)	22,9	4,8	27,7	23,3	20,2	21,8	27,7	33,3	27,3	32,8	23,9	18,5
13-15	2019	(en milliers)	706	129	112	43	75	31	108	59	54	30	41	23
		(en pourcentage)	100,0	18,3	15,9	6,0	10,6	4,4	15,4	8,3	7,7	4,3	5,9	3,2
	2016-2017	PM (en pourcentage)	40,6	16,5	43,2	45,3	39,5	41,1	45,8	56,5	43,9	65,7	44,3	38,3
		PMS (en pourcentage)	18,1	4,1	18,6	17,6	14,7	15,7	23,4	32,9	22,7	29,9	19,5	15,2
10-24	2019	(en milliers)	3 392	715	513	209	366	134	496	258	251	152	190	109
		(en pourcentage)	100,0	21,1	15,1	6,2	10,8	4,0	14,6	7,6	7,4	4,5	5,6	3,2
	2016-2017	PM (en pourcentage)	37,4	13,7	39,9	43,4	38,1	37,6	45,3	53,5	43,1	55,3	45,9	36,9
		PMS (en pourcentage)	15,6	3,2	19,1	16,3	14,1	12,4	20,5	26,7	18,8	24,1	17,6	14,0
15-19	2019	(en milliers)	1 137	235	172	72	122	48	164	83	91	51	62	38
		(en pourcentage)	100,0	20,7	15,1	6,3	10,7	4,3	14,4	7,3	8,0	4,5	5,5	3,4
	2016-2017	PM (en pourcentage)	35,1	14,5	37,2	37,2	37,2	34,2	39,0	51,2	40,1	56,7	42,4	34,7
		PMS (en pourcentage)	13,8	3,9	17,2	13,7	13,2	10,0	16,6	23,2	16,1	22,4	14,6	14,2
15-30	2019	(en milliers)	3 353	843	499	188	364	123	473	217	237	138	166	104
		(en pourcentage)	100,0	25,1	14,9	5,6	10,9	3,7	14,1	6,5	7,1	4,1	5,0	3,1
	2016-2017	PM (en pourcentage)	32,0	11,4	34,0	35,9	36,2	33,1	40,5	50,9	37,4	51,4	42,7	30,7
		PMS (en pourcentage)	12,1	2,5	15,2	11,6	12,8	8,8	17,1	22,6	14,7	21,4	13,7	10,6
20-24	2019	(en milliers)	1 057	280	157	60	116	37	147	63	71	43	51	31
		(en pourcentage)	100,0	26,5	14,9	5,7	11,0	3,5	13,9	5,9	6,7	4,1	4,9	3,0
	2016-2017	PM (%)	30,2	9,6	31,9	37,6	33,2	29,2	40,7	52,7	38,0	44,3	42,8	28,7
		PMS (%)	10,7	1,6	13,9	11,5	10,4	5,4	17,1	21,3	14,5	18,2	12,3	8,6
15-59	2019	(en milliers)	6 707	1 631	1 046	371	703	235	956	449	482	282	335	217
		(en pourcentage)	100,0	24,3	15,6	5,5	10,5	3,5	14,3	6,7	7,2	4,2	5,0	3,2
	2016-2017	PM (en pourcentage)	34,7	11,0	39,0	41,5	36,1	36,7	44,1	53,2	39,7	55,2	45,6	36,4
		PMS (en pourcentage)	14,2	2,4	17,8	15,0	13,3	11,9	20,1	26,4	16,8	25,6	16,4	13,3
60+	2019	(en milliers)	855	112	132	66	106	28	130	54	93	51	43	38
		(en pourcentage)	100,0	13,2	15,5	7,7	12,5	3,3	15,3	6,3	10,9	5,9	5,0	4,5
	2016-2017	PM (en pourcentage)	50,7	12,0	56,8	52,8	46,2	57,6	60,7	64,7	52,4	67,7	56,6	52,8
		PMS (en pourcentage)	21,7	1,9	26,5	15,4	17,8	22,0	28,5	33,4	25,2	30,4	23,4	19,8
Total	2019	(en milliers)	11 263	2 320	1 812	665	1 216	410	1 680	845	850	508	591	366
		(en pourcentage)	100,0	20,6	16,1	5,9	10,8	3,6	14,9	7,5	7,6	4,5	5,3	3,3
	2016-2017	PM (en pourcentage)	41,3	13,8	45,7	48,1	41,0	43,1	50,6	57,9	46,0	60,7	50,0	41,8
		PMS (en pourcentage)	18,5	3,3	23,0	18,5	16,8	16,5	24,5	30,9	21,9	29,4	20,2	16,4

Source : CEPALC sur la base des projections démographiques publiées par la Division de Statistiques des Nations Unies, des tabulations effectuées à partir de l'enquête de ménages EMMUS 2016-2017 et AIDS Impact Model 2020.

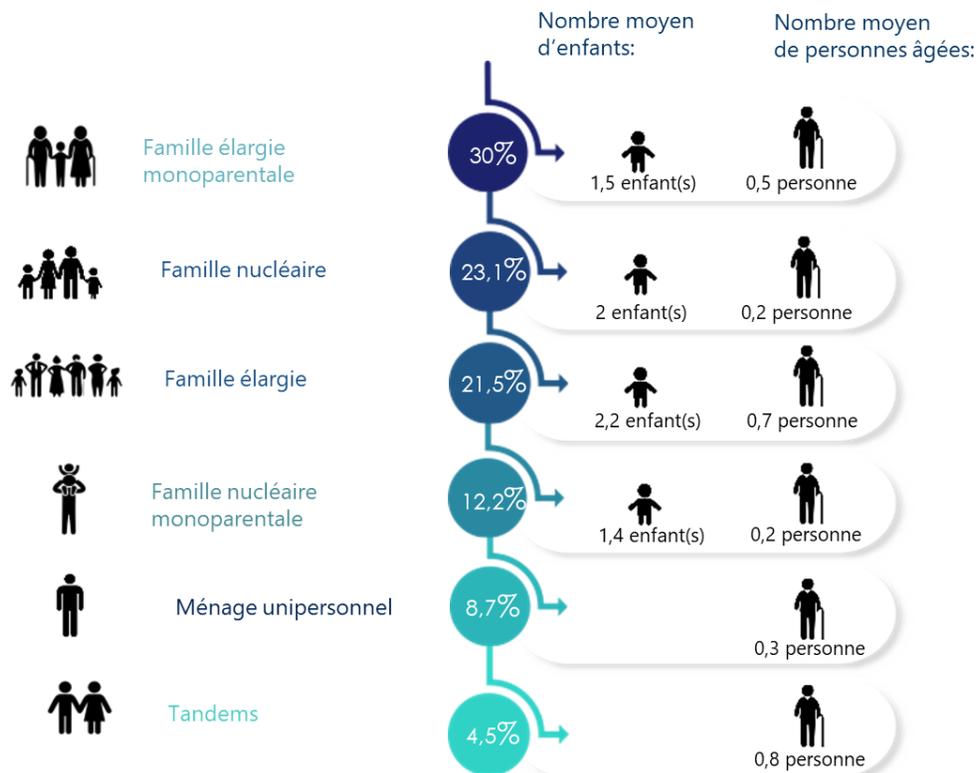
Note : PM correspond à la pauvreté multidimensionnelle (IPM, $k > 0,333$) et PMS correspond à la pauvreté multidimensionnelle sévère (IPM, $k > 0,5$).

^a Ces départements (Nord-Ouest, Grand Anse et Nord-Est) sont considérés pour le ciblage géographique.

2. La structure familiale

Il est important de tenir compte des structures familiales présentes actuellement en Haïti, dans la mesure où le ménage constitue une unité d'analyse pour la politique sociale. En effet, les ménages partagent les revenus et la consommation de chaque membre qui la compose. Le fait d'utiliser le ménage comme unité d'analyse de la politique sociale permet de mettre en place une intervention intégrale qui tienne compte tant des nécessités des individus que celles de l'ensemble du ménage, et évite ainsi la non-coordination des différentes actions de la politique sociale. Également, l'existence d'économies d'échelle¹⁰ au sein d'un ménage, qui se réalisent grâce au partage de biens à usage collectifs (logement, équipements du ménage...) mais aussi dans la consommation privée (relation inverse entre coûts unitaires et quantités achetées), permettrait éventuellement d'établir des schémas d'allocations dégressives des montants des transferts monétaires selon le nombre de destinataires par famille (comme cela a été fait pour le programme Ti Manman Cheri).

Graphique 3
Haïti : nombre moyen de destinataires (enfants de 0 à 14 ans et personnes de 60 ans et plus)
ventilé par type de famille, 2016-2017



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de tabulations de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS VI), Haïti, 2016-2017. Les enfants considérés dans ces tabulations sont ceux âgés de 0 à 14 ans. Les personnes âgées sont celles de 60 ans et plus.

¹⁰ Tel que l'indique Martin (2017) pour comparer les niveaux de vie des ménages il faut tenir compte de la composition démographique, de leur revenu disponible mais aussi des économies d'échelle rendues possibles par la mutualisation des ressources et des dépenses.

Selon l'EMMUS VI (2016-2017) et comme le montre le graphique 3, la structure familiale¹¹ la plus répandue est celle de la famille élargie monoparentale (30% des ménages), suivie de la famille nucléaire (23,1%), de la famille élargie (21,5%), de la famille nucléaire monoparentale (12,2%), des ménages unipersonnels (8,7%) et finalement des tandems (4,5%). Pour les familles élargies monoparentales, le nombre moyen d'enfants de moins de 15 ans est de 1,5 enfants et le nombre moyen de personnes âgées est de 0,5 personne. Pour les familles nucléaires, le nombre moyen d'enfants de moins de 15 ans est de 2 enfants et le nombre moyen de personnes âgées est de 0,2 personne. Concernant la structure familiale « tandem », il est intéressant de noter que le nombre moyen de personnes âgées est de 0,8 personne (voir le graphique 3).

Ces structures familiales devraient être prises en compte si les autorités gouvernementales décidaient de mettre en place un schéma dégressif de transferts monétaires.

3. Les scénarios sur les montants des transferts monétaires estimés

Nous estimons quatre scénarios sur les montants des transferts monétaires tous référencés par rapport au seuil de pauvreté monétaire national.

Le seuil de pauvreté national se base sur les informations de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS, 2012). Ce seuil de pauvreté national¹², publié en 2014 par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) et la Banque mondiale (2014), est basé sur les données de consommation des ménages et sur l'approche dite du coût des besoins essentiels.

Le seuil de pauvreté a été fixé pour l'année 2012 à 81,7 gourdes (1,95 dollars) par jour et par tête pour la pauvreté et à 41,6 gourdes (0,99 dollars) par jour et par tête pour la pauvreté extrême. Ces seuils sont très proches des seuils internationaux de l'époque (2 dollars et 1 dollar) fixés par la Banque mondiale. Le tableau 3 présente ces seuils (pauvreté et pauvreté extrême) en dollars courants, et tient compte de l'inflation et des taux de change des années suivantes.

¹¹ Les structures familiales se définissent comme suit. La famille élargie monoparentale correspond à une famille composée d'un ou plusieurs enfants qui ne vivent qu'avec un des deux parents (partie monoparentale) et d'autres membres de la famille (partie élargie). La famille nucléaire est la structure correspondant au couple avec enfant(s). La famille élargie correspond à un ensemble de plusieurs personnes d'une même famille mais de degrés différents vivant dans le même foyer (grands-parents, oncles, tantes, cousins...). La famille nucléaire monoparentale correspond à une famille composée d'un ou plusieurs enfants qui ne vivent qu'avec un des deux parents. Le ménage unipersonnel correspond à une personne vivant seule. Les tandems correspondent à deux personnes vivant ensemble.

¹² L'Institut Norvégien pour les Études Internationales Appliquées (Fafo), sur la base de données de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), a estimé des taux de pauvreté en 2001 qui se basaient sur les seuils internationaux de 1 et 2 dollars par jour et par personne. Ces taux de pauvreté (76% et 56%, respectivement de pauvreté et pauvreté extrême) étaient basés sur des données de revenu des ménages et non de consommation (voir Sletten et Egset, 2004).

Tableau 3
Haïti : seuils de pauvreté, 2012-2020
(En dollars et en gourdes courants par jour et par tête)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
En dollars									
Seuil de pauvreté (par jour)	1,95	1,97	1,96	1,86	1,66	1,80	1,93	1,74	2,14
Seuil de pauvreté extrême (par jour)	0,99	1,00	1,00	0,95	0,85	0,92	0,98	0,89	1,09
En gourdes									
Seuil de pauvreté (par jour)	81,7	85,6	88,5	94,5	105,4	116,6	131,2	153,9	188,0
Seuil de pauvreté extrême (par jour)	41,6	43,6	45,1	48,1	53,7	59,4	66,8	78,3	95,7

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de Banque mondiale et Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), « Haïti : investir dans l'humain pour combattre la pauvreté. Éléments de réflexion pour une prise de décision informée », Washington D. C., Groupe de la Banque mondiale, 2014, pour les seuils de pauvreté et pauvreté extrême de 2012, et Fonds monétaire international pour les taux de change et d'inflation.

Une fois calculés ces seuils, ceux-ci sont utilisés pour définir les différents scénarios pour la plupart des montants des transferts monétaires (voir le tableau 4). Les scénarios sur les montants ont été établis, suivant la démarche du BIT (Ortiz et al., 2017), en fonction du seuil de pauvreté national, en fonction des frais de scolarité (pour la gratuité du préscolaire et de l'école fondamentale) et en fonction du salaire minimum (pour les transferts monétaires HIMO).

Pour les scénarios 3 et 4 des transferts monétaires définis en fonction du seuil de pauvreté (SP), ceux-ci ont été définis à 25% et 12,5% car ces montants sont très proches du déficit (écart) de pauvreté qui est une mesure¹³ qui peut s'interpréter comme la distance moyenne des personnes en situation de pauvreté du seuil de pauvreté. Selon la Banque Mondiale et l'ONPES (2014), le déficit (écart) de pauvreté en 2012 était de 24,4% et le déficit de pauvreté extrême était de 7,7%. Ceci signifie qu'en moyenne, les pauvres vivent avec moins de 60% du montant du seuil de pauvreté, soit moins de 48 gourdes par habitant et par jour ».

Pour la gratuité du préscolaire et de l'école fondamentale, les scénarios ont été fixés en fonction des frais de scolarité (voir section C2 pour de plus amples explications).

¹³ Le déficit (écart) de pauvreté se calcule avec la formule suivante : $PG = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]$

Où z représente le seuil de pauvreté ; q représente le nombre de personnes i avec un revenu (ou consommation) y inférieur au seuil de pauvreté.

Tableau 4
Scénarios sur les montants des transferts monétaires selon les différents mécanismes
(En pourcentage et en dollars pour l'année 2020)

Transferts monétaires	Population ciblée	Fréquence	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
1. Transfert monétaire inconditionnel	0 à 5 ans	Mensuel	100% SP (56 dollars)	50% SP (28 dollars)	25% SP (14 dollars)	12,5% SP (7 dollars)
2. Transfert monétaire conditionnel	6 à 14 ans	Mensuel	100% SP (56 dollars)	50% SP (28 dollars)	25% SP (14 dollars)	12,5% SP (7 dollars)
3. Gratuité préscolaire	3 à 5 ans	Annuel	100% FS (55 dollars)	50% FS (28 dollars)	25% FS (14 dollars)	12,5% FS (7 dollars)
4. Gratuité école fondamentale	6 à 14 ans	Annuel	100% FS (55 dollars)	50% FS (28 dollars)	25% FS (14 dollars)	12,5% FS (7 dollars)
5. Transfert monétaire pour maternité	Femmes qui travaillent	Mensuel pendant 12 semaines	100% SP (56 dollars)	50% SP (28 dollars)	25% SP (14 dollars)	12,5% SP (7 dollars)
6. Transfert monétaire (travail de soins)	Femmes de 15 à 49 ans avec enfants de 0 à 3 ans	Mensuel	100% SP (56 dollars)	50% SP (28 dollars)	25% SP (14 dollars)	12,5% SP (7 dollars)
7. Pension minimum	60 ans et plus	Mensuel	100% SP (56 dollars)	50% SP (28 dollars)	25% SP (14 dollars)	12,5% SP (7 dollars)
8. Transferts monétaires 72 h après le choc (en cas de choc)	Ménages affectés	Une fois	100% SP (56 dollars)	50% SP (28 dollars)	25% SP (14 dollars)	12,5% SP (7 dollars)
9. Transferts monétaires ciblés (en cas de choc) ^a	Ménages affectés en situation de pauvreté	Mensuel	100% SP	50% SP	25% SP	12,5% SP
10a. Transferts monétaires HIMO	Personnes en âge de travailler, milieu rural	Mensuel	SM (6 jours par semaine) (113 dollars)	SM (5 jours par semaine) (57 dollars)	SM (4 jours par semaine) (28 dollars)	SM (3 jours par semaine) (14 dollars)
10b. Transferts monétaires HIMO	Personnes en âge de travailler, milieu urbain	Mensuel	SM (6 jours par semaine) (129 dollars)	SM (5 jours par semaine) (65 dollars)	SM (4 jours par semaine) (32 dollars)	SM (3 jours par semaine) (16 dollars)
11. Transferts monétaires pour l'invalidité	Personnes en incapacité de travailler (invalidité)	Mensuel	100% SP (56 dollars)	50% SP (28 dollars)	25% SP (14 dollars)	12,5% SP (7 dollars)

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Note : SP correspond au seuil de pauvreté (1,9 dollars par jour et par tête pour 2020). FS correspond aux frais de scolarité par enfant par an (55 dollars pour 2020). SM correspond au salaire minimum (4,7 et 5,4 dollars par jour pour 2020 en milieu rural et en milieu urbain respectivement).

^a Les transferts monétaires ciblés en cas de choc correspondent à des transferts monétaires pour les personnes qui, à cause du choc, vont se retrouver en situation de pauvreté multidimensionnelle et qui vont pouvoir accéder aux transferts monétaires existants. C'est pour cela que dans ce tableau il n'y a pas de valeurs absolues sur les montants.

Finalement pour le mécanisme travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), c'est le critère du salaire minimum pour la catégorie de référence¹⁴ qui a été retenu (385 gourdes, équivalents à 4 dollars au taux de change de 96,25 gourdes pour un dollar, applicable en novembre 2019) pour une journée de travail de huit heures et pour une durée de trois mois (période de soudure agricole)¹⁵. Les différents scénarios sont fixés selon ce critère de base (salaire minimum par jour) et ce qui varie ce sont les jours travaillés par semaine : six jours pour le scénario 1¹⁶, cinq jours pour le scénario 2, quatre jours pour le scénario 3 et trois jours pour le scénario 4.

Dans la section I.C.2 figure une description des programmes de transferts monétaires similaires existants ou ayant existé en Haïti.

4. Les données macroéconomiques

Les données macroéconomiques du Fonds Monétaire International (FMI) sont utilisées pour effectuer tous les calculs inhérents au chiffrage (voir le tableau 5) sur la période 2019-2024.

Tableau 5
Haïti : projections macroéconomiques, seuils de pauvreté, salaire minimum et frais de scolarité, 2019-2030

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Produit Intérieur Brut (PIB) (prix actuels)	Milliards dollars	8,7	8,6	8,9	9,2	9,5	9,9
Taux de croissance	Pourcentage	-1,20	-4,00	1,20	1,00	1,10	1,20
Taux d'inflation	Pourcentage	17,3	22,2	21,3	18,3	15,3	12,9
Taux de change	Gourdes pour dollars	84,1	99,9	118,9	137,1	154,2	170,0
Seuil de pauvreté (par jour)	Gourdes	153,9	188,0	228,1	269,8	311,1	351,2
Seuil de pauvreté extrême (par jour)	Gourdes	78,3	95,7	116,1	137,4	158,4	178,8
Salaire minimum (par jour) rural	Gourdes	385,0	470,5	570,7	675,1	778,4	878,8
Salaire minimum (par jour) urbain	Gourdes	440,0	537,7	652,2	771,6	889,6	1 004,4
Frais de scolarité (annuel)	Gourdes	4 500,0	5 499,0	6 670,3	7 890,9	9 098,3	10 271,9
		2025	2026	2027	2028	2029	2030
Produit Intérieur Brut (PIB) (prix actuels)	Milliards dollars	10,3	10,7	11,1	11,5	11,9	12,4
Taux de croissance	Pourcentage	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Taux d'inflation	Pourcentage	10,9	10,9	10,9	10,9	10,9	10,9
Taux de change	Gourdes pour dollars	184,1	199,4	215,9	233,8	253,2	274,2
Seuil de pauvreté (par jour)	Gourdes	389,5	432,0	479,1	531,3	589,2	653,4
Seuil de pauvreté extrême (par jour)	Gourdes	198,3	219,9	243,9	270,5	300,0	332,7

¹⁴ Le salaire minimum en Haïti est fixé annuellement par décret (en ligne pour 2019 : <https://www.haitilibre.com/docs/salaire-minimum-nov-2019.pdf>). Les segments de référence retenus ici sont le segment C (pour le milieu rural) et le segment B (pour le milieu urbain).

¹⁵ La période de soudure en milieu agricole couvre environ trois mois (avril-juin). Voir CNSA/MARNDR (Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire/Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural), 2012), p.6 http://www.cnsahaiti.org/Web/Bulletin/Bulletin_fevrier_12.pdf.

¹⁶ Selon l'article 96 de code du travail en vigueur en Haïti (Bureau International du Travail (BIT), 2020), « la durée normale du travail est de huit heures par jour et de quarante-huit heures par semaine. » Sur le site du BIT : <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/135/64790/F61HTI01.htm>.

	Unité	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Salaire minimum (par jour) rural	Gourdes	974,6	1 080,8	1 198,7	1 329,3	1 474,2	1 634,9
Salaire minimum (par jour) urbain	Gourdes	1 113,8	1 235,3	1 369,9	1 519,2	1 684,8	1 868,5
Frais de scolarité (annuel)	Gourdes	11 391,6	12 633,3	14 010,3	15 537,4	17 231,0	19 109,2

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base du Fonds Monétaire International (FMI), Banque mondiale et Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). Les projections pour les années 2019-2025 correspondent à celles du Fonds Monétaire International, *IMF Country Report 20/123* [en ligne] <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/04/20/Haiti-Request-for-Disbursement-Under-the-Rapid-Credit-Facility-Press-Release-Staff-Report-49353>. Pour les projections 2026-2030, élaboration de la CEPALC à partir d'hypothèses expliquées dans le texte. Les seuils de pauvreté correspondent à ceux estimés par Banque mondiale et ONPES (2014) avec les projections d'inflation.

Les projections du FMI n'étant disponibles que pour les années 2019-2025, les hypothèses suivantes ont été faites pour les années postérieures (2026-2030):

- Le produit intérieur brut par habitant et le taux de change augmentent régulièrement au cours de la période 2026-2030 à un taux annuel égal à la moyenne de la dernière période de projections 2024-2025.
- Le taux d'inflation annuel reste le même que la moyenne des deux dernières années 2024-2025.
- Les seuils de pauvreté, les frais de scolarité et le salaire minimum sont mis à jour avec l'inflation.

5. Les scénarios sur la mise en œuvre de la politique

Finalement, la mise en place d'un programme ou d'une politique publique ne peut pas se faire de manière instantanée, c'est-à-dire, qu'il faut considérer dans les estimations une période de transition/déploiement. Dans cette étude, la période de déploiement envisagée va de 2020 à 2030.

Les hypothèses sous-jacentes pour la mise en œuvre de tous les mécanismes de transferts monétaires, en termes de couverture de la population cible, sont celles montrées dans le tableau 6. En 2020, le mécanisme en phase « pilote » ne couvrirait que 5% de la population-cible. L'année suivante le mécanisme couvrirait 10% de la population-cible et ainsi de suite jusqu'à atteindre une couverture de 100% de la population-cible en 2030, en considérant que pour chaque année la population-cible varie en fonction des projections démographiques (voir section 1.3.1).

Tableau 6
Hypothèses de couverture concernant la mise en place des mécanismes, 2020-2030

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Couverture de la population cible	5%	10%	20%	30%	40%	50%
	2026	2027	2028	2029	2030	
Couverture de la population cible	60%	70%	80%	90%	100%	

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

6. Evolution dans le temps de la pauvreté multidimensionnelle

Très peu de travaux sont disponibles sur l'évolution temporelle de la pauvreté multidimensionnelle, vu que somme toute il s'agit d'une approche relativement récente. Deux travaux (voir Alkire, et al., 2017 et 2019) estiment pour Haïti une variation annuelle sur le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle de $-2,4\%$ entre 2006 et 2012, et de $-2,3\%$ entre 2012 et 2016-2017.

Il est raisonnable de penser qu'entre 2020 et 2030 on pourrait avoir une variation annuelle similaire. Le tableau 7 montre l'évolution sur l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (modérée et sévère) entre 2006 et 2016-2017, ainsi que les hypothèses retenues pour la période 2020-2030. Bien que des estimations par groupes de population soient possibles, par souci de simplification, les variations annuelles seront les mêmes pour tous les groupes d'âge considérées dans le chiffrage.

Tableau 7
Haïti : évolution de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle modérée et sévère, 2006-2030
(En pourcentage)

Année	Pauvreté multidimensionnelle sévère (k > 50%)		Pauvreté multidimensionnelle modérée (k > 33%)	
	Incidence (en pourcentage)	Variation annuelle relative ^a	Incidence (en pourcentage)	Variation annuelle relative ^a
EMMUS 2006	32,3		60,6	
EMMUS 2012	22,5	-5,1%	48,4	-3,4%
EMMUS 2016-2017	18,5	-4,4%	41,3	-3,7%
Hypothèses sur l'évolution future de la pauvreté multidimensionnelle				
2018-2024		-4,0%		-3,0%
2025-2030		-3,0%		-2,0%

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de S. Alkire et al., « Changes over time in the global multidimensional poverty index: a ten countries study », OPHI, Note 48, 2017 et 2019.

^a Nous présentons la variation annuelle relative entre EMMUS 2006 et EMMUS 2012, et ensuite entre EMMUS 2012 et EMMUS 2016-2017.

Un autre courant de la littérature empirique a cherché à estimer la relation existante entre croissance économique et pauvreté multidimensionnelle¹⁷ : bien qu'il existe un impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, celui-ci est bien en dessous de 1. Les résultats empiriques de Santos, Dabus et Delbianco (2016) indiquent en effet qu'une augmentation de 1% du taux de croissance par habitant, en moyenne, aura un impact de 0,73% dans la réduction de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle.

Il est à espérer que les mécanismes mis en place dans le contexte de la PNPPS auront un impact sur la pauvreté. Une révision de la littérature a été faite concernant l'impact des transferts

¹⁷ Voir Santos, Dabus et Delbianco (2016) qui font une révision de la littérature sur croissance « pro-poor » avant d'estimer la relation existante entre croissance économique et réduction de la pauvreté multidimensionnelle, à l'aide d'un modèle économétrique utilisant des données (IPM, croissance économique et autres variables macroéconomiques) pour 110 pays entre les années 1999 et 2014.

monétaires sur la pauvreté monétaire (modérée et extrême¹⁸). Toutefois, concernant l'impact des transferts monétaires sur les dimensions non-monétaires de la pauvreté, nous n'avons pas répertorié de travaux, ni théoriques, ni empiriques sur le sujet. Une publication très récente à propos de la pandémie COVID-19 et de la pauvreté multidimensionnelle (Santos, 2020) indique que les transferts monétaires, bien qu'ils soient très importants, ne peuvent traiter toutes les dimensions non-monétaires de la pauvreté.

C. Les sources d'informations nécessaires à l'estimation des transferts monétaires

Trois informations essentielles sont nécessaires pour réaliser un chiffrage de coûts : le nombre de destinataires ; le montant du transfert monétaire ; et finalement le coût administratif associé au mécanisme. Dans les sections qui suivent nous développons chacune des hypothèses qui sous-tendent ces chiffres.

1. Le nombre de destinataires

Les groupes d'âge

Pour estimer le nombre de destinataires, il est fait usage de l'information provenant du recensement 2003, des actualisations des projections démographiques publiées par la Division de Statistiques des Nations Unies¹⁹ et des tabulations effectuées à partir de l'enquête de ménages EMMUS 2016-2017. Concernant les projections démographiques, nous utilisons les projections « médium-variant »²⁰. Le tableau 8 présente une synthèse des données démographiques utilisées, il s'agit des projections démographiques de la population ventilées par tranche d'âge. Les tranches d'âge présentées dans le tableau sont celles présentes dans les mécanismes proposés dans le document de PNPPS.

¹⁸ Sur l'impact des transferts monétaires sur l'incidence de la pauvreté monétaire se référer à Cecchini, Villatoro et Mancero (2019) où est faite une révision de la littérature sur ce sujet et une estimation empirique pour 15 pays d'Amérique latine sur les années 2014 et 2017.

¹⁹ World Population Prospects 2019, DESA, United Nations [en ligne] <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Interpolated/>.

²⁰ Voir les définitions des variantes de projections : [<https://population.un.org/wpp/DefinitionOfProjectionVariants/>]. La variante correspondant à la moyenne (« medium-variant ») se définit de la manière suivante : pour projeter les niveaux futurs de fécondité et de mortalité, des méthodes probabilistes sont utilisées pour refléter l'incertitude des projections basées sur la variabilité historique des changements dans chaque variable. La méthode prend en compte l'expérience passée de chaque pays, tout en reflétant également l'incertitude sur les changements futurs basés sur l'expérience passée d'autres pays dans des conditions similaires. La projection à variante moyenne correspond à la médiane de plusieurs milliers de trajectoires distinctes de chaque composante démographique dérivée à l'aide du modèle probabiliste de la variabilité des changements dans le temps. Les intervalles de prédiction reflètent la dispersion de la distribution des résultats sur les trajectoires projetées et fournissent ainsi une évaluation de l'incertitude inhérente à la projection à variante moyenne.

Tableau 8
Haïti : projections démographiques de la population totale selon les tranches d'âge, 2019-2030
(En milliers)

Année	Tranche d'âge												
	Total	0-5	3-5	0-15	6-14	13-15	10-24	15-19	15-30	15-49	20-24	15-59	60+
2019	11 263	1 516	754	3 934	2 185	706	3 392	1 137	3 353	5 932	1 057	6 707	855
2020	11 403	1 513	752	3 937	2 190	709	3 412	1 144	3 376	6 027	1 065	6 817	883
2021	11 542	1 510	752	3 941	2 195	712	3 427	1 149	3 397	6 124	1 073	6 926	910
2022	11 680	1 507	750	3 943	2 200	714	3 443	1 154	3 418	6 221	1 079	7 034	938
2023	11 818	1 502	748	3 944	2 205	717	3 459	1 159	3 440	6 318	1 086	7 143	968
2024	11 954	1 497	745	3 943	2 208	721	3 476	1 166	3 462	6 412	1 092	7 252	998
2025	12 089	1 492	742	3 940	2 209	725	3 493	1 173	3 485	6 502	1 099	7 360	1 028
2026	12 221	1 490	741	3 937	2 207	726	3 504	1 177	3 506	6 588	1 106	7 468	1 057
2027	12 352	1 485	740	3 931	2 205	728	3 515	1 181	3 526	6 671	1 112	7 575	1 087
2028	12 480	1 479	738	3 923	2 203	728	3 525	1 186	3 546	6 749	1 118	7 682	1 117
2029	12 607	1 472	734	3 913	2 199	728	3 535	1 191	3 565	6 820	1 124	7 789	1 147
2030	12 733	1 466	731	3 903	2 195	729	3 544	1 195	3 583	6 883	1 130	7 896	1 176

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base des projections démographiques (méthode medium-variant), publiées par la Division de Statistiques des Nations Unies [en ligne] <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Interpolated/>.

Les naissances parmi les femmes qui travaillent

Pour déterminer le nombre de bénéficiaires du mécanisme « transfert monétaire pour maternité » dirigé aux femmes qui travaillent ayant un nouveau-né, cette étude se base sur les hypothèses suivantes:

- Pour établir le nombre de naissance par mois, cette étude se base sur les projections démographiques concernant le nombre de naissance par an et suppose une distribution constante des naissances sur l'année (voir le tableau 9 pour les projections de naissances par an).
- Une participation dans la force du travail des femmes estimée à 48,4% (voir Herrera et al., 2014) Haïti ne disposant pas de données récentes sur le fonctionnement du marché du travail, c'est la seule donnée dont nous disposons et qui date de 2012.

Tableau 9
Haïti : projections des naissances par an et du nombre de personnes en situation de handicap grave, 2019-2030

	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Naissances par an	(en milliers)	269,9	269,0	268,0	266,9	265,7	264,5
Personnes en situation de handicap grave	(en milliers)	393,1	397,9	402,8	407,6	412,4	417,2
		2025	2026	2027	2028	2029	2030
Naissances par an	(en milliers)	263,3	261,8	260,4	259,0	257,6	256,2
Personnes en situation de handicap grave	(en milliers)	421,9	426,5	431,1	435,6	440,0	444,4

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base des projections démographiques publiées par la Division de Statistiques des Nations Unies, des tabulations effectuées à partir de l'enquête de ménages EMMUS 2016-2017.

Les personnes en situation de handicap

La dernière EMMUS (2016-2017) indique que 20% de la population déclare des difficultés dans l'un des domaines suivants : la vue, l'ouïe, la communication, la faculté de se rappeler ou de se concentrer, la capacité à marcher ou à monter des marches, et la capacité de se laver ou de s'habiller. Les personnes éprouvent quelques difficultés dans 16% des cas, beaucoup de difficultés dans 3% des cas ou ne peuvent pas du tout fonctionner dans un domaine dans moins de 1% des cas.

Pour le présent exercice de chiffrage, ce sont les personnes qui déclarent avoir beaucoup de difficultés et qui ne peuvent pas fonctionner du tout qui seront considérées comme étant la population-cible (voir le tableau 9 pour les projections de personnes avec handicap sévère) : ces personnes représentent 3,5% de la population.

Population économiquement active (en milieu rural et urbain)

Pour déterminer les scénarios concernant la population cible du mécanisme « Travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) / Emplois garantis dans le cadre d'investissements structurants », quelques adaptations ont été faites à la structure générale adoptée concernant les cinq scénarios de couverture.

Tout d'abord, il faut tenir compte que la source d'information ici, est l'enquête ECVMAS-2012, car c'est l'enquête la plus récente où il existe un module sur le marché du travail.

Pour définir les cinq scénarios de la population ciblée, le scénario de base consiste à considérer la population économiquement active (PEA), de 15 à 59 ans, en situation d'extrême pauvreté monétaire. Outre ces critères de base, d'autres scénarios plus contraignants (moins généreux) sont aussi proposés, à savoir i) un critère sur la situation de chômage ; ii) un critère d'action positive (sélection de femmes uniquement), iii) et finalement un critère géographique. Les cinq scénarios retenus sur les populations sont les suivants :

- Scénario 1 : population économiquement active de 15 à 59 ans, en situation d'extrême pauvreté monétaire.
- Scénario 2 : population économiquement active de 15 à 59 ans, en situation de chômage, en situation d'extrême pauvreté monétaire.
- Scénario 3 : population économiquement active de 15 à 59 ans, femme, en situation de chômage, en situation d'extrême pauvreté monétaire.
- Scénario 4 : population économiquement active de 15 à 59 ans, en situation de chômage, en situation d'extrême pauvreté monétaire, départements SIMAST
- Scénario 5 : population économiquement active de 15 à 59 ans, femme, en situation de chômage, en situation d'extrême pauvreté monétaire, départements SIMAST.

Les personnes affectées par un choc naturel

En ce qui concerne les chocs, pour estimer le nombre de destinataires, la source d'information est la base de données sur les événements d'urgence de l'Université Catholique de Louvain (« The International disasters Database »)²¹. À partir de cette base de données concernant les désastres

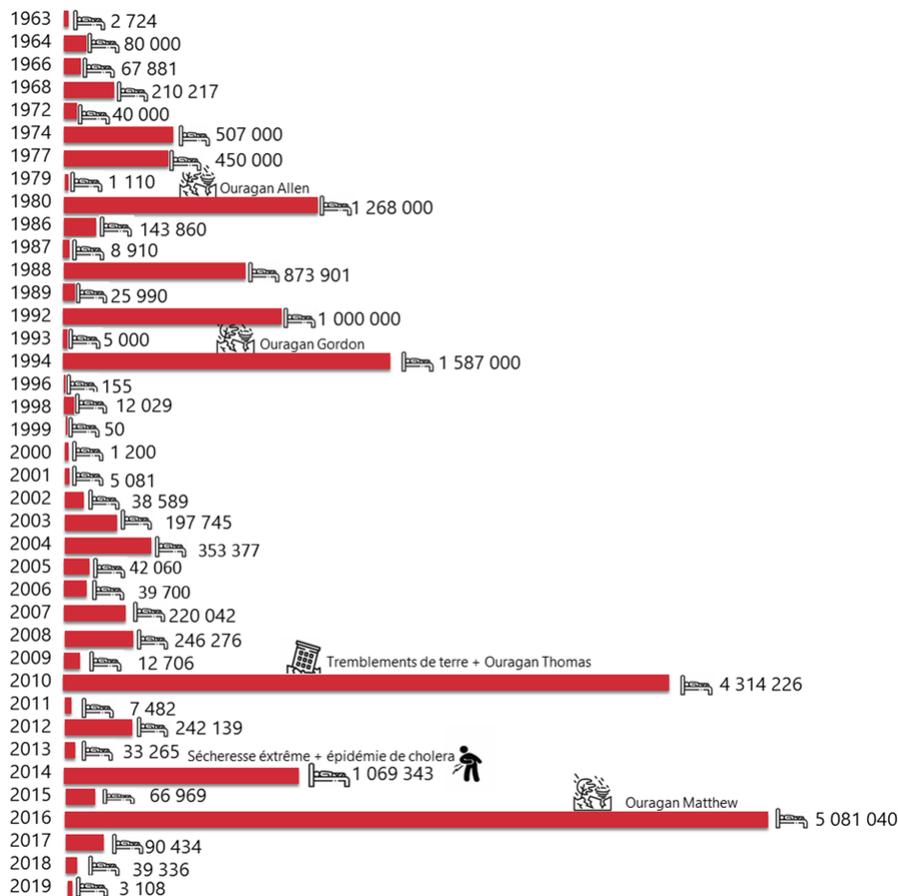
²¹ Voir le [site Web] www.emdat.be.

naturels qui ont eu lieu en Haïti entre 1963 et 2019 (voir graphique 4 ci-dessous), le nombre moyen de personnes affectées par des désastres naturels par an est calculé à :

- Environ 477 700 personnes si l'on considère le tremblement de terre de 2010 ;
- Environ 385 200 personnes sans considérer le tremblement de terre.

Graphique 4

Haïti : nombre de personnes affectées par les désastres naturels entre 1963 et 2019



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de l'Université Catholique de Louvain.

C'est le nombre moyen de personnes affectées sans considérer le tremblement de terre qui sera considéré dans l'exercice de chiffrage.

2. Le montant des transferts monétaires

Comme déjà mentionné, les montants de la plupart des mécanismes de transferts monétaires ont été fixés en fonction du seuil de pauvreté monétaire.

Une autre référence importante à prendre en compte est le panier minimum de dépenses estimé par le groupe de travail sur les transferts monétaires (2019). Ce panier constitue une référence puisqu'il permet « d'évaluer dans quelle mesure les transferts monétaires couvrent les besoins de base des bénéficiaires et de mesurer les déficits de survie ». Le panier est composé de plusieurs

groupes de besoins : sécurité alimentaire ; eau potable, hygiène et assainissement ; abri ; besoins de base ; santé ; éducation ; protection et autres (transports, communication, combustibles et vêtements). Le panier mensuel de dépenses pour un ménage de 5 personnes est estimé à 215 dollars pour les zones rurales et 310 dollars pour les zones urbaines.

Ce sont les montant rapportés dans le panier minimum de dépenses —sous la rubrique des frais de scolarités— qui nous servent de valeur de référence pour établir le montant du mécanisme sur les frais de scolarités par an, à savoir de 53 dollars (4500 gourdes) pour les deux premiers niveaux scolaires (préscolaire et école fondamentale). Ces dépenses ont été classifiées comme saisonnières (coûts ponctuels), et font objet d'un traitement différencié, et ne sont pas intégrées au panier minimum de dépenses de la famille. Par ailleurs, il convient de préciser que ces montants ne tiennent pas compte des autres dépenses scolaires (tels que fournitures, uniformes, etc.) déjà considérées et intégrées dans le panier minimum de dépenses de la famille, sur la base des estimation rapportées dans l'étude de Stewart (2019). Les familles réalisent sous la rubrique « frais de scolarité et autres dépenses scolaires » une portion importante de leurs dépenses ; selon ONPES et Banque mondiale (2014)²², ces postes représentent environ (10%) de leurs dépenses annuelles. Dans la mesure du possible et si les sources d'information le permettaient, il nous a semblé pertinent de saisir une valeur de référence la plus proche possible aux coûts associés à la scolarité des enfants.

Il est important de prendre aussi en compte les montants de transferts monétaires des programmes existants ou ayant existés auparavant en Haïti. Ci-dessous figure une description succincte de ces programmes.

Ede Pep (« Aider le Peuple »)

La stratégie de lutte contre la pauvreté Ede Pep, lancé en 2012 et administré par le Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES) comprenait trois axes : un axe d'*assistance sociale* qui avait pour but de garantir un revenu minimum ; un axe de *capital humain* qui avait pour but de faciliter l'accumulation du capital humain dans les ménages via l'éducation et un axe d'*inclusion économique* qui avait pour but de permettre la création d'emplois et appuyer les activités génératrices de revenu, en particulier dans le monde rural. Chacun de ces axes était composé de plusieurs programmes, parmi lesquels quatre programmes de transfert monétaire et un transfert monétaire sous forme de subside aux établissements scolaires (voir le tableau 10) (Dorsainvil, 2015). Il y avait aussi des programmes de distribution alimentaire. Le financement provenait des fonds de Petro Caribe qui n'est plus disponible à ce jour.

Tableau 10
Ede Pep : description, modalités et couverture des transferts monétaires

	Description	Modalité ^a	Couverture ^b	
Assistance sociale	1. Bon Solidarité / Dijans	Programme d'urgence contre les phénomènes climatiques et géologiques. Ménages victimes de désastres naturels.	Transfert unique de 1 000 gourdes (24 dollars)	Capacité de 200 000 transferts
	2. Kore Moun Andikape	Les ménages en extrême pauvreté avec une personne entre 18 et 65 ans vivant avec au moins 1 handicap, sans possibilité de travailler, ne percevant aucune subvention et ne vivant pas dans un centre d'accueil pour personnes handicapées.	400 gourdes / mois (durée 12 mois) (9 dollars)	2 466 (en octobre 2014). Approximativement, 2.5% de la population cible

²² Voir le chapitre 3.

	Description	Modalité ^a	Couverture ^b	
Capital Humain	3. Kore Etidyan	Étudiants inscrits dans un établissement supérieur public, âgés de moins de 30 ans, et validant leur année académique.	2 060 gourdes / mois (durée 9 mois) (45 dollars)	31 409 étudiants (en octobre 2014)
	4. PSUGO	Frais d'écolage. Enfants dans la tranche d'âge 6-12 ans.	Suppression des frais d'inscription dans les écoles publiques 250 gourdes (écoles publiques). (5,5 dollars) Subvention directe aux établissements scolaires privés : 90 dollars (écoles privées)	78% de la population cible en 2013 652 852 élèves dans les écoles publiques (2012-2013) 746 321 élèves dans les écoles privées (2012-2013)
	5. Ti Manman Cheri	Mères dont 1 enfant au moins est scolarisé.	400, 600, 1 000 gourdes / mois selon que l'on a 1, 2 ou 3 enfants inscrits (8,8 13,2 et 22 dollars)	86 234 ménages (en 2014)

Source : CEPALC sur la base de Lamaute-Brisson (2015).

^a Les conversions gourdes / dollars ont été faites avec le taux de change de 2014 (45,2 gourdes pour 1 dollar). ^b Les couvertures présentées dans ce tableau ne constituent pas des informations vérifiées.

Bon Solidarite

Le Programme Bon Solidarite est un programme d'urgence en réponse aux phénomènes climatiques et géologiques. Le programme fournit la somme de 1 000 gourdes (24 dollars de l'époque) en une seule fois, aux ménages affectés, possédant une carte d'identité et un téléphone portable. Le nombre de destinataires varie en fonction de l'ampleur des dommages, du nombre de familles blessées et de la disponibilité des ressources détenues par le gouvernement (selon Base de données des programmes de protection sociale non contributives de la CEPALC)²³.

Kore Moun Andikape

Le programme a été mis en place pour favoriser l'insertion socioéconomique des personnes handicapées. Il vise à augmenter les ressources financières de ces personnes, à améliorer leurs conditions de vie et soutenir leur autonomisation en leur permettant de contribuer au foyer dans lequel elles vivent. Il s'agit d'un transfert monétaire de 400 gourdes par mois (équivalents à 9 dollars) pour une durée de 12 mois sous condition de ressources (extrême pauvreté) et sous condition de catégorie (existence d'un handicap lourd). L'objectif était de couvrir 25 000 personnes, cependant en 2014 le programme avait couvert 2 466 personnes²⁴ seulement.

²³ Voir site [en ligne] <https://dds.cepal.org/bpsnc/home>.

²⁴ Selon le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) environ 120 000 enfants et jeunes en 1997-1998 seraient en situation de handicap. Voir également l'article de presse [en ligne] <https://lenouvelliste.com/article/182254/scolariser-les-enfants-handicapes-un-defi-a-relever-par-letat-haitien> où ces chiffres sont cités.

Kore Etidyan

Le programme « Kore Etidyan » a été mis en œuvre en octobre 2012 pour aider les étudiants des facultés publiques en région urbaine. Il consistait en l'octroi d'un montant de 18 000 gourdes (équivalents à 430 dollars) aux étudiants destinataires, sous la forme d'une bourse pour l'année académique. Depuis 2013, les étudiants ont le choix entre la subvention mensuelle de 9 mois, ou la possibilité de recevoir un ordinateur portable et un seul versement de 2 000 gourdes (équivalents à 46 dollars).

Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (PSUGO/PROSGRATE) (depuis 2011-2012)

Le programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (PSUGO, aujourd'hui Programme spécial de gratuité de l'éducation-PROSGRATE) entend contribuer à l'universalisation de la scolarisation. Son financement est principalement assuré par les ressources provenant du Fonds national pour l'éducation (FNE) établi en 2011, à partir de taxes prélevées sur les appels téléphoniques de longue distance et sur les transferts d'argent vers Haïti (*remittances*). Les objectifs spécifiques sont de faciliter l'accès gratuit à l'école primaire²⁵ à 1,5 million d'enfants de 6-12 ans, incluant les enfants jamais scolarisés et les enfants des rues ; garantir l'accès gratuit à tous les enfants inscrits dans les écoles publiques ; étendre l'offre publique (800 nouvelles écoles publiques) et améliorer la qualité de l'éducation. Pour ce faire, le PSUGO se matérialise sous la forme d'un transfert monétaire aux établissements scolaires de 4 000 gourdes (96 dollars)²⁶ par élève pour les écoles privées, et de 250 gourdes (6 dollars) par élève dans les écoles publiques. Sous sa nouvelle modalité, PROSGRATE, ne sont considérés que les transferts aux établissements publics.

Ti Manman Cheri

« Ti Manman Cheri » est un programme de transferts monétaires conditionnés à la fréquentation scolaire continue des enfants inscrits notamment dans les écoles publiques, et, en l'absence d'écoles publiques dans certaines localités, dans les écoles communautaires. Ce sont les mères de ces enfants (ou à défaut leur tuteur/tutrice) qui perçoivent les transferts monétaires dont le montant est dégressif à mesure que le nombre d'enfants par mère augmente (Lamaute Brisson, 2015). Au début de l'année scolaire 2014/2015, a également été mise en place, la distribution d'un ensemble de fournitures scolaires.

Les mères reçoivent une prestation trimestrielle via le réseau mobile (« tchotcho mobile », aujourd'hui « MonCash »). Entre 2012 et 2014 le montant du transfert monétaire variait en fonction du nombre d'enfants scolarisés : la mère reçoit 400 HTG (9 dollars) si elle a un enfant ; ou reçoit 600 HTG (13 dollars) si elle a deux enfants ou reçoit 800 gourdes (18 dollars) si elle a trois enfants ou plus. A noter qu'en 2018, le montant maximum que pouvait percevoir une famille passe de 800 gourdes (pour 3 enfants) à 1 000 gourdes.

Pour être destinataire du programme, la mère devait appartenir à un foyer vulnérable et son enfant devait être régulièrement scolarisé. Pour prouver la fréquentation scolaire, les familles

²⁵ Selon Lamaute-Brisson (2015), p.16: « L'idée sous-jacente de ce programme est que la suppression des frais de scolarité dans les dépenses des ménages est la mesure clé pour assurer non seulement un accès universel à l'école mais encore la rétention scolaire à l'école primaire. Pour cela, deux mécanismes ont été activés : l'annulation des frais d'inscription dans les écoles publiques, la subvention aux écoles non-publiques (90 dollars par élève et par an) assortie de la condition expresse de ne réclamer aucun débours des parents. »

²⁶ Taux de change de 2012 à 41,6 gourdes pour un dollar.

destinataires devaient présenter le certificat de notes quatre fois par an. Chaque mère est enregistrée et habilitée à recevoir des transferts pendant une durée de 6 mois, renouvelable jusqu'à 10 fois (5 ans) ou jusqu'à ce que l'enfant atteigne la 6ème année d'école primaire.

D'autres programmes de transferts monétaires ont existé en Haïti qui n'appartenaient pas à la stratégie Ede Pep que nous décrivons brièvement à continuation.

Kore Lavi (2013-2019)²⁷

Kore Lavi est un programme d'appui direct au gouvernement d'Haïti (au travers du Ministère des Affaires Sociales et du Travail) afin de mettre en place un filet de sécurité alimentaire et nutritionnelle favorisant la consommation de produits locaux de qualité. Il prend la forme de coupons alimentaires d'une valeur totale de 1 100 gourdes (en plusieurs coupons de 100 gourdes)²⁸ permettant à 20 000 ménages vulnérables de se procurer un panier d'aliments frais et secs. Ce programme a été mis en œuvre dans 24 communes (sur les 145 que compte le pays) de 5 départements (Nord-Ouest, Artibonite, Centre, Ouest, Sud-Est) et sur une durée de 6 ans (2013-2019). Un système de ciblage a été mis en place sous la direction du Ministère des Affaires Sociales et du Travail. De plus, en réponse à l'ouragan Matthew le programme fut augmenté verticalement²⁹.

Cash for Work

Concernant le mécanisme de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), depuis de nombreuses années et tout particulièrement après le séisme de 2010, plusieurs expériences tant sous la modalité de *Food for Work* (FfW) ou bien de *Cash for Work* (CfW)³⁰ ont été réalisées en Haïti, tant en milieu urbain que rural.

Les objectifs des programmes de CfW sont multiples :

- Fournir de l'argent aux individus lorsque la nourriture et les biens essentiels sont facilement disponibles sur le marché local mais que les communautés ne disposent pas des actifs nécessaires pour les obtenir.
- Améliorer les infrastructures ou soutenir les projets communautaires. Les projets sont choisis en fonction de leur utilité et durabilité, ils incluent par exemple : creuser ou nettoyer des canaux d'irrigation, la réparation d'écoles, de systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement, la plantation de ceintures vertes, la réparation de sentiers et routes, etc.
- Relancer l'économie locale. L'objectif est de réintroduire les flux financiers dans les communautés, de revitaliser les marchés locaux et rétablir les fonctions économiques de base. La disponibilité d'emplois à court terme a pour objectif d'empêcher ou du moins limiter la vente d'actifs fondamentaux tels que le bétail, l'équipement ou la terre.

²⁷ Voir MAST, USAID, CARE, ACF, WFP, World Vision (2015) et Appaix (2016).

²⁸ Ces montants ont fait l'objet de réajustements en fin de programme.

²⁹ L'expansion verticale du programme consista à octroyer un coupon alimentaire de 25 dollars additionnels aux bénéficiaires réguliers de Kore Lavi des 11 communes affectées par l'ouragan Matthew (voir Programme alimentaire mondial, 2017).

³⁰ Le *Cash for Work* est une intervention à court terme utilisée par les organisations d'assistance pour fournir un emploi temporaire dans des projets publics (ex. : réhabilitation de canaux d'irrigation, nettoyage de pépinières ou reconstruction d'infrastructures) à la population la plus vulnérable touchée par une crise. Il s'agit d'une intervention pour donner du travail et faire circuler de l'argent dans l'économie. La méthodologie est relativement nouvelle comparée aux programmes de distribution de vivres contre travail (*Food for Work*) ou de distribution en nature, mais son utilisation est devenue de plus en plus courante dans les situations d'insécurité alimentaire, de catastrophes ou de post-conflit. Les programmes de CfW sont aussi appelés "programmes de subsistance" ou encore à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

- Stabilité : Après une urgence de grande ampleur, le gouvernement peut désirer la mise en place d'un programme CfW comme moyen de créer des emplois et d'empêcher ou du moins dissuader la population touchée d'émigrer ou d'abandonner leur communauté à la recherche de nouveaux moyens de subsistance. Par ailleurs, une population occupée est également moins susceptible de connaître des niveaux de criminalité plus élevés.

Plusieurs exemples de programmes CfW ont existé en Haïti (voir l'annexe 2) : à la suite du séisme de 2010, le PNUD a initié un programme de CfW qui employait 30 000 personnes avec un salaire de 180 gourdes (équivalents à 4,47 dollars) pour 6 heures de travail par jour. Le projet donnait la priorité aux ménages dirigés par des femmes. Durant la même année, USAID a établi le programme UNSAID qui a créé 60 000 emplois à court terme. La rémunération était de 5 dollars par jour par travailleur. Au total, le programme a dépensé 7,2 millions de dollars en salaires.

3. Le coût administratif

Une révision de la littérature sur les coûts administratifs de plusieurs programmes de transferts monétaires dans le monde a été réalisée (voir tableau 11 et annexe 1) pour appréhender quel devrait être le coût administratif à imputer aux transferts monétaires.

L'utilisation des transferts monétaires pour aider les personnes extrêmement pauvres et vulnérables s'est généralisé dans les pays en voie de développement. Grosh (1994) ainsi que Coady, Perez et Vera-Illamas (2005) ont souligné le poids important des coûts administratifs dans le budget total de ces programmes, principalement du fait de la complexité de l'administration des transferts, notamment le ciblage et la gestion des bénéficiaires³¹. Les coûts administratifs dépendent du type de programme, de sa couverture, de la générosité des transferts monétaires, des temps d'exécution (les premières années les coûts de mise en œuvre peuvent être très chers) et aussi du pays dans lequel il est mis en place (conditions particulières, infrastructures déjà en place)³². De grandes différences entre les programmes sont également relevées du fait de différentes définitions des coûts administratifs, par exemple : incluant ou non les coûts liés à la planification et à l'évaluation.

Tableau 11
Coûts administratifs d'une sélection de programmes de transferts monétaires

Pays, auteurs de l'étude (année)	Type de programme (nombres)	Coût (en pourcentage du coût total du programme)	Couverture (en nombre de ménages)
Monde, Bureau international du Travail (2017)	Programmes de transferts monétaires	3%	Simulation universelle
Europe, Stefan (2015)	Protection sociale	3%	
Régions en voie de développement, Grosh et al. (2008) ^a	Programmes de transferts monétaires	8%-15%	

³¹ Acosta, Leite et Rigolini (2011), considèrent qu'en Amérique Latine les programmes de transferts monétaires ciblés selon vérifications indirectes de ressources coûtent 15% plus cher que les programmes avec ciblage catégoriel.

³² Au Mexique, Lindert, Skoufias et Shapiro (2006) estiment que les coûts administratifs du programme PROGRESA/Oportunidades diminuaient de 51,5% du budget total en 1997 à 6,0% en 2003. Pour le Kenya, Fiszbein et Schady (2009) rapportent que les coûts administratifs du programme Cash Transfer for Orphans and Vulnerable Children, lancé en 2004, étaient 183,5% du total des transferts en 2006, mais successivement estimaient une décroissance à 13,9%.

Pays, auteurs de l'étude (année)	Type de programme (nombres)	Coût (en pourcentage du coût total du programme)	Couverture (en nombre de ménages)
Bangladesh, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Female Secondary School Assistance Program)	18%	723 864 (2005) ^a
Brésil, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Bolsa Escola)	5,3%	4,8 millions (2001)
Brésil, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Bolsa Família)	4%	11,1 millions (2006)
Brésil, Lindert, Skoufias et Shapiro (2006)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Bolsa Família)	12,3%	3,6 millions (2003)
Chili, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels avec soutien familial (Chile Solidario)	20%	256 000 (2006)
Colombie, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Familias en Acción)	8,4% (dont 1% pour les conditionnalités et 3,4% pour commissions bancaires)	1,7 million (2007)
Colombie, Lindert, Skoufias et Shapiro (2006)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Familias en Acción)	10,5%	340 000 (2004)
Haiti, CSCCA (2019)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Ti Manman Cheri)	21%	97 106 (2012)
Jamaïque, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (PATH)	13%	93 215 (2009)
Mexique, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Oportunidades)	9,1%	5 millions (2007)
Nicaragua, Caldes-Maluccio (2005) ^b	Programme de transferts monétaires conditionnels (Red de protección social)	33,3% (2001) 38,6% (2003)	10 000 (2000-2002)
Panama, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Red de Oportunidades)	20%	70 000 (2009)
Paraguay, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Tekopora)	10%	14 000
Pérou, Lindert, Skoufias et Shapiro (2006)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Juntos)	11,6%	163 000 (2006)
Pakistan, Fiszbein et Schady (2009)	Programme de transferts monétaires conditionnels (Child Support Program)	13,1% (dont 5,8% pour le ciblage)	13 265 (2008) ^a
Philippines, Catubig et Dollery (2016)	Programme de transferts monétaires conditionnels (The Pantawid Pamilyang Pilipino Program)	11,5%	4 millions

Pays, auteurs de l'étude (année)	Type de programme (nombres)	Coût (en pourcentage du coût total du programme)	Couverture (en nombre de ménages)
Zambie, Chiwele (2010)	Programmes de transferts monétaires conditionnels et inconditionnels (National Social Cash Transfer Scheme)	15%	248 337

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), d'après M. E. Grosh et al. avec Annamaria Milazzo et Christine Weigand. 2008. For Protection and Promotion: The Design and Implementation of Effective Safety Nets. Washington, D.C., Banque mondiale ; CEPALC, Base de datos de programas de protección social no contributiva en América Latina y el Caribe [en ligne], <https://dds.cepal.org/bpsnc/home>.

^a Les auteurs analysent les programmes de transferts monétaires conditionnels des pays suivants : Argentine, Bangladesh, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, Equateur, Honduras, Indonésie, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Pakistan, Pérou, Turquie.

^b Correspond au coût administratif de mise en place du programme.

Dans le cadre de cette étude, le coût administratif qui sera imputé à chaque mécanisme, est de 17% et correspond à la moyenne du coût administratif des programmes de transferts monétaires qui ont une couverture de moins d'un million de ménages. Une fois que le taux de couverture du mécanisme aura atteint 30% de la population cible, le coût administratif sera réduit à 10%. Une exception sera faite pour le mécanisme de transfert monétaire qui inclut des conditionnalités (transferts monétaires pour les enfants de 6 à 14 ans), dont les coûts seront réduits à 10% quand la couverture de la population cible aura atteint 50%.

Il est à souligner que selon le rapport de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA, 2019)³³, les coûts administratifs du programme Ti Manman Cheri s'élèvent à 1,5 million de dollars, ce qui représenterait 20% du coût total. Ces coûts, selon le même rapport ont servi principalement au lancement des activités du programme : mise en place des structures d'opérations, sensibilisation et promotion, acquisitions de matériels et d'équipements de base, et identification des bénéficiaires.

Au vu de ces chiffres, nos hypothèses concernant les coûts administratifs peuvent être considérées comme optimistes.

³³ Voir CSCCA (2019) p 453.

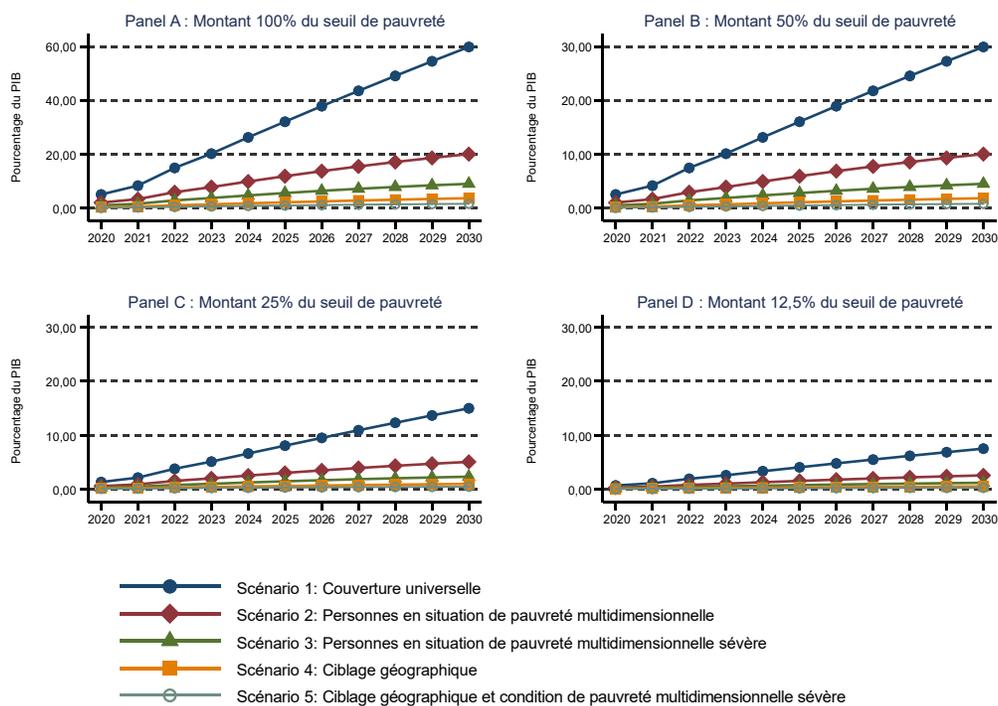
II. Résultats du chiffrage pour les transferts monétaires

Tous les scénarios du chiffrage ont été estimés en pourcentage du produit intérieur brut et en millions de dollars, au niveau national, par départements et par mécanisme de la PNPPS. Par souci de présentation et d'espace, les résultats sont montrés de façon visuelle (graphiques) ici dans le cœur de ce texte pour les cinq scénarios quant à la couverture de la population au niveau national et les quatre scénarios quant aux montants versés ; cependant les détails de toutes les estimations se trouvent disponibles (voir tableaux en annexe 3). Il est important de rappeler que dans tous les scénarios, le chiffrage tient compte du déploiement progressif de la politique et des coûts administratifs.

A. Le coût total des transferts monétaires

Le coût total des transferts monétaires varie énormément en fonction des scénarios (voir le graphique 5). Le panel A montre le coût total des transferts monétaires quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté, selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 1,7% du PIB pour la couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 60% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,8% à 20% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,4% à 14,9% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,2% à 7,5% du PIB.

Graphique 5
Haïti : coût total des transferts monétaires, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

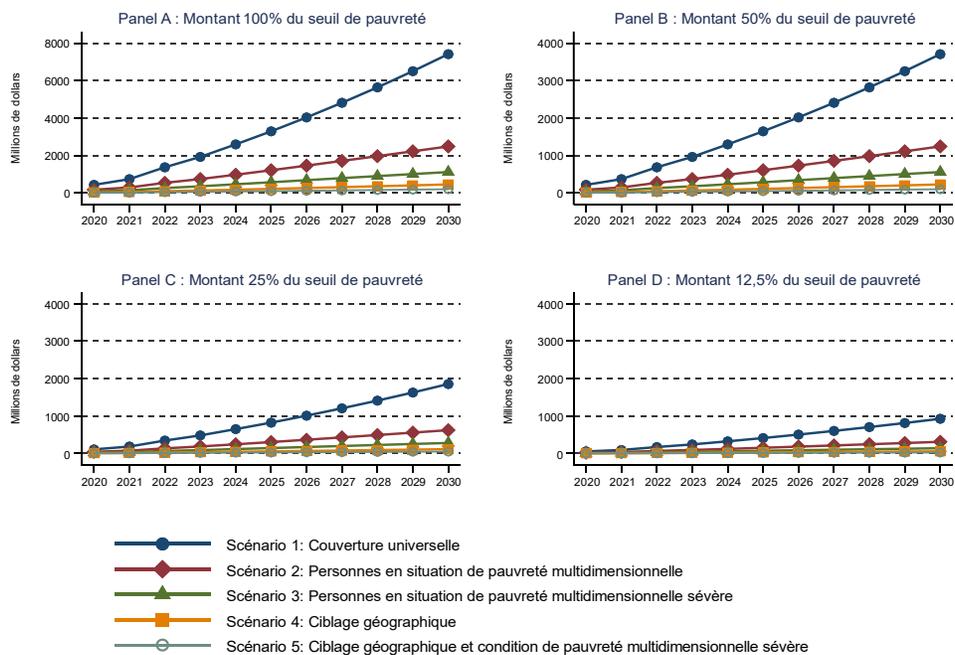


Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 6. Le panel A montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 205 millions de dollars pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 7 425 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 102 à 3 712 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 51 à 1 856 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 25 à 928 millions de dollars.

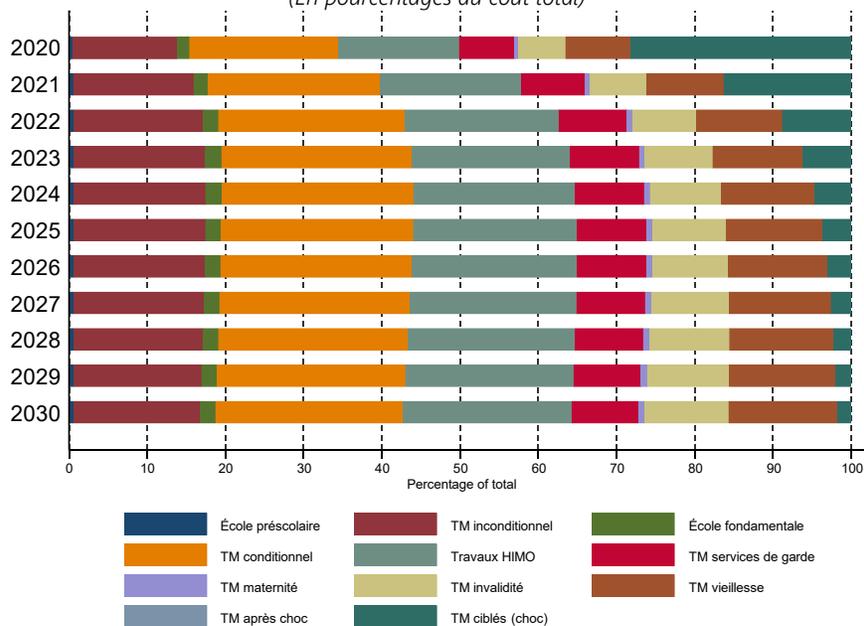
En termes de poids par mécanisme, les transferts monétaires dirigés à l'enfance (axe 1) représentent presque 60% du total des transferts monétaires, suivi des transferts monétaires de l'axe stratégique 3 (maternité, vieillesse et invalidité).

Graphique 6
Haïti : coût total des transferts monétaires, 2020-2030
(En millions de dollars)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Graphique 7
Haïti : part de chaque mécanisme dans le coût total des transferts monétaires, 2020-2030
(En pourcentages du coût total)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Note : Le scénario montré correspond à la couverture population 2 (ciblage pauvreté multidimensionnelle), et au montant 2 (50% du seuil de pauvreté).

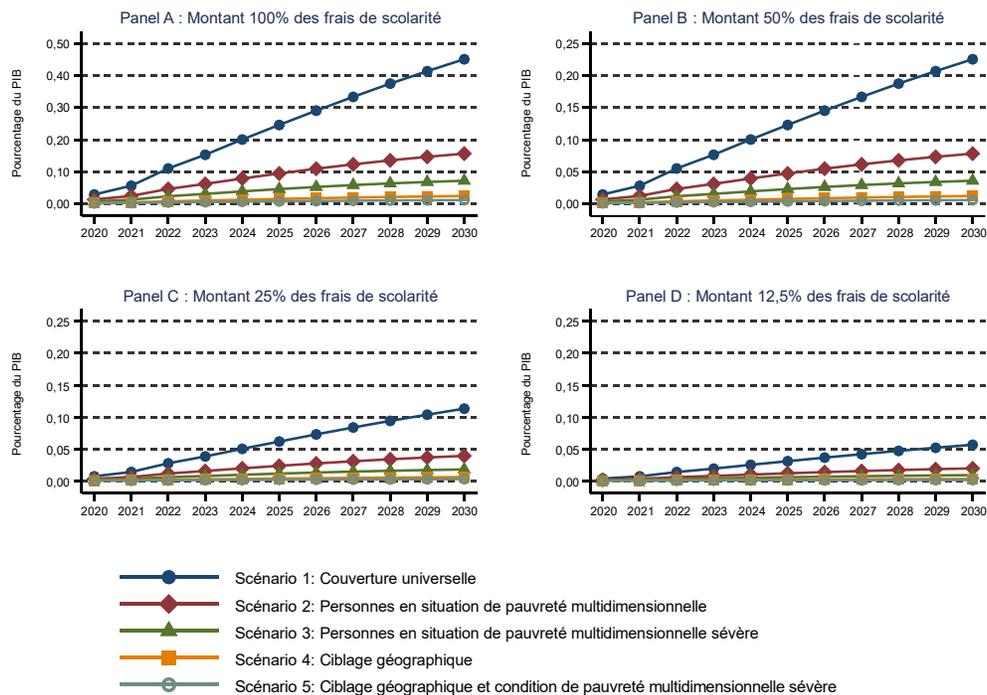
A continuation, les résultats sont présentés par mécanisme. L'ordre de présentation des mécanismes suit l'ordre d'apparition dans le document PNPPS.

B. Exemption des frais de scolarité du préscolaire

A continuation, les résultats du chiffrage pour le mécanisme d'exemption des frais de scolarité du préscolaire sont présentés. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 1 (enfance) de la PNPPS.

Le coût de l'exemption des frais de scolarité du préscolaire varie en fonction des scénarios (voir le graphique 8). Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% des frais de scolarité selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,01% du PIB pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 0,45% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% des frais de scolarité, celui-ci varie de 0,01% à 0,23% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% des frais de scolarité, celui-ci varie de 0,003% à 0,11% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% des frais de scolarité), les coûts varient de 0,001% à 0,06% du PIB.

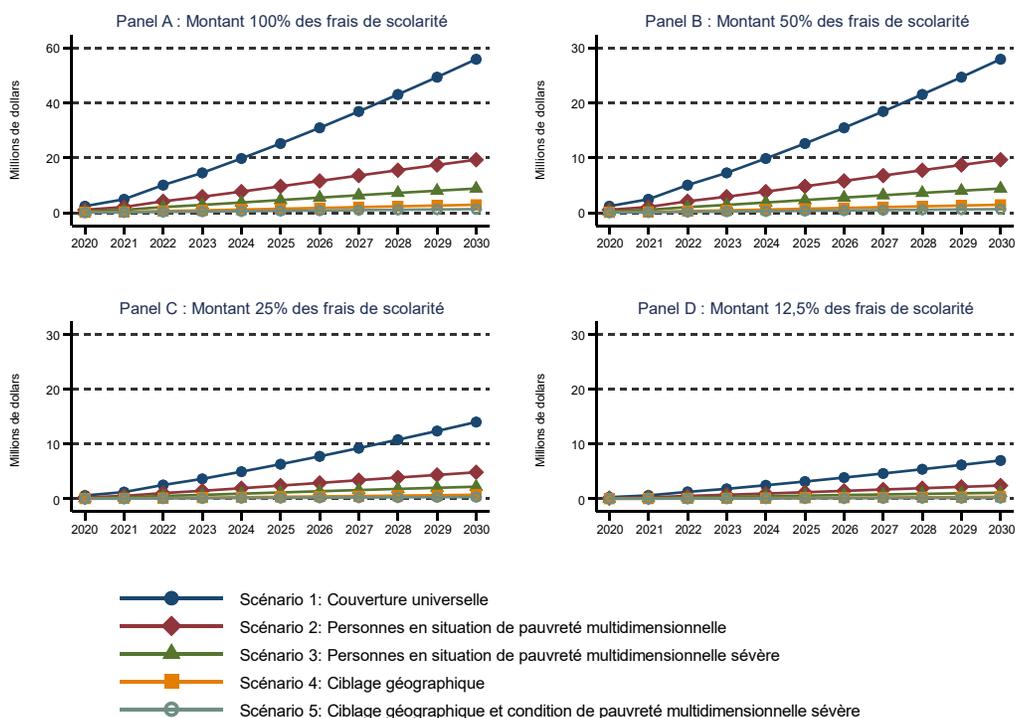
Graphique 8
Haïti : coût exemption des frais de scolarité préscolaire, 2020-2030
(En pourcentages du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 9. Le panel A montre le coût de l'exemption des frais de scolarité du préscolaire quand le montant équivaut à 100% des frais de scolarité selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 2 millions de dollars pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 53 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% des frais de scolarité, celui-ci varie de 1 à 26 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% des frais de scolarité, celui-ci varie de 500 mille à 13 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% des frais de scolarité), les coûts varient de 266 mille à 7 millions de dollars.

Graphique 9
Haïti : coût exemption des frais de scolarité préscolaire, 2020-2030
(En millions de dollars)



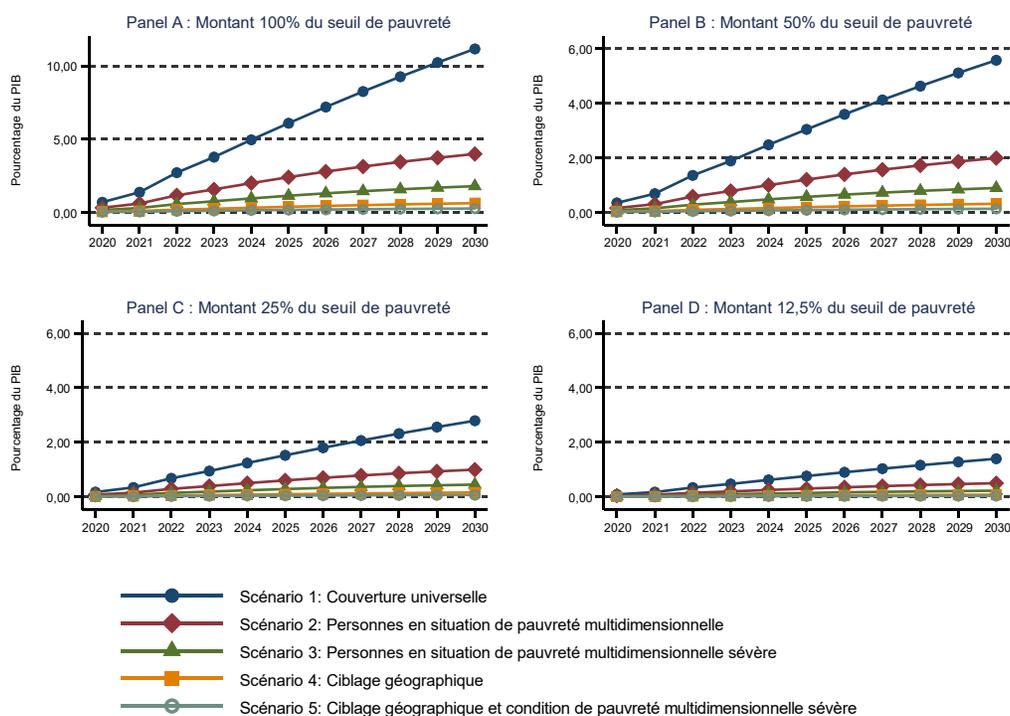
Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

C. Le transfert monétaire inconditionnel (0 à 5 ans)

Les résultats du chiffrage pour le mécanisme de transfert monétaire inconditionnel pour les enfants de 0 à 5 ans sont présentés ci-dessous. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 1 (enfance) de la PNPPS.

Le coût du transfert monétaire inconditionnel pour les enfants de 0 à 5 ans varie en fonction des scénarios (voir le graphique 10). Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,3% du PIB pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 11,2% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,13% à 5,6% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,07% à 2,8% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,03% à 1,4% du PIB.

Graphique 10
Haïti : coût transfert monétaire inconditionnel (0 à 5 ans), 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

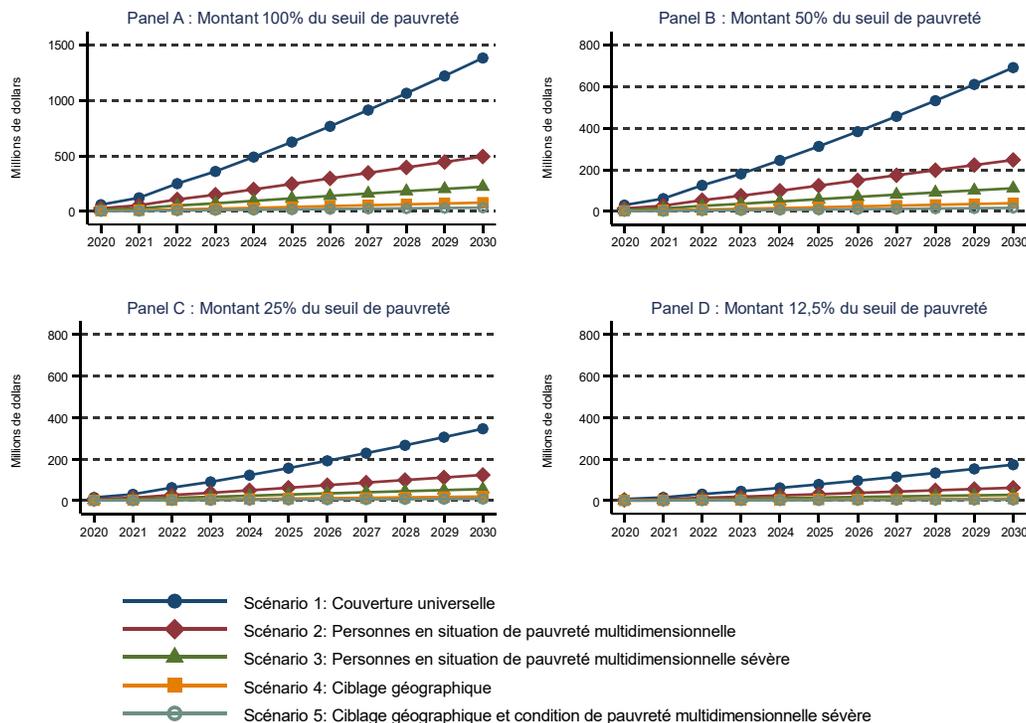


Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 11. Le panel A montre le coût du transfert monétaire inconditionnel pour les enfants de 0 à 5 ans quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 33 millions de dollars pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 1 383 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 16 à 691 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires

quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 8 à 346 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 4 à 173 millions de dollars.

Graphique 11
Haïti : coût transfert monétaire inconditionnel (0 à 5 ans), 2020-2030
(En millions de dollars)



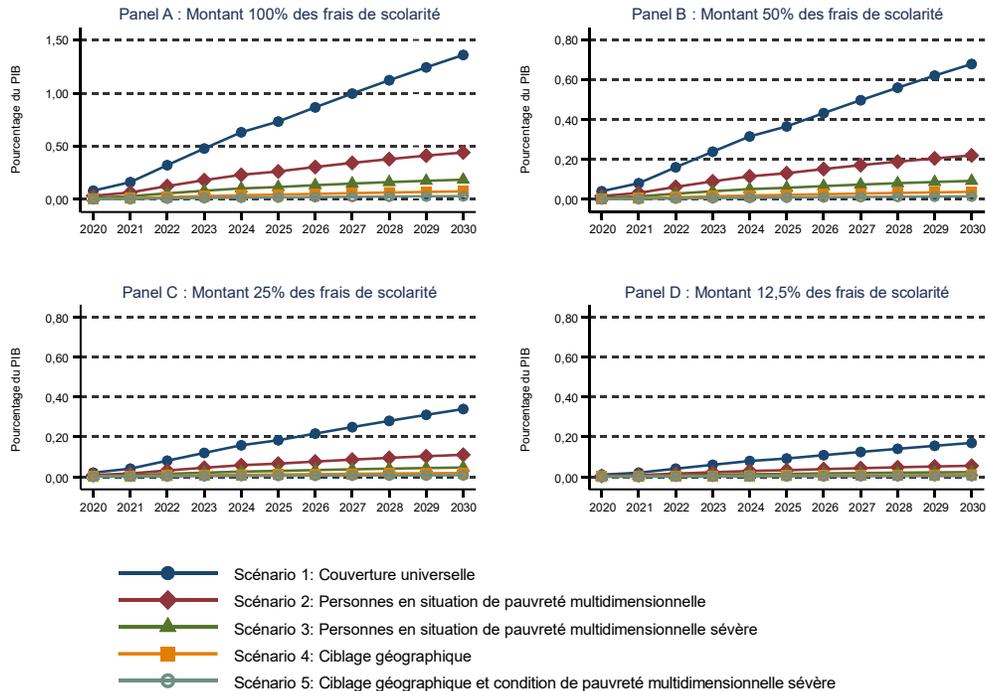
Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

D. Exemption des frais de scolarité de l'école fondamentale

Le graphique 12 et 13 montrent les résultats du chiffrage pour le mécanisme d'exemption des frais de scolarité de l'école fondamentale. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 1 (enfance) de la PNPPS.

Le coût de l'exemption des frais de scolarité de l'école fondamentale varie en fonction des scénarios (voir le graphique 12). Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% des frais de scolarité selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,03% du PIB pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 1,4% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% des frais de scolarité, celui-ci varie de 0,13% à 0,7% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% des frais de scolarité, celui-ci varie de 0,01% à 0,34% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% des frais de scolarité), les coûts varient de 0,004% à 0,17% du PIB.

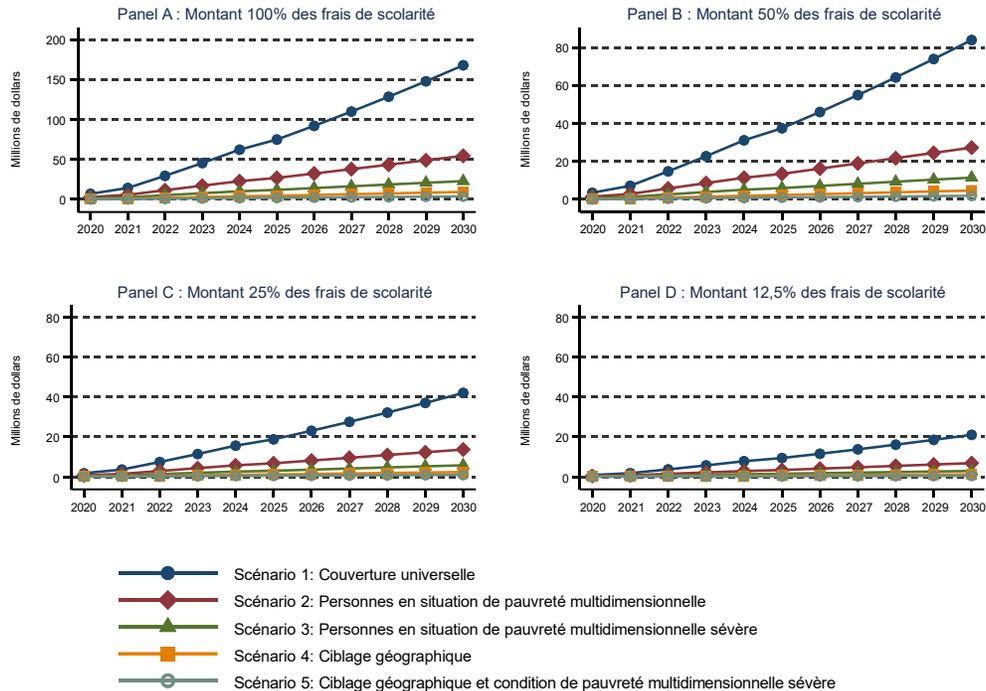
Graphique 12
Haïti : coût exemption des frais de scolarité école fondamentale, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 13. Le panel A montre le coût de l'exemption des frais de scolarité de l'école fondamentale quand le montant équivaut à 100% des frais de scolarité selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 4 millions de dollars pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 168 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% des frais de scolarité, celui-ci varie de 2 à 84 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% des frais de scolarité, celui-ci varie de 1 à 42 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% des frais de scolarité), les coûts varient de 481 mille à 21 millions de dollars.

Graphique 13
Haïti : coût exemption des frais de scolarité école fondamentale, 2020-2030
(En millions de dollars)



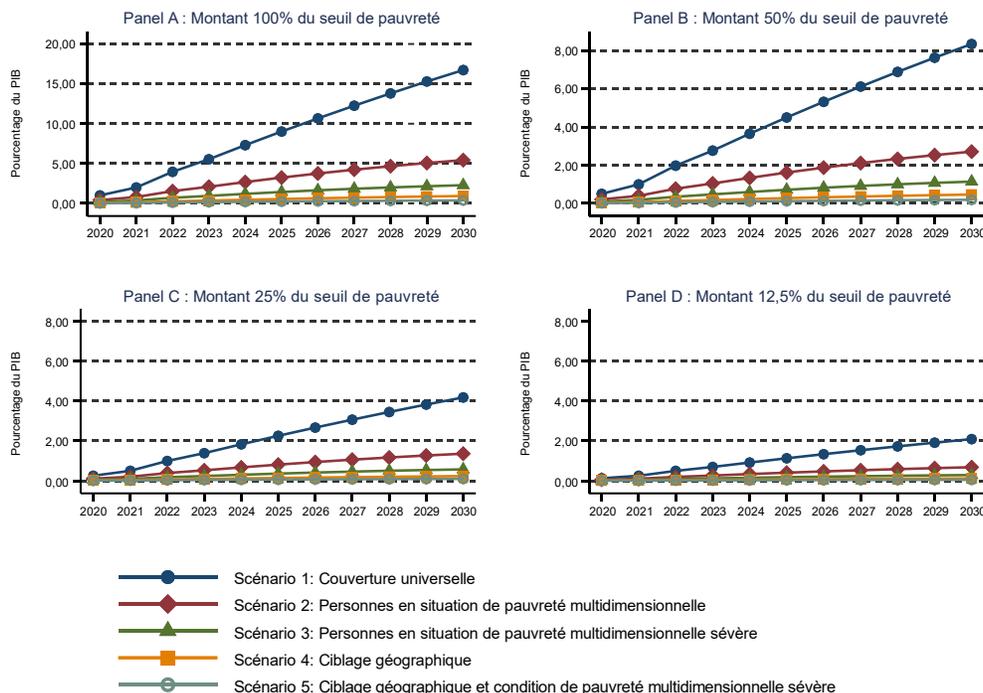
Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

E. Le transfert monétaire conditionnel (6 à 14 ans)

Les graphiques 12 et 13 montrent les résultats du chiffrage pour le mécanisme transfert monétaire conditionnel pour les enfants de 6 à 14 ans. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 1 (enfance) de la PNPPS.

Le coût du transfert monétaire conditionnel pour les enfants de 6 à 14 ans varie en fonction des scénarios (voir le graphique 14). Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,38% du PIB pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 16,7% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,2% à 8,4% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,1% à 4,2% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,05% à 2,1% du PIB.

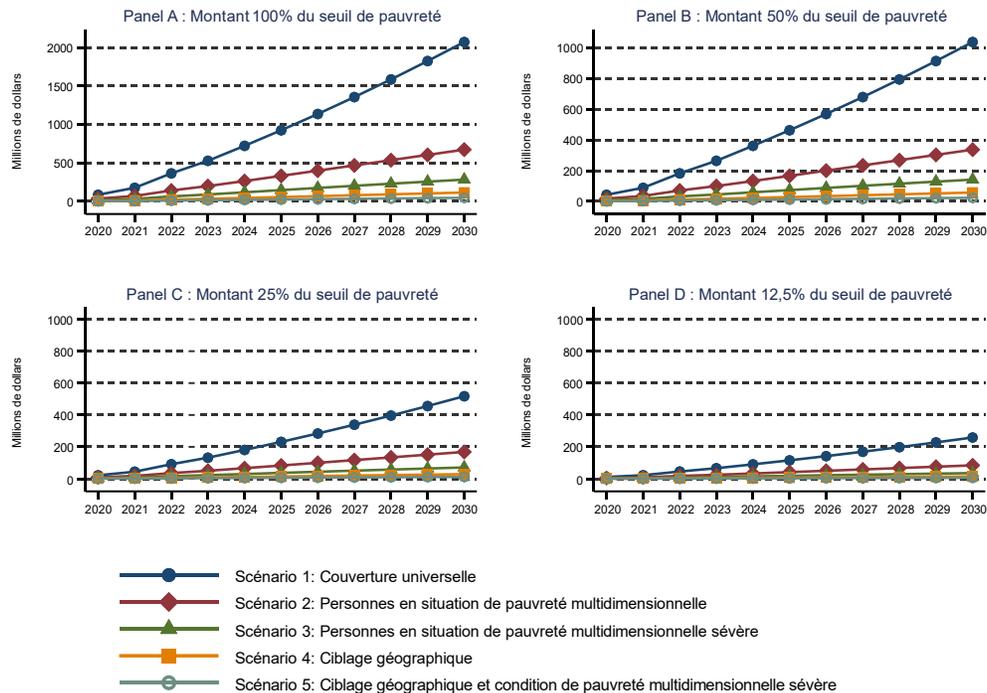
Graphique 14
Haïti : coût transfert monétaire conditionnel (6 à 14 ans), 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 15. Le panel A montre le coût du transfert monétaire conditionnel pour les enfants de 6 à 14 ans quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 47 millions de dollars pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 2 072 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 24 à 1 036 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 12 à 518 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 6 à 259 millions de dollars.

Graphique 15
Haïti : coût exemption des frais de scolarité école fondamentale, 2020-2030
(En millions de dollars)



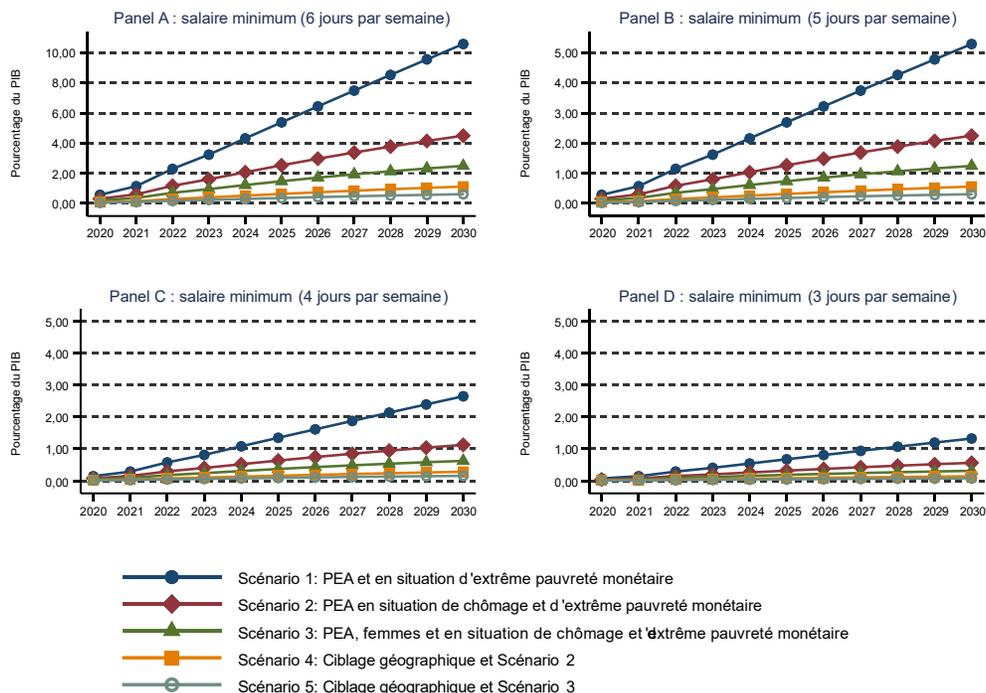
Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

F. Travaux à haute intensité de main d'œuvre

Les résultats du chiffrage pour le mécanisme travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) sont présentés ci-dessous. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 2 (travail, emploi et employabilité) de la PNPPS.

Le coût du mécanisme travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) varie en fonction des scénarios (voir le graphique 16). Dans ce cas, comme déjà signalé (voir section I.C.1) et tel qu'on peut apprécier dans les graphiques suivants, les scénarios de couverture de la population sont ajustés et concernent la PEA et les conditions de pauvreté monétaire. Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% du salaire minimum avec 6 jours par semaine selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,6% du PIB pour un scénario 5 de la population (ciblage géographique, pour femmes au chômage et en situation d'extrême pauvreté monétaire) à 10,6% du PIB pour la PEA en situation d'extrême pauvreté monétaire. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 100% du salaire minimum avec 5 jours par semaine, celui-ci varie de 0,3% à 5,3% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 100% du salaire minimum avec 4 jours par semaine, celui-ci varie de 0,15% à 2,6% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 100% du salaire minimum avec 3 jours par semaine), les coûts varient de 0,08% à 1,3% du PIB.

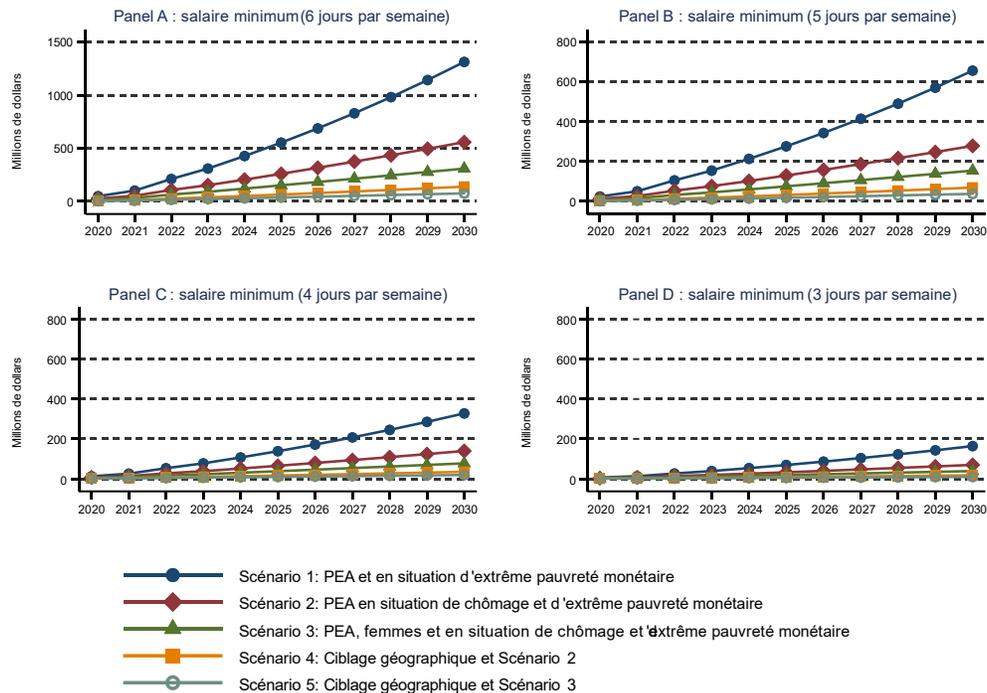
Graphique 16
Haïti : coût travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 17. Le panel A montre le coût du mécanisme travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) quand le montant équivaut à 100% du salaire minimum avec 6 jours par semaine selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 76 millions de dollars pour un scénario 5 de la population (ciblage géographique, pour femmes au chômage et en situation d'extrême pauvreté monétaire) à 1 312 millions de dollars pour la PEA en situation d'extrême pauvreté monétaire. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 100% du salaire minimum avec 5 jours par semaine, celui-ci varie de 38 à 656 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 100% du salaire minimum avec 4 jours par semaine, celui-ci varie de 19 à 328 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 100% du salaire minimum avec 3 jours par semaine), les coûts varient de 6 à 164 millions de dollars.

Graphique 17
Haïti : coût travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), 2020-2030
(En millions de dollars)



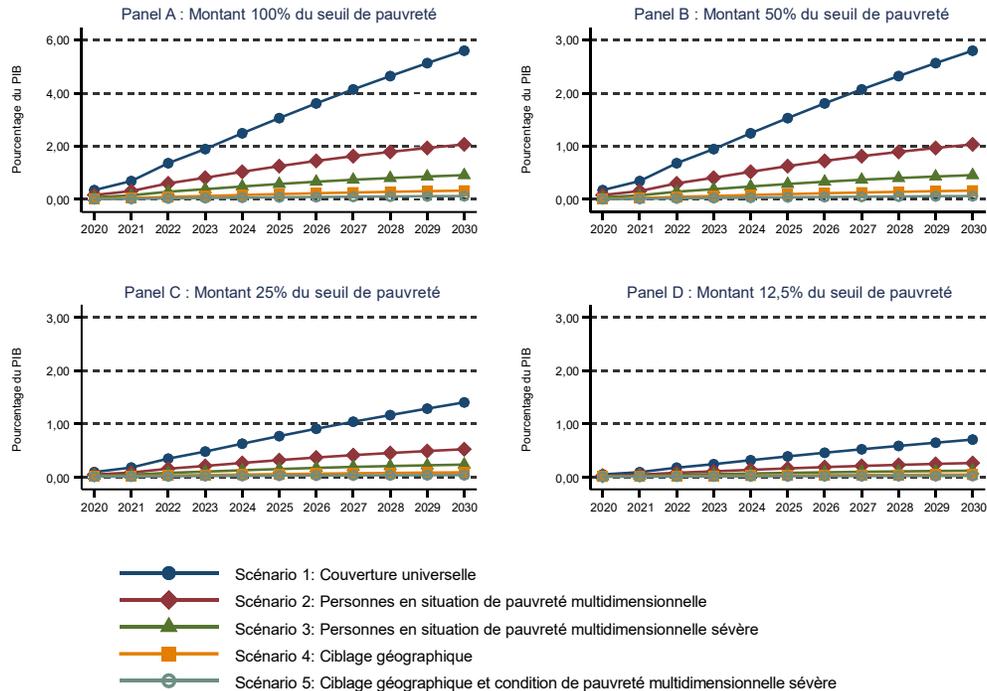
Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

G. Transfert monétaire pour service de garde

Les résultats du chiffrage pour le mécanisme transfert monétaire pour le service de garde sont montrés ci-dessous. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 2 (travail, emploi et employabilité) de la PNPPS.

Le coût du transfert monétaire pour le service de garde varie en fonction des scénarios (voir le graphique 18). Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,13% du PIB pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 5,6% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,06% à 2,8% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,03% à 1,4% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,02% à 0,7% du PIB.

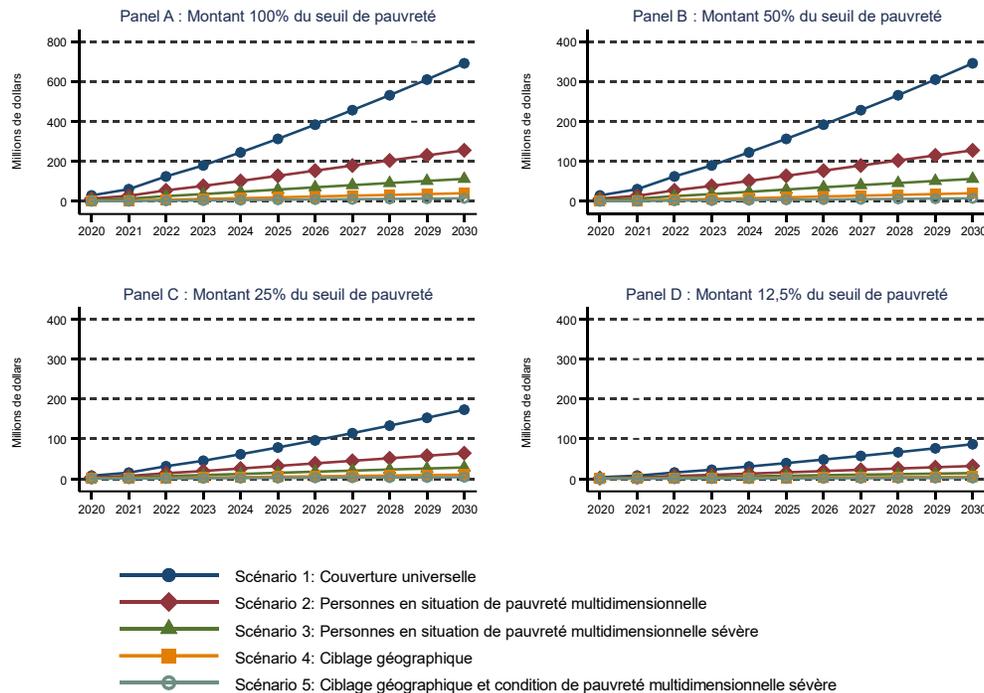
Graphique 18
Haïti : coût transfert monétaire pour services de garde, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 19. Le panel A montre le coût du transfert monétaire pour le service de garde quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 15 millions de dollars pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 693 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 8 à 347 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 4 à 173 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 10 à 87 millions de dollars.

Graphique 19
Haïti : coût transfert monétaire pour services de garde, 2020-2030
(En millions de dollars)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

H. Transfert monétaire maternité

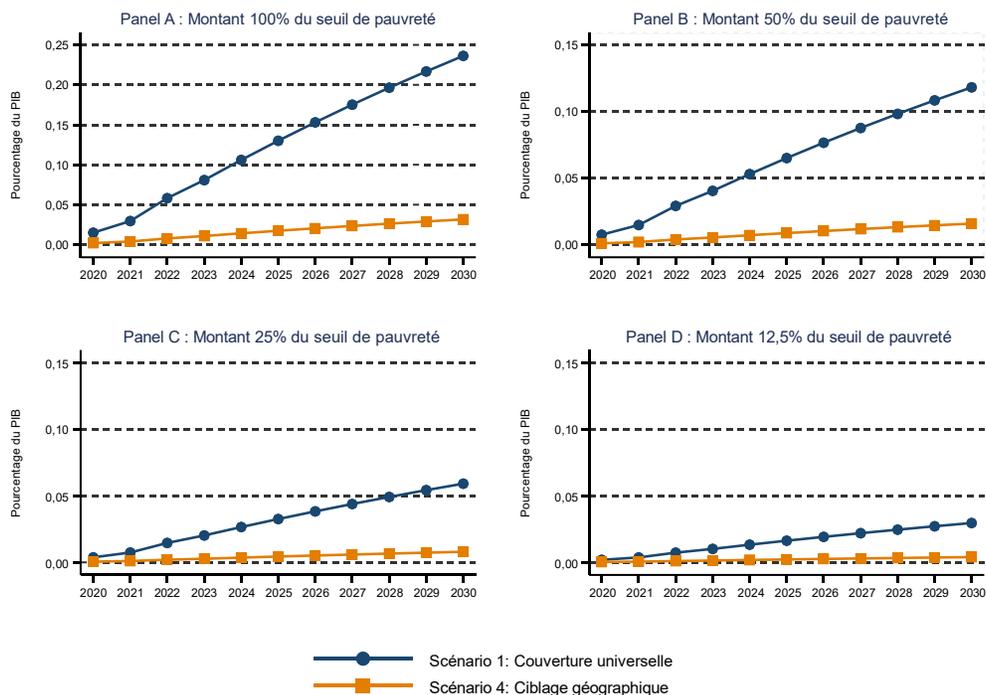
Les résultats du chiffrage pour le mécanisme transfert monétaire pour maternité sont montrés ci-dessous. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 3 (protection sociale en santé et protection de la vieillesse et de l'invalidité) de la PNPPS.

Pour le mécanisme transfert monétaire maternité, il n'a pas été possible d'estimer avec un intervalle de confiance suffisant les femmes avec nouveau-nés en situation de pauvreté multidimensionnelle (trop peu de cas dans l'enquête EMMUS 2016-2017). C'est la raison pour laquelle dans les estimations qui suivent il n'y pas de scénarios 2 (ciblage pauvreté multidimensionnelle), de scénario 3 (ciblage pauvreté multidimensionnelle sévère) et de scénario 5 (ciblage géographique et pauvreté multidimensionnelle sévère).

Le coût du transfert monétaire pour maternité varie en fonction des scénarios (voir le graphique 20). Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,03% du PIB pour une couverture 4 de la population (ciblage géographique) à 0,2% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,016% à

0,12% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,008% à 0,059% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,004% à 0,03% du PIB.

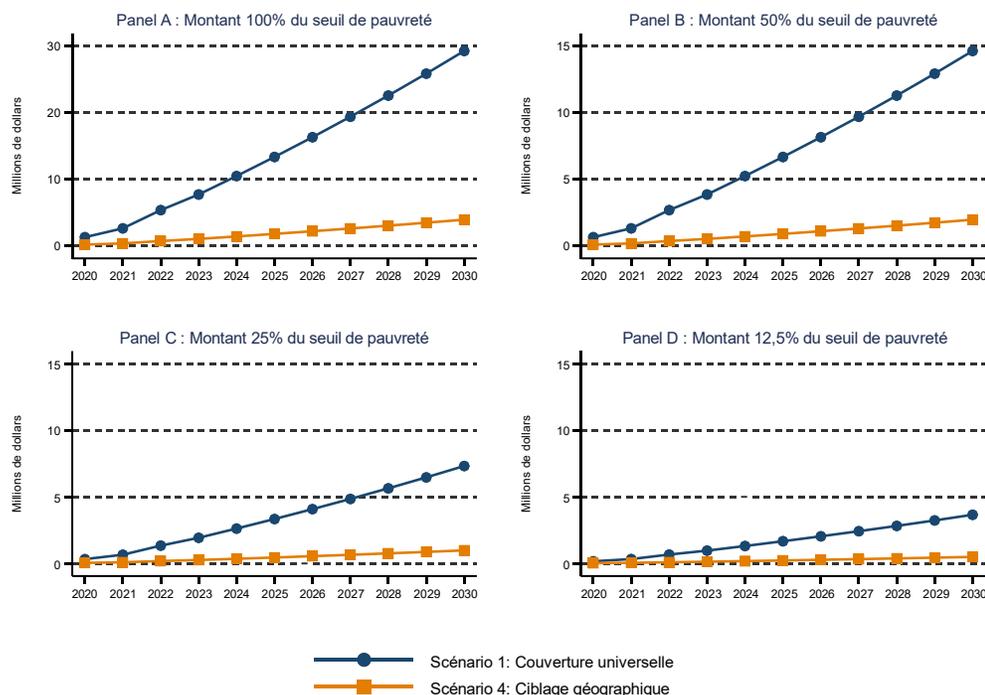
Graphique 20
Haïti : coût transfert monétaire pour maternité, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 21. Le panel A montre le coût du transfert monétaire pour maternité quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 3,9 millions de dollars pour une couverture 4 de la population (ciblage géographique) à 29 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 2 à 14 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 1 à 7 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,5 à 3,7 millions de dollars.

Graphique 21
Haïti : coût transfert monétaire pour maternité, 2020-2030
(En millions de dollars)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

I. Transfert monétaire invalidité

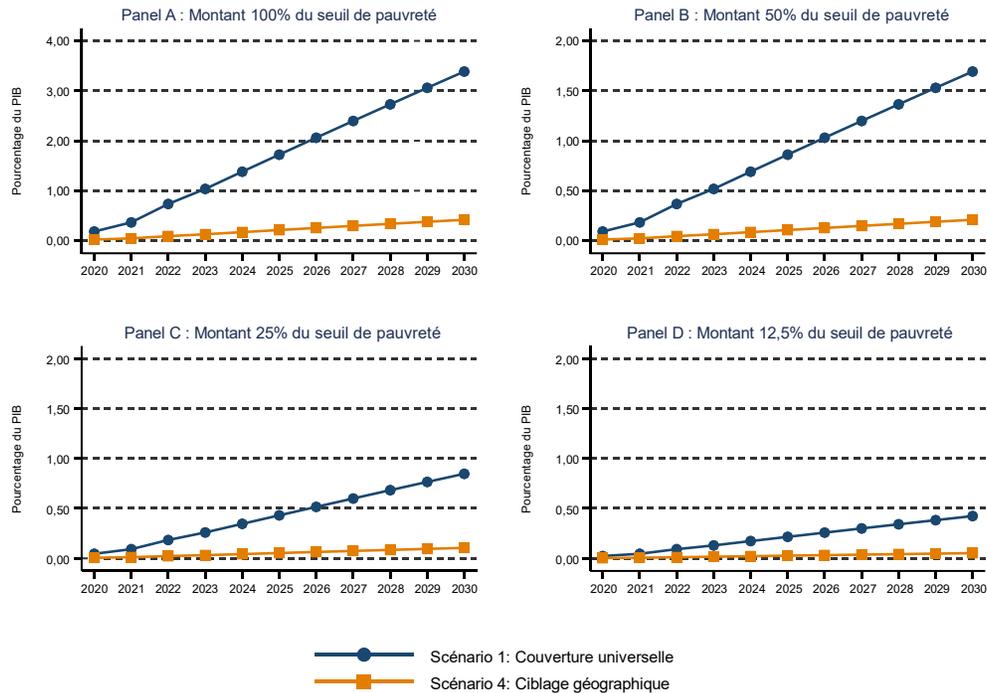
Les résultats du chiffrage pour le mécanisme transfert monétaire pour invalidité sont montrés ci-dessous. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 3 (protection sociale en santé et protection de la vieillesse et de l'invalidité) de la PNPPS.

Pour le mécanisme transfert monétaire invalidité, il n'a pas été possible d'estimer avec un intervalle de confiance suffisant les personnes en situation de handicap grave et en situation de pauvreté multidimensionnelle (trop peu de cas dans l'enquête EMMUS 2016-2017). C'est la raison pour laquelle dans les estimations qui suivent il n'y pas de scénario 2 (ciblage pauvreté multidimensionnelle), de scénario 3 (ciblage pauvreté multidimensionnelle sévère) et de scénario 5 (ciblage géographique et pauvreté multidimensionnelle sévère).

Le coût du transfert monétaire pour invalidité varie en fonction des scénarios (voir le graphique 22). Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,4% du PIB pour une couverture 4 de la population (ciblage géographique) à 3,4% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,2% à 1,7% du PIB. Pour le panel C

qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,1% à 0,8% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,05% à 0,42% du PIB.

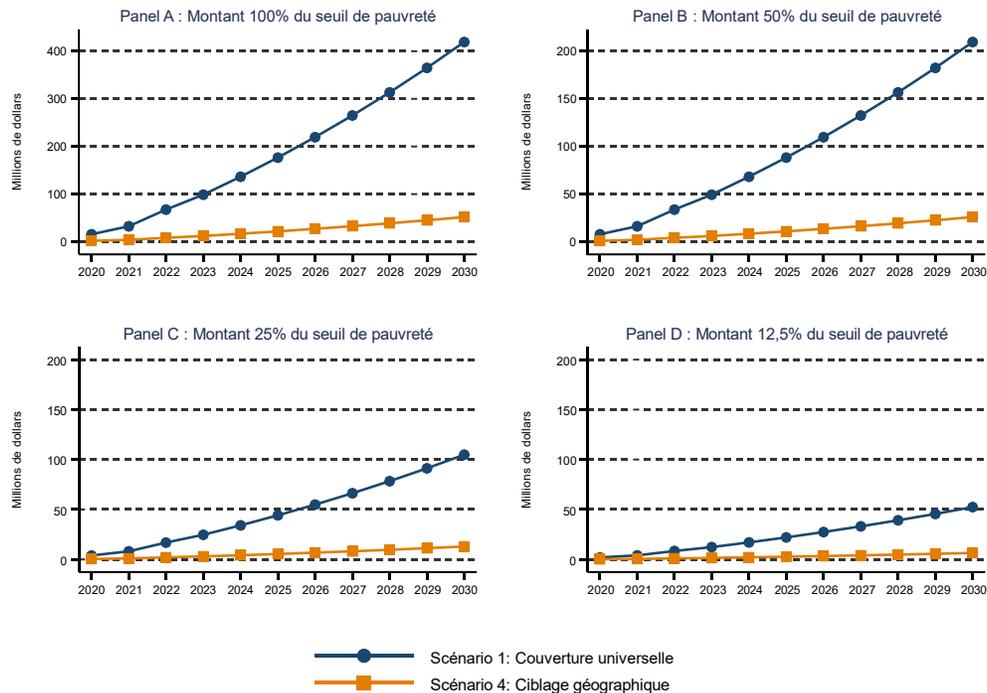
Graphique 22
Haïti : coût transfert monétaire pour invalidité, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 23. Le panel A montre le coût du transfert monétaire pour invalidité quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 52 millions de dollars pour une couverture 4 de la population (ciblage géographique) à 419 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 26 à 210 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 13 à 105 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 6 à 52 millions de dollars.

Graphique 23
Haïti : coût transfert monétaire pour invalidité, 2020-2030
(En millions de dollars)



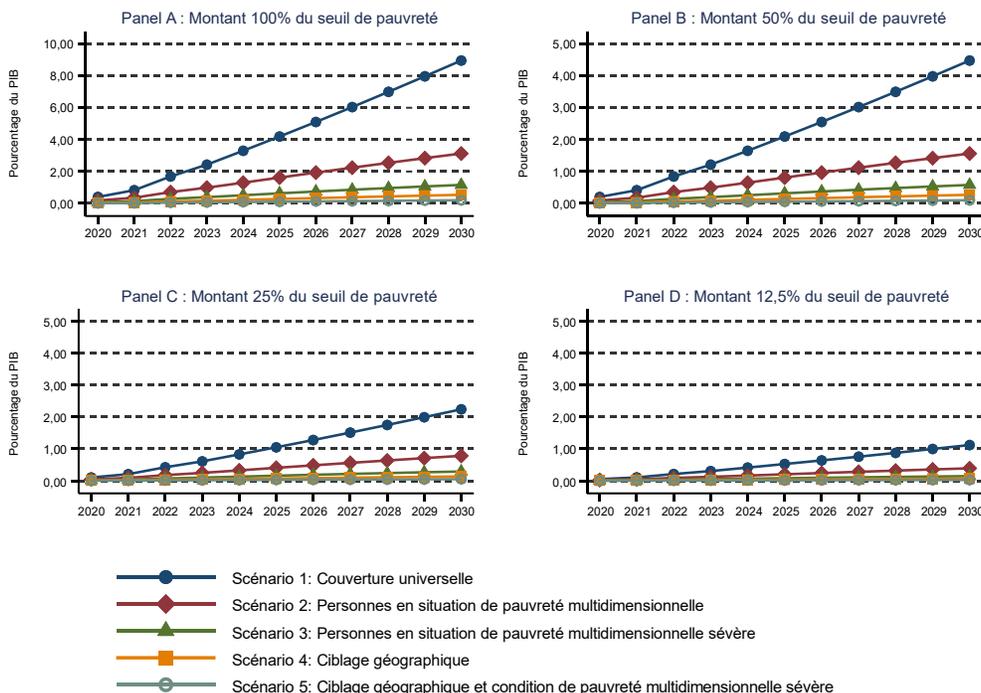
Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

J. Transfert monétaire vieillesse

Les résultats du chiffrage pour le mécanisme transfert monétaire pour invalidité sont montrés ci-dessous. Ce mécanisme appartient à l'axe stratégique 3 (protection sociale en santé et protection de la vieillesse et de l'invalidité) de la PNPPS.

Le coût du transfert monétaire vieillesse varie en fonction des scénarios (voir le graphique 24). Le panneau A montre le coût quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,2% du PIB pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 9% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panneau B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,1% à 4,5% du PIB. Pour le panneau C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,05% à 2,2% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panneau D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,03% à 1,12% du PIB.

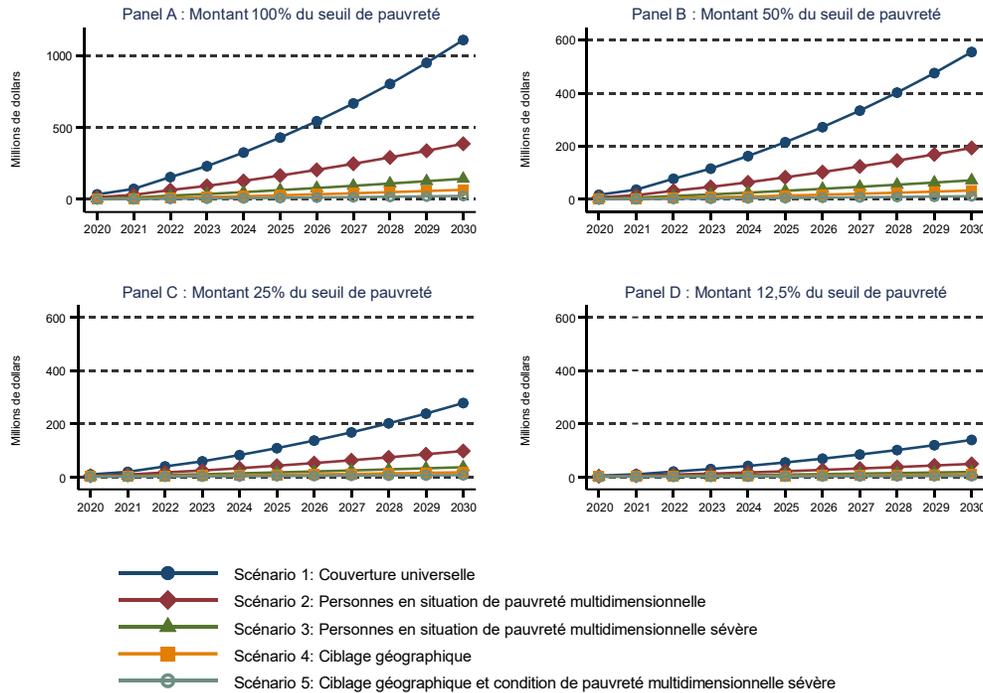
Graphique 24
Haïti : coût transfert monétaire vieillesse, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s’apprécier dans le graphique 25. Le panel A montre le coût du transfert monétaire vieillesse quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 25 millions de dollars pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 1 110 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 12 à 555 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 6 à 277 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 3 à 139 millions de dollars.

Graphique 25
Haïti : coût transfert monétaire vieillesse, 2020-2030
(En millions de dollars)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

K. Transferts monétaires en cas de choc

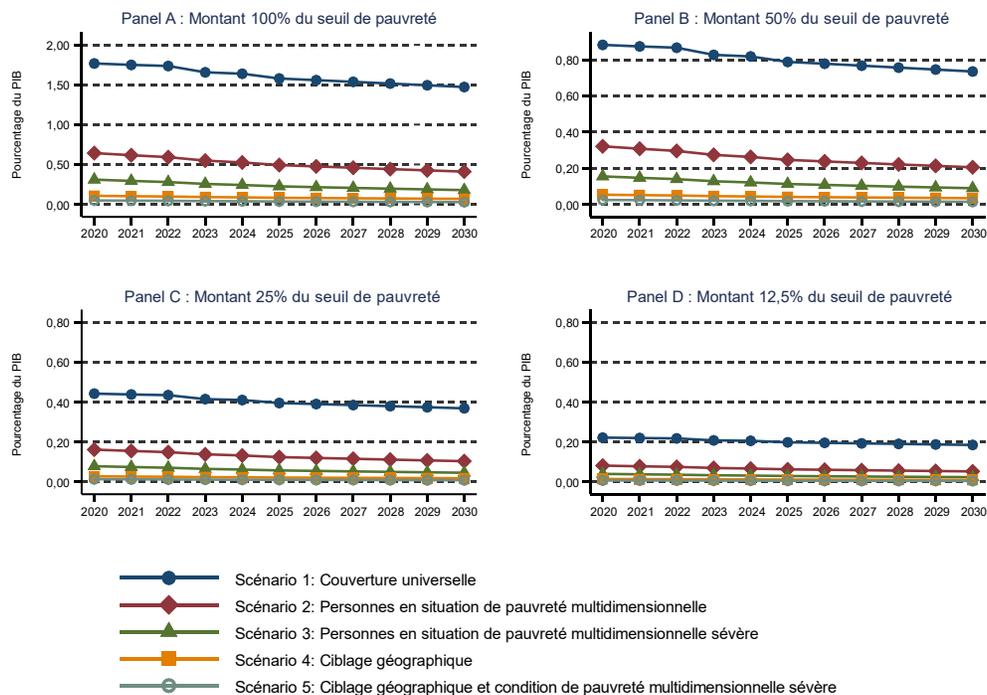
Les résultats du chiffrage pour les mécanismes de transferts monétaires en cas de choc sont montrés ci-dessous. Ces mécanismes appartiennent à l'axe stratégique 4 (protection et promotion sociales réactives aux chocs) de la PNPPS. Éventuellement, ces mécanismes de transferts monétaires sont utilisés conjointement aux mécanismes suivants : transfert monétaire après choc ; transfert monétaire exemption du préscolaire ; transfert monétaire inconditionnel pour les enfants de 0 à 5 ans ; transfert monétaire exemption de l'école fondamentale ; transfert monétaire conditionnel pour les enfants de 6 à 14 ans ; et le transfert monétaire pour le service de garde. Les cinq derniers transferts monétaires mentionnés ne sont pas spécifiques aux chocs, mais les personnes qui basculent dans la pauvreté à cause du choc se verront enrôlés dans ces mécanismes (voir page 74 du document PNPPS).

Le coût des transferts monétaires en cas de choc varie en fonction des scénarios (voir le graphique 26). Le panel A montre le coût quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 0,028% du PIB pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 1,5% du PIB pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,014% à 0,7% du PIB. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts

monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,007% à 0,4% du PIB. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,003% à 0,18% du PIB.

L'évolution du coût des transferts monétaires en cas de choc est différente des autres mécanismes puisque c'est le seul mécanisme pour lequel n'a pas été appliqué l'hypothèse de progression graduelle de couverture.

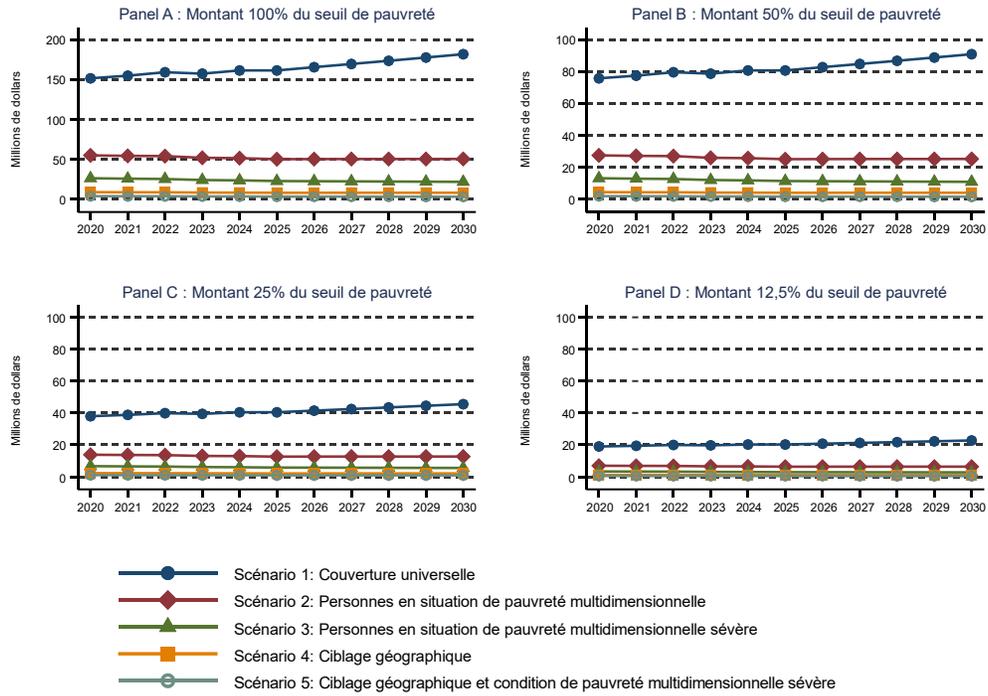
Graphique 26
Haïti : coût transferts monétaires en cas de choc, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ces mêmes résultats en millions de dollars peuvent s'apprécier dans le graphique 27. Le panel A montre le coût des transferts monétaires en cas de choc quand le montant équivaut à 100% du seuil de pauvreté selon les différents scénarios de couverture de la population. En 2030, le coût varie de 3 millions de dollars pour une couverture 5 de la population (ciblage géographique et selon la condition de pauvreté multidimensionnelle sévère) à 182 millions de dollars pour la couverture universelle. De même pour le panel B qui montre le coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 50% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 1,7 à 91 millions de dollars. Pour le panel C qui correspond au coût des transferts monétaires quand le montant équivaut à 25% du seuil de pauvreté, celui-ci varie de 0,9 à 46 millions de dollars. Finalement, pour les montants les moins généreux (panel D correspondant au montant de 12,5% du seuil de pauvreté), les coûts varient de 0,4 à 23 millions de dollars.

Graphique 27
 Haïti : coût transferts monétaires en cas de choc, 2020-2030
 (En millions de dollars)



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

III. Conclusions

Pour la CEPALC, en Haïti il est nécessaire d'avancer vers la mise en place de politiques publiques fondées sur l'approche de droits, la dignité humaine, la liberté, l'égalité et la solidarité. C'est une condition *sine qua non* pour que les destinataires des politiques publiques soient considérés comme des titulaires de droits à part entière et non des « bénéficiaires » passifs. De plus, il est aussi essentiel de créer des synergies positives entre la protection sociale non contributive (comme les mécanismes de transferts monétaires proposées dans le document PNPPS) et l'inclusion dans le marché du travail afin de surmonter durablement la pauvreté et les inégalités (voir Abramo, Cecchini et Morales, 2019). Les nombreux mécanismes de transferts monétaires proposés dans le document de PNPPS vont dans cette direction.

Tel qu'il est dit dans le chapitre 11 du document de PNPPS dédié au financement, des moyens financiers doivent être mobilisés pour la mise en œuvre de la politique : en élargissant l'espace budgétaire (ressources internes), mais aussi en mobilisant les ressources externes (mobilisation de l'aide publique au développement). Au fil des ans, une multiplicité d'acteurs internationaux ont exécuté de façon fragmentaire et peu coordonnée de nombreuses ressources pour faire face aux situations d'urgence. Ces situations d'urgence, comme la faim et la malnutrition, se répètent chaque année et s'ajoutent aux besoins et vulnérabilités structurels encourus par la population. Un système national de protection et promotion sociales en Haïti, peut ainsi se convertir en une véritable plateforme efficace pour recevoir et exécuter ces fonds, de manière transparente et bénéfique pour toute la population.

La mise en œuvre des différents mécanismes de transferts monétaires devrait être participative (participation de tous les acteurs sociaux) et un appel au dialogue social serait fortement recommandé pour établir des priorités, pour exercer un contrôle social, garantir la supervision et la transparence des fonds reçus, ainsi que sa continuité au fil des années nécessaires à son extension à l'ensemble de la population ciblée. Les résultats présentés dans cette étude

(avec les nombreux scénarios estimés) prétendent contribuer à la prise de décision des acteurs publics et sociaux concernant la couverture de la population voulue et les montants associés à chaque mécanisme de transfert monétaire de la PNPPS.

Enfin, bien que cet exercice concerne en tout premier lieu le chiffrage des mécanismes de la politique sociale, il est nécessaire de souligner que de telles politiques vont de la main de la recherche d'une croissance économique soutenue et durable. En effet, il est difficile d'imaginer que les réponses à apporter dans les différents domaines de la politique sociale, tenant compte des carences auxquelles Haïti fait face, pourraient se matérialiser sans mettre aussi l'accent sur le fait que promouvoir la croissance économique et promouvoir l'équité sont un tandem indissociable.

Bibliographie

- Abramo, L., S. Cecchini et B. Morales (2019), *Programas sociales, superación de la pobreza e inclusión laboral. Aprendizajes desde América Latina y el Caribe*, Libros de la CEPAL, n° 155 (LC/PUB.2019/5-P), Santiago, Chili.
- Acosta, P., P. Leite et J. Rigolini (2011), « Should Cash Transfers Be Confined to the Poor? Implications for Poverty and Inequality in Latin America », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 5875, Washington, D.C., Banque Mondiale [en ligne] <https://ssrn.com/abstract=1957032>.
- Alkire, S. et al. (2019), « Changes over time in the global multidimensional poverty index: a ten countries study », Note 48, Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI).
- Alkire, S., J. M. Roche et A. Vaz (2017), « Changes over time in multidimensional poverty: methodology and results for 34 countries », *World Development*, vol. 34.
- AMURT (Ananda Marga Universal Relief Team), « Cash-for-Work and a Green Future », Haiti [en ligne] <https://www.amurt.net/haiti-green-future/>.
- Appaix, O. (2016), « Evaluation de Kore Fanmi dans les communes ciblées du Sud-Est », Evaluation Report, Haiti, Global Evaluation Report Oversight System (GEROS)/United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF) [en ligne] https://www.unicef.org/evaldatabase/files/Rapport_evaluation_Kore_Fanmi_FINAL_Haiti_2016-007.pdf.
- Caldes, N. et J. A. Maluccio (2005), « The cost of conditional cash transfers », *Journal of International Development*, vol. 17.
- CARE (2008), « CARE starts "cash-for-work" program for school cleaning in Haiti », Rapport de CARE, 6 oct. 2008 [en ligne] <https://reliefweb.int/report/haiti/care-starts-cash-work-programme-school-cleaning-haiti>.
- Catubig, C., R. Villano et B. Dollery (2016), « The Administrative Efficiency of Conditional Cash Transfer Programmes: Evidence from The Pantawid Pamilyang Pilipino Program », *Asia-Pacific Development Journal*, vol. 23, n° 1, United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP), Juin [en ligne] <https://www.unescap.org/sites/default/files/chapter%206.pdf>.

- Cecchini, S. (2009), « Do CCT Programmes Work in Low-Income Countries? », *One Pager*, 90, International Policy Centre for Inclusive Growth [en ligne] <https://ipcig.org/publication/26961>.
- Cecchini, S., P. Villatoro et X. Mancero (2019), « El impacto de las transferencias monetarias sobre la pobreza en América Latina », manuscrit.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (2020), Non-contributory Social Protection Programmes Database [en ligne] <https://dds.cepal.org/bpsnc/home>.
- _____ (2019), *Panorama social de América Latina 2019* (LC/PUB.2019/22-P/Rev.1), Santiago, Chili.
- Chiwele, D. K. (2010), « Assessing Administrative Capacity and Costs of Cash Transfer Schemes in Zambia. Implications for Rollout », *Country Study, International Policy Center for Inclusive Growth*, n° 20, Février [en ligne] <https://ipcig.org/pub/IPCCountryStudy20.pdf>.
- CNSA/MARNDR (Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire/Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural) (2012), « HAITI Perspectives sur la sécurité alimentaire ».
- Coady, D. P., R. Perez et H. Vera-Illamas (2005), « Evaluating the Cost of Poverty Alleviation Transfer Programs: An Illustration Based on PROGRESA in Mexico », *FCND Discussion Paper*, 199, Washington, D. C., International Food Policy Research Institute [en ligne] <https://ageconsearch.umn.edu/record/59284/>.
- CSCCA (Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif) (2019), « Audit Spécifique de gestion du fond Petro Caribe. Gestion des projets financés par le Fonds Petro Caribe », Rapport 2, Mai.
- Dorsainvil, D. (2015), « Évaluation du financement public de la politique de protection sociale : une lecture spéciale du programme Ede Pep », *Estudios e Investigaciones*, n° 2447 (LC/MEX/W.11), Mexico, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- ECVMAS (Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après Séisme) (2012), Haïti.
- EMMUS-VI (Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services) (2016-2017), Haïti.
- FAES (Fonds d'Assistance Economique et Sociale du Gouvernement de la République d'Haïti) (2014), « EDE PEP, les Programmes d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté extrême du Gouvernement Martelly-Lamothe » [en ligne] <https://fr.slideshare.net/FAESHAI/praesentation-des-programmes-dinclusion-sociale>.
- Filgueira, F. et E. Espindola (2015), « Hacia un sistema de transferencias monetarias para la infancia y los adultos mayores. Una estimación de impactos y posibilidades fiscales en América Latina », *serie de Políticas Sociales*, n° 216 (LC/L.3934), Santiago, Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Fiszbein, A. et N. R. Schady (2009), *Conditional Cash Transfers: Reducing Present and Future Poverty*, Washington, D. C., Banque Mondiale.
- FMI (Fonds Monétaire International) (2019), World Economic Outlook Database [en ligne] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/02/weodata/index.aspx>.
- Grosh, M. et al. (2008), *For Protection and Promotion : The Design and Implementation of Effective Safety Nets*, Washington, D. C., Banque Mondiale.
- Groupe de travail sur les transferts monétaires (2019), « Panier de dépenses (MEB) en Haïti. Calcul et guide d'utilisation », manuscrit.
- Herrera, J. et al (2014), « L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012 : la réplique sociale du séisme DIAL ; IHSI, 2014 » [en ligne] <https://dial.ird.fr/actualites/l-evolution-des-conditions-de-vie-en-haiti-entre-2007-et-2012.-la-replique-sociale-du-seisme>.
- Lamaute-Brisson, N. (2015), « Protection et promotion sociales en Haïti. La stratégie nationale d'assistance sociale (SNAS/EDE PEP), enjeux stratégiques et institutionnels », *Estudios e Investigaciones*, n° 2447, Project Document (LC/MEX/W.12), Mexico, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

- _____ (2013), « Social Protection Systems in Latin America and the Caribbean : Haiti », Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC), Janvier [en ligne] <https://www.cepal.org/en/publications/4075-social-protection-systems-latin-america-and-caribbean-haiti>.
- Le Moniteur (2019), « Arrêté fixant le salaire minimum à compter du 1er novembre 2019 » [en ligne] <https://www.haitilibre.com/docs/salaire-minimum-nov-2019.pdf>.
- Lindert, K., E. Skoufias et J. Shapiro (2006), « Redistributing Income to the Poor and the Rich: Public Transfers in Latin America and the Caribbean », Washington, D.C., Institute de la Banque Mondiale.
- Martin, H. (2017), « Calculer le niveau de vie d'un ménage : une ou plusieurs échelles d'équivalence ? », *Economie et Statistique*, N. 491-492.
- MAST (Ministère des Affaires Sociales et du Travail) (2020), *Politique nationale de protection et promotion sociales*, Port-au-Prince.
- MAST (Ministère des Affaires Sociales et du Travail d'Haïti) et al. (2015), « Kore Lavi, Renforcer la protection sociale et réduire la vulnérabilité des plus pauvres en Haïti », Fiche d'Information, Haïti, mars.
- Mercy Corps (2010), « Assessing Mercy Corps, Cash-for-Work program in Haiti » [en ligne] <https://www.mercycorps.org/articles/haiti/assessing-mercy-corps-cash-work-program-haiti>.
- Ministère de la Santé Publique et de la Population Protocole National de Prise en Charge de la Malnutrition Aiguë Globale en Haïti (2010), Unité de Coordination du Programme National d'Alimentation et Nutrition (UCPNANU), Organisation Panaméricaine de la Santé, OMS, version révisée, Mai 2010 [en ligne] https://mfkhaiti.org/wp-content/uploads/2015/04/Protocole_National_de_prise_en_charge_de_la_malnutrition_aig.pdf.
- Nations Unies (2010), « Haitians in UN's cash-for-work scheme earn income as they help their country », *UN News*, 26 January [en ligne] <https://news.un.org/en/story/2010/01/327652-haitians-uns-cash-work-scheme-earn-income-they-help-their-country>.
- Nations Unies Département des affaires économiques et sociales (2019), *World Population Prospects* [en ligne] <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Interpolated/>.
- OIT (Organisation internationale du Travail), Social Protection Floors Cost Calculator [en ligne] <https://www.social-protection.org/gimi/SPFCalculReport.action>.
- _____ (1961), « Décret du 24 février 1984 actualisant le Code du travail du 12 septembre 1961 », HAITI, NATLEX [en ligne] <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/135/64790/F61HTI01.htm>.
- ONPES (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) (2014), « Haïti: investir dans l'humain pour combattre la pauvreté. Éléments de réflexion pour une prise de décision informée », Washington, D. C., Groupe de la Banque mondiale.
- Ortiz, I. et al. (2017), « Universal Social Protection Floors: Costing Estimates and Affordability in 57 Lower Income Countries », *Extension of Social Security Working Paper*, n° 58, Geneva, Social Protection Department, Organisation internationale du Travail.
- OXFAM (2012), « Étude analyse coût-bénéfice. Intervention "Cash for Work" dans la réponse précoce à la crise alimentaire dans le Sahel », *Étude de cas : Tchad, Rapport ACB Tchad*, Octobre [en ligne] http://www.foodreserves.org/wp-content/uploads/2013/12/CBA-Chad_FV.pdf.
- PAM (Programme alimentaire mondial) (2017), *Study on Shock-Responsive Social Protection in Latin America and the Caribbean. Haiti case study* [en ligne] <https://www.opml.co.uk/files/Publications/a1537-shock-responsive-social-protection-latin-america-caribbean/haiti-case-study.pdf?noredirect=1>.
- PAM/PNCS/BRASIL (Programme alimentaire mondial/Programme National des Cantines Scolaires, Gouvernement brésilien) (2011), « Assessing the Capacity for a Sustainable School Feeding Program », *Haiti Capacity Assessment Report*, Port-au-Prince, février.

- PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) (2015), « Haïti : Appui technique aux programmes de cash transferts », [en ligne] http://www.ht.undp.org/content/haïti/fr/home/operations/projects/poverty_reduction/appui-technique-aux-programmes-de-cash-transferts.html.
- PNUD et OPHI (Programme des Nations Unies pour le Développement/Oxford Poverty and Human Development Initiative) (2019), « Global Multidimensional Poverty Index 2019 », *Illuminating Inequalities* [en ligne] http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi_2019_publication.pdf.
- Santos, E. (2020), « Pobreza Multidimensional en tiempos del COVID-19 | PNUD en América Latina y el Caribe », Blog [en ligne] <https://www.latinamerica.undp.org/content/rblac/es/home/blog/2020/pobreza-multidimensional-en-tiempos-del-covid-19.html>.
- Santos, E., C. Dabus et F. Delbianco (2016), « Growth and poverty revisited from a multidimensional perspective », *OPHI Working Paper*, n° 105.
- Save The Children (2013), « Cash Transfer Programming », *Technical Information Paper* [en ligne] <http://www.cashlearning.org/downloads/SC-TIP-Sheet---Cash-for-Work.pdf>.
- Sletten, P. et W. Egset (2004), « Poverty in Haïti », *Fafo Paper*, 2004–31, Oslo, Fafo Institute for Applied International Studies [en ligne] https://www.fafo.no/media/com_netsukii/755.pdf.
- Stefan, G. M. (2015), « A brief analysis of the administration costs of national social protection systems in EU member states », 3rd Economics and Finance Conference, Rome, Avril 2015 et 4th Economics & Finance Conference, Londres, août [en ligne] <https://core.ac.uk/download/pdf/82160776.pdf>.
- Stewart, L. (2019), « Les coûts élevés des bas salaires en Haïti », Solidarity Center, avril [en ligne] <https://www.solidaritycenter.org/wp-content/uploads/2019/05/Haiti.The-High-Cost-of-Wages-2019.French.pdf>.
- Université Catholique de Louvain (2020), The International Disasters Database [en ligne] www.emdat.be.
- UNRIC (United Nation Regional Information Center) (2010) « “Cash-for-Work” Programme in Haïti » , Conférence de presses, 4 février 2010 [en ligne] <https://www.unric.org/it/terremoto-haiti/26392-press-conference-on-cash-for-work-programme-in-haiti>.
- _____ (2010), « Audit of USAID’s Cash-for-Work Activities in Haïti », *Report*, n° 1-521-10-009-P, Office of Inspector General, 24 septembre [en ligne] <https://oig.usaid.gov/sites/default/files/2018-06/1-521-10-009-p.pdf>.

Annexes

Dans les pages qui suivent sont présentés trois annexes. Dans le premier (annexe 1) sont rapportés un résumé d'exemples d'études sur les coûts administratifs des programmes de transferts monétaires dans différents pays ; dans le deuxième (annexe 2), il est fait état d'exemples de programmes à Haute intensité de main d'œuvre (HIMO) mis en place en Haïti dans des années récentes. Finalement, le troisième (annexe 3) présente de façon détaillée dans un ensemble de 40 tableaux les résultats des estimations du chiffrage de la PNPPS d'Haïti —en pourcentage du PIB et en dollars— pour les années 2020-2030, pour les 11 mécanismes considérés et selon les différents scénarios -de Population (5 scénarios, du plus ambitieux au moins ambitieux) et du Montant des allocations (4 scénarios, du plus généreux au moins généreux).

Annexe 1

Exemples d'études sur les coûts administratifs des programmes de transferts monétaires

1. Programme de transferts monétaires *inconditionnels* et *conditionnels* : coût administratif du système national de transferts sociaux monétaires en Zambie (Chiwele, 2010)

Le ministère du Développement Communautaire et des Services Sociaux (MCDSS) de Zambie prit la décision de concevoir en 2009 un système national de transferts sociaux monétaires (National Social Cash Transfer Scheme, ou SCTS) couvrant tout le pays à partir de 2012, dans le but de réduire la famine et l'extrême pauvreté chez les 10% les plus pauvres de sa population. Pour ce faire, cinq programmes pilotes de transferts sociaux monétaires (conditionnels et inconditionnels), ont été mis à l'essai dans cinq districts de différentes provinces du Sud et de l'Est du pays pendant 4 ans (2009-2012). La raison des importantes variations d'un programme pilote à l'autre était de permettre de tirer des enseignements sur la faisabilité, les avantages et les inconvénients de chaque programme. Des enseignements mobilisables ensuite lors de la conception du système de transfert monétaire national.

Ainsi, le premier programme (ou « schéma ») pilote, Kalomo couvrait deux blocs agricoles. Kazungula permettait d'expérimenter un programme de transferts monétaires conditionnels dans une zone éloignée, difficile à atteindre, dans laquelle la population est très dispersée, à l'inverse du schéma Chipata qui consistait à tirer des leçons de l'application d'un programme de transferts monétaires conditionnels en zone urbaine. Monze permettait de tester un programme de transferts monétaires aux conditions souples et enfin Katete -contrairement aux quatre autres programmes pilotes- testait les avantages et les inconvénients d'un programme de transfert monétaire inconditionnel, ciblant les plus de 60 ans.

Le Public Welfare Assistance Scheme (PWAS) en Zambie, structure dans laquelle se déploie le SCTS, a été créé en 2000, financé par l'Union Européenne pendant 4 ans. En 2005 le projet est dissous avec la fin des financements européens, et récupéré par le Département of Social Welfare (DSW). La structure du PWAS part de la communauté pour atteindre un niveau national et couvre environ 6 500 communautés. Il est dirigé par des comités à tous les niveaux, composés de représentants du gouvernement, du conseil local³⁴, d'ONG et d'organisations religieuses au niveau supérieur, au niveau des districts, et de volontaires au niveau des communautés. Chaque district compte entre 60 et 120 comités communautaires pour environ 500 ménages. Le PWAS dépend ainsi très fortement des volontaires.

L'ensemble des programmes pilotes précédemment cités avaient pour objectif d'être progressivement étendus à l'ensemble de leur district de mise en place. En 2008, le seul programme ayant atteint cet objectif étant le Kalomo, il n'a été possible de produire une estimation raisonnable du coût de l'extension nationale du programme de transfert monétaire qu'à partir des résultats de ce modèle.

³⁴ Il y a en Zambie un conseil par district, municipalité et ville.

L'estimation du coût de l'extension du modèle Kalomo à la totalité du pays a été réalisée à partir des données récoltées à la suite de données issues de l'application de ce programme pilote pendant 4 an. Il a ainsi été calculé qu'avec son universalisation, le coût du programme passerait de 9,3 millions de dollars la première année à 44,4 millions de dollars trois ans plus tard. De plus, il fut estimé que le coût administratif représenterait chaque année 15% du coût total du programme (voir tableau A1.1).

Tableau A1.1
Zambie : coût du programme de transferts monétaires, 2009-2012

	Coût/ ménage (en dollars/ ménage)	2009	2010	2011	2012
		15 Districts	30 Districts	50 Districts	72 Districts
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Ciblage	15,6	807	807	1 076	1 184
Surveillance	0,6	32	63	106	152
Paiements	5,9	306	612	1.019	1 468
Coût du personnel additionnel	2,3	118	235	392	564
Transport	1,1	57	115	191	276
Dépenses de bureau	0,6	29	59	98	141
Total coûts administratifs	26,1	1 349	2 699	4 498	6 477
Transferts destinataires (K47,500 / ménage)	142,5	7 373	14 745	24 575	35.388
Coûts totaux	194,7	9 251	18 502	30 836	44 404
Part des coûts administratifs dans coût total	13%	15%	15%	15%	15%
Nombre de ménages		51 737	103 474	172 456	248 337

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) d'après D. K. Chiwele, « Assessing administrative capacity and costs of cash transfer schemes in Zambia. Implications for rollout », *Country Study, International Policy Center for Inclusive Growth*, n° 20, Février 2010 [en ligne] <https://ipcig.org/pub/IPCCountryStudy20.pdf>.

2. Coût administratif d'un programme de transferts monétaires conditionnels au Nicaragua (« Red de Protección Social »)

Le programme pilote « Red de Protección Social » mis en place en 2000 au Nicaragua, sur une période de 3 ans (2000-2002) avait pour objectif de couvrir 10 000 foyers, avec un budget de 11 millions de dollars. Les transferts monétaires ciblaient des foyers pauvres de certaines zones pauvres sélectionnées (42 communautés de 6 municipalités dans 2 départements très pauvres), mais également dotés d'un relativement bon niveau d'institutions et infrastructures (par exemple une bonne couverture scolaire) permettant le bon fonctionnement du programme.

L'étude sur le poids des coûts administratifs pendant la phase pilote du programme de transfert monétaire conditionnel « Red de Protección Social » du Nicaragua entre 2000 et 2002, réalisée par Caldes et Maluccio (2005), rend compte premièrement que les coûts de fonctionnement sont plus élevés les premières années de mise en place du programme. L'analyse est centrée sur le ratio coût/bénéfice, s'appuyant notamment sur le coût de chacune des activités nécessaires au fonctionnement du programme. Après la phase pilote, le programme a opéré jusqu'à 2006.

Les transferts monétaires comportaient plusieurs modalités : i) une modalité de sécurité alimentaire sous la forme d'un transfert monétaire bimensuel par ménage (\$224 par an) sous la condition de la participation aux ateliers d'éducation à la santé, la présence à des sessions de soins préventifs de santé (gratuits) pour les enfants de moins de 5 ans (mensuels pour les enfants de moins de 2 ans, puis bimensuels jusqu'à 5 ans) ; ii) une modalité éducation sous la forme d'un transfert monétaire bimensuel par ménage (\$112 par an) sous la condition de l'inscription et de fréquentation scolaire régulière des enfants de 7 à 13 ans, et iii) une modalité fournitures scolaires sous la forme d'un transfert annuel par enfant (\$21 par an) sous la condition de l'inscription scolaire.

L'étude de Caldes et Maluccio (2005) conclut que le temps (et donc le coût) consacré aux activités d'embauche et de formation du personnel ainsi que d'identification des bénéficiaires diminue lorsque le programme arrive à maturité (lorsque la couverture maximale visée est atteinte). En revanche le temps consacré aux activités de maintenance et de gestion/surveillance augmente au fur et à mesure que le nombre de bénéficiaires augmente. Finalement, la plupart des dépenses en équipements (ordinateurs, fournitures de bureau...) ont lieu durant la première année. Sur l'ensemble des trois premières années de lancement du programme, les coûts administratifs ont représenté 38,6% du coût total du programme. De plus, 22% du coût administratif s'expliquent par les dépenses d'évaluation (réalisation de 3 grandes enquêtes des ménages).

Tableau A1.2
Nicaragua : part des coûts administratifs du programme « Red de Protección social », 2000-2002
(En pourcentage du coût total)

	2000	2001	2002	Total
Coût administratif	71,8%	33,3%	31,9%	38,6%

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), d'après N. Caldes et J. A. Maluccio, « The cost of conditional cash transfers », *Journal of International Development*, vol. 17, 2005, pp. 151-168.

Annexe 2

Exemples de programmes à Haute intensité de Main d'œuvre (HIMO) ou « Cash for Work » mis en place en Haïti

Les programmes à Haute intensité de main d'œuvre (HIMO), ou Cash-for-Work (CfW) sont une intervention à court terme utilisée par les organisations d'assistance pour fournir un emploi temporaire dans des projets publics (par exemple : réhabilitation de canaux d'irrigation, nettoyage de pépinières ou reconstruction d'infrastructures) à la population la plus vulnérable touchée par une crise. Il s'agit d'un mécanisme pour donner du travail et faire circuler de l'argent dans l'économie.

La méthodologie est relativement nouvelle comparée aux programmes de distribution de vivres contre travail (« Food-for-Work ») ou de distribution en nature, mais son utilisation est devenue de plus en plus courante dans les environnements en situation d'insécurité alimentaire, de catastrophe ou de post-conflit.

En Haïti, le gouvernement, des agences, ainsi que plusieurs organisations travaillant dans le domaine humanitaire, ont par exemple eu recours aux programmes CfW pour déblayer les décombres des villes durement frappées par le séisme du 12 janvier 2010.

1. Programme CARE et CHF (Gonaïves) en 2008³⁵

Plus d'un mois après les inondations qui ont dévasté cette ville du nord-ouest d'Haïti en 2008 suite au cyclone *Jeanne*, l'organisation non gouvernementale CARE lance, en partenariat avec l'agence humanitaire CHF International, un programme d'intervention d'urgence. En payant les résidents pour les travaux de nettoyage, le projet se proposait d'injecter des liquidités dans l'économie locale. Le travail commença avec 10 écoles situées dans les zones les plus vulnérables des Gonaïves, en insistant sur les écoles publiques, puis fut progressivement étendu. Les inondations avaient touché 185 écoles aux Gonaïves, empêchant la reprise programmée des cours le 8 septembre 2008.

Le nettoyage faisait partie d'une initiative plus vaste visant à accroître les revenus des habitants de la ville en employant près de 5 000 personnes pendant six mois. Les écoles ciblées étaient sélectionnées en consultation avec les autorités locales et les communautés afin de réduire le risque de duplication et de s'assurer que les habitants s'approprient le projet.

2. Programme « Cash-for-work » du PNUD (2010)

Le programme, coordonné par le PNUD³⁶ dans le cadre de son plan de secours et de redressement, avait prévu de faire travailler le plus rapidement possible 100 000 personnes, avec un maximum de 220 000 personnes si les conditions le permettaient. Le projet donnait la priorité aux ménages dirigés par des femmes, en particulier ceux dont le logement avait été détruit et ceux dont l'un des membres de la famille fut décédé³⁷. Avec les gravats entassés dans les rues et les routes bloquées par d'énormes quantités de débris, retirer 20 millions de mètres cubes de briques brisées

³⁵ CARE (2008), « CARE starts "cash-for-work" program for school cleaning in Haiti », Rapport de CARE, 6 oct. [en ligne] <https://reliefweb.int/report/haiti/care-starts-cash-work-programme-school-cleaning-haiti>

³⁶ UNRIC, Press Conference on « Cash-for-Work » Programme in Haiti.

³⁷ Nations Unies (2010), « Haitians in UN's cash-for-work scheme earn income as they help their country », 26 Janvier, UN News [en ligne] <https://news.un.org/en/story/2010/01/327652-haitians-uns-cash-work-scheme-earn-income-they-help-their-country>.

et de pierres à Port-au-Prince était essentiel pour aider à faciliter la distribution de l'aide humanitaire, ainsi que pour permettre aux gens de retourner au travail.

En 2010 l'initiative avait employé 30 000 personnes, avec le salaire (approuvé par le gouvernement) de 180 gourdes (4,47\$) pour 6h de travail par jour. Le programme était mené en parallèle à celui d'allocation alimentaire fournie par le PAM.

3. Programme « Cash-for-work » and a Green future » (2010)

Initié par l'organisation AMURT³⁸ et financé conjointement par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, le programme « Cash for Work and a Green Future » proposait de donner une réponse face à l'afflux de personnes déplacées de Port-au-Prince (suite au séisme de 2010) vers deux des communes les plus pauvres d'Haïti. Le projet consistait en la protection des bassins versants, la conservation des sols et le reboisement.

Après avoir consulté les communautés locales des communes d'Anse Rouge et de Terre-Neuve, AMURT a constaté que les populations pointaient en priorité les menaces communes liées à la grave dégradation de leur bassin versant. Selon AMURT, plus de 1 000 personnes ont été destinataires de ce programme.

4. Programme « Cash for Work » de Mercy Corps » (2010)

L'organisation non gouvernementale Mercy Corps³⁹ employa 28 100 personnes au travers d'un programme CfW dans les campements de Port-au-Prince et les communautés rurales du Plateau Central après le séisme de 2010.

Les comités citoyens ont sélectionné des projets comprenant l'enlèvement des gravats et des ordures, la construction de canaux, la construction de murs de soutènement, la réhabilitation des chemins de terre locaux et la construction d'escaliers. Étant donné la situation incertaine et provisoire de ces camps, Mercy Corps avait accepté dès le départ que leurs projets de CfW à Port-au-Prince auraient un impact immédiat et potentiellement temporaire. Ils ont donc encouragé les communautés à sélectionner des projets pour améliorer le drainage des camps, atténuer les inondations, protéger les tentes et augmenter le niveau général de propreté puisque ces actions correspondaient aux priorités énoncées par la communauté. Supervisés par les ingénieurs de Mercy Corps, ces projets ont contribué à la santé et au bien-être des familles pendant la saison des pluies.

5. Programme « Cash for Work » de USAID » (2010)

Le 15 juin 2010, le programme Cash for Work financé par USAID⁴⁰ et mis en œuvre par quatre partenaires sur le terrain avait créé plus de 60 000 emplois à court-terme. Ces emplois étaient de 24 jours de travail par mois, rémunérés au salaire minimum haïtien, de 5 dollars par jour de l'époque. Les projets CfW ont versé au total 7,2 millions de dollars en salaires, environ 120 dollars par participant. La plupart des projets étaient axés sur l'enlèvement de décombres, éliminant environ 482 000 mètres cubes de débris provoqués par le séisme, principalement dans des sites à forte utilité publique, tels que des écoles et des routes principales.

³⁸ AMURT, Haiti – Cash-for-Work and a Green Future <https://www.amurt.net/haiti-green-future/>.

³⁹ Mercy Corps, "Assessing Mercy Corps, Cash-for-Work program in Hai", December 6, 2010 [en ligne] <https://www.mercycorps.org/articles/haiti/assessing-mercy-corps-cash-work-program-haiti>.

⁴⁰ UNSAID, Audit of USAID's Cash-for-Work Activities in Haiti (Report No. 1-521-10-009-P), Office of Inspector General, September 24, 2010 [en ligne] <https://oig.usaid.gov/sites/default/files/2018-06/1-521-10-009-p.pdf>.

Annexe 3

Résultats des estimations du chiffrage de la politique nationale de protection et promotion sociales de Haïti

Tableau A3.1
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 1 Montant scénario 1, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,028	0,056	0,110	0,153	0,201	0,246	0,291	0,334	0,376	0,415	0,452
TM inconditionnel	0,697	1,375	2,717	3,777	4,960	6,092	7,199	8,258	9,269	10,237	11,169
École fondamentale	0,082	0,162	0,322	0,479	0,632	0,733	0,867	0,996	1,122	1,243	1,359
TM conditionnel	1,009	1,999	3,967	5,543	7,314	9,019	10,666	12,262	13,806	15,296	16,730
Travaux HIMO	0,574	1,148	2,300	3,245	4,325	5,392	6,451	7,502	8,544	9,577	10,599
TM services de garde	0,350	0,691	1,364	1,896	2,490	3,060	3,615	4,142	4,642	5,130	5,599
TM maternité	0,015	0,030	0,058	0,081	0,106	0,130	0,153	0,175	0,196	0,217	0,236
TM invalidité	0,183	0,367	0,735	1,037	1,382	1,723	2,061	2,397	2,730	3,060	3,387
TM vieillesse	0,407	0,829	1,692	2,433	3,304	4,197	5,109	6,044	7,001	7,975	8,963
TM après choc	0,297	0,297	0,297	0,280	0,280	0,279	0,278	0,277	0,276	0,275	0,274
École préscolaire(choc)	0,019	0,019	0,019	0,017	0,017	0,017	0,016	0,016	0,016	0,016	0,015
TM inconditionnel(choc)	0,473	0,466	0,461	0,427	0,420	0,413	0,407	0,400	0,393	0,386	0,379
École fondamentale(choc)	0,056	0,055	0,055	0,051	0,050	0,050	0,049	0,048	0,048	0,047	0,046
TM conditionnel(choc)	0,684	0,678	0,673	0,666	0,659	0,612	0,603	0,594	0,585	0,576	0,567
TM services de garde(choc)	0,238	0,234	0,231	0,214	0,211	0,208	0,204	0,201	0,197	0,193	0,190
Total	5,113	8,406	15,000	20,300	26,353	32,171	37,970	43,647	49,200	54,642	59,965

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.2
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 1 Montant scénario 1, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	2,4	4,9	10,1	14,6	19,8	25,3	31,0	37,0	43,2	49,5	56,0
TM inconditionnel	60,0	122,1	249,8	360,0	490,0	625,0	766,8	913,3	1 064,5	1 220,8	1 383,0
École fondamentale	7,1	14,4	29,6	45,7	62,4	75,2	92,3	110,2	128,8	148,2	168,3
TM conditionnel	86,8	177,4	364,8	528,3	722,5	925,2	1 136,1	1 356,2	1 585,5	1 824,1	2 071,6
Travaux HIMO	49,4	101,9	211,5	309,3	427,3	553,1	687,2	829,8	981,3	1 142,0	1 312,4
TM services de garde	30,1	61,3	125,4	180,7	246,0	313,9	385,1	458,1	533,1	611,7	693,3
TM maternité	1,3	2,6	5,4	7,7	10,5	13,3	16,3	19,4	22,6	25,8	29,3
TM invalidité	15,8	32,6	67,6	98,8	136,5	176,7	219,6	265,1	313,5	364,9	419,4
TM vieillesse	35,0	73,6	155,6	231,9	326,4	430,6	544,2	668,5	804,0	951,0	1 109,8
TM après choc	25,5	26,4	27,4	26,7	27,6	28,6	29,6	30,7	31,7	32,8	34,0
École préscolaire(choc)	1,6	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9
TM inconditionnel(choc)	40,7	41,4	42,4	40,7	41,5	42,4	43,3	44,2	45,1	46,0	46,9
École fondamentale(choc)	4,8	4,9	5,0	4,9	5,0	5,1	5,2	5,3	5,5	5,6	5,7
TM conditionnel(choc)	58,9	60,2	61,8	63,5	65,1	62,7	64,2	65,7	67,2	68,7	70,2
TM services de garde(choc)	20,4	20,8	21,3	20,4	20,9	21,3	21,8	22,2	22,6	23,0	23,5
Total	439,7	746,0	1 379,4	1 934,8	2 603,4	3 300,1	4 044,4	4 827,4	5 650,4	6 516,1	7 425,2

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.3
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 1 Montant scénario 2, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,014	0,028	0,055	0,076	0,100	0,123	0,146	0,167	0,188	0,207	0,226
TM inconditionnel	0,349	0,688	1,358	1,889	2,480	3,046	3,599	4,129	4,635	5,119	5,584
École fondamentale	0,041	0,081	0,161	0,239	0,316	0,366	0,433	0,498	0,561	0,621	0,680
TM conditionnel	0,505	1,000	1,983	2,772	3,657	4,510	5,333	6,131	6,903	7,648	8,365
Travaux HIMO	0,287	0,574	1,150	1,623	2,163	2,696	3,226	3,751	4,272	4,788	5,299
TM services de garde	0,175	0,345	0,682	0,948	1,245	1,530	1,808	2,071	2,321	2,565	2,799
TM maternité	0,007	0,015	0,029	0,040	0,053	0,065	0,077	0,088	0,098	0,108	0,118
TM invalidité	0,092	0,183	0,367	0,518	0,691	0,861	1,031	1,199	1,365	1,530	1,693
TM vieillesse	0,203	0,414	0,846	1,216	1,652	2,099	2,554	3,022	3,500	3,987	4,481
TM après choc	0,148	0,148	0,149	0,140	0,140	0,139	0,139	0,139	0,138	0,138	0,137
École préscolaire(choc)	0,010	0,009	0,009	0,009	0,009	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008	0,008
TM inconditionnel(choc)	0,236	0,233	0,230	0,213	0,210	0,207	0,203	0,200	0,196	0,193	0,189
École fondamentale(choc)	0,028	0,028	0,027	0,025	0,025	0,025	0,024	0,024	0,024	0,023	0,023
TM conditionnel(choc)	0,342	0,339	0,336	0,333	0,330	0,306	0,301	0,297	0,293	0,288	0,284
TM services de garde(choc)	0,119	0,117	0,116	0,107	0,106	0,104	0,102	0,100	0,098	0,097	0,095
Total	2,556	4,203	7,500	10,150	13,176	16,086	18,985	21,823	24,600	27,321	29,982

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.4
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 1 Montant scénario 2, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	1,2	2,5	5,1	7,3	9,9	12,6	15,5	18,5	21,6	24,7	28,0
TM inconditionnel	30,0	61,0	124,9	180,0	245,0	312,5	383,4	456,7	532,3	610,4	691,5
École fondamentale	3,5	7,2	14,8	22,8	31,2	37,6	46,1	55,1	64,4	74,1	84,1
TM conditionnel	43,4	88,7	182,4	264,2	361,3	462,6	568,1	678,1	792,8	912,0	1035,8
Travaux HIMO	24,7	50,9	105,8	154,6	213,6	276,6	343,6	414,9	490,6	571,0	656,2
TM services de garde	15,1	30,7	62,7	90,3	123,0	157,0	192,5	229,0	266,6	305,9	346,6
TM maternité	0,6	1,3	2,7	3,9	5,2	6,7	8,2	9,7	11,3	12,9	14,6
TM invalidité	7,9	16,3	33,8	49,4	68,3	88,4	109,8	132,6	156,8	182,5	209,7
TM vieillesse	17,5	36,8	77,8	115,9	163,2	215,3	272,1	334,2	402,0	475,5	554,9
TM après choc	12,8	13,2	13,7	13,3	13,8	14,3	14,8	15,3	15,9	16,4	17,0
École préscolaire(choc)	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
TM inconditionnel(choc)	20,3	20,7	21,2	20,3	20,8	21,2	21,7	22,1	22,6	23,0	23,4
École fondamentale(choc)	2,4	2,4	2,5	2,4	2,5	2,5	2,6	2,7	2,7	2,8	2,9
TM conditionnel(choc)	29,4	30,1	30,9	31,8	32,6	31,4	32,1	32,8	33,6	34,4	35,1
TM services de garde(choc)	10,2	10,4	10,6	10,2	10,4	10,6	10,9	11,1	11,3	11,5	11,8
Total	219,9	373,0	689,7	967,4	1 301,7	1 650,1	2 022,2	2 413,7	2 825,2	3 258,0	3 712,6

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.5
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 1 Montant scénario 3, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,007	0,014	0,027	0,038	0,050	0,062	0,073	0,084	0,094	0,104	0,113
TM inconditionnel	0,174	0,344	0,679	0,944	1,240	1,523	1,800	2,064	2,317	2,559	2,792
École fondamentale	0,020	0,041	0,081	0,120	0,158	0,183	0,217	0,249	0,280	0,311	0,340
TM conditionnel	0,252	0,500	0,992	1,386	1,828	2,255	2,667	3,065	3,451	3,824	4,182
Travaux HIMO	0,143	0,287	0,575	0,811	1,081	1,348	1,613	1,876	2,136	2,394	2,650
TM services de garde	0,088	0,173	0,341	0,474	0,623	0,765	0,904	1,035	1,161	1,282	1,400
TM maternité	0,004	0,007	0,015	0,020	0,027	0,033	0,038	0,044	0,049	0,054	0,059
TM invalidité	0,046	0,092	0,184	0,259	0,346	0,431	0,515	0,599	0,683	0,765	0,847
TM vieillesse	0,102	0,207	0,423	0,608	0,826	1,049	1,277	1,511	1,750	1,994	2,241
TM après choc	0,074	0,074	0,074	0,070	0,070	0,070	0,070	0,069	0,069	0,069	0,069
École préscolaire(choc)	0,005	0,005	0,005	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004
TM inconditionnel(choc)	0,118	0,117	0,115	0,107	0,105	0,103	0,102	0,100	0,098	0,096	0,095
École fondamentale(choc)	0,014	0,014	0,014	0,013	0,013	0,012	0,012	0,012	0,012	0,012	0,012
TM conditionnel(choc)	0,171	0,169	0,168	0,167	0,165	0,153	0,151	0,148	0,146	0,144	0,142
TM services de garde(choc)	0,059	0,059	0,058	0,054	0,053	0,052	0,051	0,050	0,049	0,048	0,047
Total	1,278	2,101	3,750	5,075	6,588	8,043	9,493	10,912	12,300	13,660	14,991

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.6
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 1 Montant scénario 3, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,6	1,2	2,5	3,6	5,0	6,3	7,8	9,2	10,8	12,4	14,0
TM inconditionnel	15,0	30,5	62,5	90,0	122,5	156,2	191,7	228,3	266,1	305,2	345,7
École fondamentale	1,8	3,6	7,4	11,4	15,6	18,8	23,1	27,5	32,2	37,0	42,1
TM conditionnel	21,7	44,4	91,2	132,1	180,6	231,3	284,0	339,0	396,4	456,0	517,9
Travaux HIMO	12,3	25,5	52,9	77,3	106,8	138,3	171,8	207,4	245,3	285,5	328,1
TM services de garde	7,5	15,3	31,4	45,2	61,5	78,5	96,3	114,5	133,3	152,9	173,3
TM maternité	0,3	0,7	1,3	1,9	2,6	3,3	4,1	4,8	5,6	6,5	7,3
TM invalidité	3,9	8,1	16,9	24,7	34,1	44,2	54,9	66,3	78,4	91,2	104,8
TM vieillesse	8,7	18,4	38,9	58,0	81,6	107,6	136,0	167,1	201,0	237,7	277,5
TM après choc	6,4	6,6	6,8	6,7	6,9	7,2	7,4	7,7	7,9	8,2	8,5
École préscolaire(choc)	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
TM inconditionnel(choc)	10,2	10,3	10,6	10,2	10,4	10,6	10,8	11,1	11,3	11,5	11,7
École fondamentale(choc)	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4
TM conditionnel(choc)	14,7	15,0	15,5	15,9	16,3	15,7	16,1	16,4	16,8	17,2	17,6
TM services de garde(choc)	5,1	5,2	5,3	5,1	5,2	5,3	5,4	5,5	5,6	5,8	5,9
Total	109,9	186,5	344,8	483,7	650,8	825,0	1011,1	1206,9	1412,6	1629,0	1856,3

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.7
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 1 Montant scénario 4, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,004	0,007	0,014	0,019	0,025	0,031	0,036	0,042	0,047	0,052	0,057
TM inconditionnel	0,087	0,172	0,340	0,472	0,620	0,762	0,900	1,032	1,159	1,280	1,396
École fondamentale	0,010	0,020	0,040	0,060	0,079	0,092	0,108	0,125	0,140	0,155	0,170
TM conditionnel	0,126	0,250	0,496	0,693	0,914	1,127	1,333	1,533	1,726	1,912	2,091
Travaux HIMO	0,072	0,143	0,287	0,406	0,541	0,674	0,806	0,938	1,068	1,197	1,325
TM services de garde	0,044	0,086	0,170	0,237	0,311	0,383	0,452	0,518	0,580	0,641	0,700
TM maternité	0,002	0,004	0,007	0,010	0,013	0,016	0,019	0,022	0,025	0,027	0,030
TM invalidité	0,023	0,046	0,092	0,130	0,173	0,215	0,258	0,300	0,341	0,383	0,423
TM vieillesse	0,051	0,104	0,211	0,304	0,413	0,525	0,639	0,755	0,875	0,997	1,120
TM après choc	0,037	0,037	0,037	0,035	0,035	0,035	0,035	0,035	0,035	0,034	0,034
École préscolaire(choc)	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002
TM inconditionnel(choc)	0,059	0,058	0,058	0,053	0,053	0,052	0,051	0,050	0,049	0,048	0,047
École fondamentale(choc)	0,007	0,007	0,007	0,006	0,006	0,006	0,006	0,006	0,006	0,006	0,006
TM conditionnel(choc)	0,086	0,085	0,084	0,083	0,082	0,076	0,075	0,074	0,073	0,072	0,071
TM services de garde(choc)	0,030	0,029	0,029	0,027	0,026	0,026	0,026	0,025	0,025	0,024	0,024
Total	0,639	1,051	1,875	2,537	3,294	4,021	4,746	5,456	6,150	6,830	7,496

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.8
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 1 Montant scénario 4, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,3	0,6	1,3	1,8	2,5	3,2	3,9	4,6	5,4	6,2	7,0
TM inconditionnel	7,5	15,3	31,2	45,0	61,2	78,1	95,9	114,2	133,1	152,6	172,9
École fondamentale	0,9	1,8	3,7	5,7	7,8	9,4	11,5	13,8	16,1	18,5	21,0
TM conditionnel	10,9	22,2	45,6	66,0	90,3	115,7	142,0	169,5	198,2	228,0	258,9
Travaux HIMO	6,2	12,7	26,4	38,7	53,4	69,1	85,9	103,7	122,7	142,8	164,1
TM services de garde	3,8	7,7	15,7	22,6	30,8	39,2	48,1	57,3	66,6	76,5	86,7
TM maternité	0,2	0,3	0,7	1,0	1,3	1,7	2,0	2,4	2,8	3,2	3,7
TM invalidité	2,0	4,1	8,4	12,4	17,1	22,1	27,4	33,1	39,2	45,6	52,4
TM vieillesse	4,4	9,2	19,4	29,0	40,8	53,8	68,0	83,6	100,5	118,9	138,7
TM après choc	3,2	3,3	3,4	3,3	3,5	3,6	3,7	3,8	4,0	4,1	4,2
École préscolaire(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TM inconditionnel(choc)	5,1	5,2	5,3	5,1	5,2	5,3	5,4	5,5	5,6	5,7	5,9
École fondamentale(choc)	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
TM conditionnel(choc)	7,4	7,5	7,7	7,9	8,1	7,8	8,0	8,2	8,4	8,6	8,8
TM services de garde(choc)	2,6	2,6	2,7	2,6	2,6	2,7	2,7	2,8	2,8	2,9	2,9
Total	55,0	93,3	172,4	241,8	325,4	412,5	505,6	603,4	706,3	814,5	928,1

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.9
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 2 Montant scénario 1, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,012	0,024	0,046	0,061	0,078	0,094	0,109	0,123	0,135	0,146	0,156
TM inconditionnel	0,317	0,608	1,164	1,570	2,000	2,407	2,787	3,133	3,447	3,731	3,989
École fondamentale	0,034	0,065	0,126	0,181	0,232	0,263	0,305	0,344	0,379	0,412	0,442
TM conditionnel	0,418	0,803	1,546	2,096	2,683	3,242	3,757	4,233	4,670	5,071	5,436
Travaux HIMO	0,311	0,603	1,173	1,605	2,075	2,535	2,972	3,387	3,780	4,152	4,504
TM services de garde	0,165	0,316	0,605	0,816	1,040	1,253	1,450	1,628	1,788	1,937	2,072
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,181	0,358	0,709	0,989	1,303	1,622	1,934	2,242	2,546	2,842	3,130
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,008	0,008	0,008	0,007	0,007	0,006	0,006	0,006	0,006	0,006	0,005
TM inconditionnel(choc)	0,215	0,206	0,197	0,177	0,170	0,163	0,158	0,152	0,146	0,141	0,135
École fondamentale(choc)	0,023	0,022	0,021	0,019	0,018	0,018	0,017	0,017	0,016	0,016	0,015
TM conditionnel(choc)	0,284	0,272	0,262	0,252	0,242	0,220	0,212	0,205	0,198	0,191	0,184
TM services de garde(choc)	0,112	0,107	0,103	0,092	0,088	0,085	0,082	0,079	0,076	0,073	0,070
Total	2,082	3,393	5,960	7,866	9,935	11,908	13,791	15,549	17,188	18,717	20,138

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.10
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 2 Montant scénario 1, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	1,1	2,1	4,2	5,9	7,7	9,7	11,6	13,6	15,5	17,4	19,4
TM inconditionnel	27,3	53,9	107,1	149,6	197,5	246,9	296,9	346,6	395,9	444,9	493,9
École fondamentale	2,9	5,8	11,6	17,3	22,9	27,0	32,5	38,0	43,6	49,1	54,7
TM conditionnel	36,0	71,3	142,2	199,8	265,0	332,6	400,2	468,2	536,4	604,8	673,1
Travaux HIMO	26,7	53,5	107,8	153,0	205,0	260,0	316,6	374,6	434,2	495,2	557,7
TM services de garde	14,2	28,1	55,7	77,8	102,8	128,5	154,5	180,1	205,4	231,0	256,5
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	15,6	31,8	65,2	94,2	128,7	166,3	206,0	248,0	292,3	338,9	387,6
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
TM inconditionnel(choc)	18,5	18,3	18,1	16,9	16,7	16,7	16,8	16,8	16,8	16,8	16,7
École fondamentale(choc)	2,0	2,0	2,0	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9
TM conditionnel(choc)	24,4	24,2	24,1	24,0	23,9	22,6	22,6	22,7	22,7	22,8	22,8
TM services de garde(choc)	9,6	9,5	9,4	8,8	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7
Total	179,1	301,2	548,1	749,8	981,4	1221,5	1468,9	1719,8	1974,0	2232,0	2493,6

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.11
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 2 Montant scénario 2, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,006	0,012	0,023	0,031	0,039	0,047	0,055	0,061	0,068	0,073	0,078
TM inconditionnel	0,159	0,304	0,582	0,785	1,000	1,204	1,394	1,567	1,723	1,865	1,994
École fondamentale	0,017	0,033	0,063	0,091	0,116	0,132	0,153	0,172	0,190	0,206	0,221
TM conditionnel	0,209	0,402	0,773	1,048	1,341	1,621	1,879	2,116	2,335	2,536	2,718
Travaux HIMO	0,155	0,302	0,586	0,802	1,037	1,267	1,486	1,694	1,890	2,076	2,252
TM services de garde	0,083	0,158	0,303	0,408	0,520	0,626	0,725	0,814	0,894	0,968	1,036
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,091	0,179	0,354	0,494	0,651	0,811	0,967	1,121	1,273	1,421	1,565
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,004	0,004	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003
TM inconditionnel(choc)	0,108	0,103	0,099	0,089	0,085	0,082	0,079	0,076	0,073	0,070	0,068
École fondamentale(choc)	0,012	0,011	0,011	0,010	0,009	0,009	0,009	0,008	0,008	0,008	0,007
TM conditionnel(choc)	0,142	0,136	0,131	0,126	0,121	0,110	0,106	0,103	0,099	0,096	0,092
TM services de garde(choc)	0,056	0,054	0,051	0,046	0,044	0,042	0,041	0,039	0,038	0,036	0,035
Total	1,041	1,697	2,980	3,933	4,967	5,954	6,895	7,775	8,594	9,358	10,069

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.12
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 2 Montant scénario 2, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,5	1,1	2,1	2,9	3,9	4,8	5,8	6,8	7,8	8,7	9,7
TM inconditionnel	13,7	27,0	53,5	74,8	98,8	123,5	148,5	173,3	197,9	222,4	247,0
École fondamentale	1,5	2,9	5,8	8,6	11,4	13,5	16,3	19,0	21,8	24,6	27,3
TM conditionnel	18,0	35,6	71,1	99,9	132,5	166,3	200,1	234,1	268,2	302,4	336,5
Travaux HIMO	13,4	26,8	53,9	76,5	102,5	130,0	158,3	187,3	217,1	247,6	278,8
TM services de garde	7,1	14,0	27,8	38,9	51,4	64,3	77,2	90,0	102,7	115,5	128,3
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	7,8	15,9	32,6	47,1	64,3	83,2	103,0	124,0	146,2	169,4	193,8
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
TM inconditionnel(choc)	9,3	9,1	9,1	8,5	8,4	8,4	8,4	8,4	8,4	8,4	8,4
École fondamentale(choc)	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
TM conditionnel(choc)	12,2	12,1	12,1	12,0	11,9	11,3	11,3	11,3	11,4	11,4	11,4
TM services de garde(choc)	4,8	4,8	4,7	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,3
Total	89,5	150,6	274,0	374,9	490,7	610,8	734,5	859,9	987,0	1116,0	1246,8

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.13
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 2 Montant scénario 3, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,003	0,006	0,011	0,015	0,020	0,024	0,027	0,031	0,034	0,037	0,039
TM inconditionnel	0,079	0,152	0,291	0,392	0,500	0,602	0,697	0,783	0,862	0,933	0,997
École fondamentale	0,008	0,016	0,031	0,045	0,058	0,066	0,076	0,086	0,095	0,103	0,110
TM conditionnel	0,105	0,201	0,387	0,524	0,671	0,810	0,939	1,058	1,168	1,268	1,359
Travaux HIMO	0,078	0,151	0,293	0,401	0,519	0,634	0,743	0,847	0,945	1,038	1,126
TM services de garde	0,041	0,079	0,151	0,204	0,260	0,313	0,363	0,407	0,447	0,484	0,518
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,045	0,089	0,177	0,247	0,326	0,405	0,484	0,561	0,636	0,710	0,782
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,001	0,001	0,001	0,001
TM inconditionnel(choc)	0,054	0,052	0,049	0,044	0,042	0,041	0,039	0,038	0,037	0,035	0,034
École fondamentale(choc)	0,006	0,006	0,005	0,005	0,005	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004
TM conditionnel(choc)	0,071	0,068	0,066	0,063	0,060	0,055	0,053	0,051	0,049	0,048	0,046
TM services de garde(choc)	0,028	0,027	0,026	0,023	0,022	0,021	0,020	0,020	0,019	0,018	0,018
Total	0,520	0,848	1,490	1,967	2,484	2,977	3,448	3,887	4,297	4,679	5,034

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.14
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 2 Montant scénario 3, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,3	0,5	1,0	1,5	1,9	2,4	2,9	3,4	3,9	4,4	4,8
TM inconditionnel	6,8	13,5	26,8	37,4	49,4	61,7	74,2	86,6	99,0	111,2	123,5
École fondamentale	0,7	1,4	2,9	4,3	5,7	6,8	8,1	9,5	10,9	12,3	13,7
TM conditionnel	9,0	17,8	35,6	49,9	66,3	83,1	100,0	117,0	134,1	151,2	168,3
Travaux HIMO	6,7	13,4	27,0	38,2	51,2	65,0	79,1	93,7	108,5	123,8	139,4
TM services de garde	3,6	7,0	13,9	19,5	25,7	32,1	38,6	45,0	51,4	57,7	64,1
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	3,9	7,9	16,3	23,6	32,2	41,6	51,5	62,0	73,1	84,7	96,9
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TM inconditionnel(choc)	4,6	4,6	4,5	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
École fondamentale(choc)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
TM conditionnel(choc)	6,1	6,0	6,0	6,0	6,0	5,6	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7
TM services de garde(choc)	2,4	2,4	2,4	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Total	44,8	75,3	137,0	187,4	245,4	305,4	367,2	429,9	493,5	558,0	623,4

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.15
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 2 Montant scénario 4, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,002	0,003	0,006	0,008	0,010	0,012	0,014	0,015	0,017	0,018	0,020
TM inconditionnel	0,040	0,076	0,146	0,196	0,250	0,301	0,348	0,392	0,431	0,466	0,499
École fondamentale	0,004	0,008	0,016	0,023	0,029	0,033	0,038	0,043	0,047	0,051	0,055
TM conditionnel	0,052	0,100	0,193	0,262	0,335	0,405	0,470	0,529	0,584	0,634	0,679
Travaux HIMO	0,039	0,075	0,147	0,201	0,259	0,317	0,372	0,423	0,473	0,519	0,563
TM services de garde	0,021	0,040	0,076	0,102	0,130	0,157	0,181	0,204	0,224	0,242	0,259
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,023	0,045	0,089	0,124	0,163	0,203	0,242	0,280	0,318	0,355	0,391
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM inconditionnel(choc)	0,027	0,026	0,025	0,022	0,021	0,020	0,020	0,019	0,018	0,018	0,017
École fondamentale(choc)	0,003	0,003	0,003	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002
TM conditionnel(choc)	0,035	0,034	0,033	0,031	0,030	0,027	0,027	0,026	0,025	0,024	0,023
TM services de garde(choc)	0,014	0,013	0,013	0,012	0,011	0,011	0,010	0,010	0,009	0,009	0,009
Total	0,260	0,424	0,745	0,983	1,242	1,488	1,724	1,944	2,149	2,340	2,517

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.16
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 2 Montant scénario 4, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,1	0,3	0,5	0,7	1,0	1,2	1,5	1,7	1,9	2,2	2,4
TM inconditionnel	3,4	6,7	13,4	18,7	24,7	30,9	37,1	43,3	49,5	55,6	61,7
École fondamentale	0,4	0,7	1,4	2,2	2,9	3,4	4,1	4,8	5,4	6,1	6,8
TM conditionnel	4,5	8,9	17,8	25,0	33,1	41,6	50,0	58,5	67,0	75,6	84,1
Travaux HIMO	3,3	6,7	13,5	19,1	25,6	32,5	39,6	46,8	54,3	61,9	69,7
TM services de garde	1,8	3,5	7,0	9,7	12,8	16,1	19,3	22,5	25,7	28,9	32,1
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	1,9	4,0	8,1	11,8	16,1	20,8	25,8	31,0	36,5	42,4	48,4
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TM inconditionnel(choc)	2,3	2,3	2,3	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
École fondamentale(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TM conditionnel(choc)	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,9
TM services de garde(choc)	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Total	22,4	37,6	68,5	93,7	122,7	152,7	183,6	215,0	246,7	279,0	311,7

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.17
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 3 Montant scénario 1, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,006	0,012	0,023	0,030	0,038	0,045	0,052	0,058	0,063	0,068	0,071
TM inconditionnel	0,158	0,299	0,567	0,757	0,954	1,137	1,303	1,450	1,579	1,692	1,790
École fondamentale	0,016	0,030	0,057	0,082	0,104	0,117	0,134	0,149	0,163	0,175	0,186
TM conditionnel	0,195	0,371	0,707	0,948	1,201	1,437	1,648	1,838	2,007	2,157	2,289
Travaux HIMO	0,191	0,367	0,705	0,956	1,223	1,478	1,716	1,935	2,138	2,325	2,496
TM services de garde	0,081	0,153	0,290	0,387	0,488	0,581	0,666	0,740	0,805	0,862	0,913
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,075	0,146	0,286	0,395	0,515	0,634	0,749	0,859	0,965	1,066	1,163
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,004	0,004	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,002
TM inconditionnel(choc)	0,107	0,101	0,096	0,086	0,081	0,077	0,074	0,070	0,067	0,064	0,061
École fondamentale(choc)	0,011	0,010	0,010	0,009	0,008	0,008	0,008	0,007	0,007	0,007	0,006
TM conditionnel(choc)	0,132	0,126	0,120	0,114	0,108	0,097	0,093	0,089	0,085	0,081	0,078
TM services de garde(choc)	0,055	0,052	0,049	0,044	0,041	0,039	0,038	0,036	0,034	0,032	0,031
Total	1,031	1,671	2,914	3,810	4,764	5,655	6,483	7,235	7,916	8,532	9,085

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.18
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 3 Montant scénario 1, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,5	1,1	2,1	2,9	3,8	4,6	5,5	6,4	7,2	8,0	8,8
TM inconditionnel	13,6	26,6	52,2	72,2	94,3	116,7	138,8	160,4	181,4	201,7	221,7
École fondamentale	1,4	2,7	5,3	7,8	10,3	12,0	14,3	16,5	18,7	20,9	23,0
TM conditionnel	16,8	32,9	65,0	90,4	118,7	147,4	175,6	203,3	230,5	257,2	283,4
Travaux HIMO	16,4	32,5	64,9	91,1	120,8	151,7	182,8	214,1	245,6	277,2	309,0
TM services de garde	6,9	13,6	26,6	36,8	48,2	59,6	70,9	81,9	92,4	102,8	113,1
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	6,4	12,9	26,3	37,6	50,8	65,0	79,7	95,0	110,8	127,2	144,0
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
TM inconditionnel(choc)	9,2	9,0	8,8	8,2	8,0	7,9	7,8	7,8	7,7	7,6	7,5
École fondamentale(choc)	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
TM conditionnel(choc)	11,4	11,2	11,0	10,9	10,7	10,0	9,9	9,8	9,8	9,7	9,6
TM services de garde(choc)	4,7	4,6	4,5	4,2	4,1	4,0	4,0	4,0	3,9	3,9	3,8
Total	88,7	148,3	268,0	363,1	470,7	580,1	690,5	800,2	909,1	1017,4	1125,0

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.19
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 3 Montant scénario 2, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,003	0,006	0,011	0,015	0,019	0,023	0,026	0,029	0,032	0,034	0,036
TM inconditionnel	0,079	0,150	0,284	0,379	0,477	0,569	0,652	0,725	0,790	0,846	0,895
École fondamentale	0,008	0,015	0,029	0,041	0,052	0,058	0,067	0,075	0,082	0,088	0,093
TM conditionnel	0,098	0,186	0,353	0,474	0,601	0,718	0,824	0,919	1,004	1,079	1,144
Travaux HIMO	0,096	0,183	0,353	0,478	0,611	0,739	0,858	0,968	1,069	1,162	1,248
TM services de garde	0,040	0,076	0,145	0,193	0,244	0,291	0,333	0,370	0,402	0,431	0,457
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,037	0,073	0,143	0,197	0,257	0,317	0,374	0,430	0,483	0,533	0,581
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM inconditionnel(choc)	0,054	0,051	0,048	0,043	0,040	0,039	0,037	0,035	0,033	0,032	0,030
École fondamentale(choc)	0,005	0,005	0,005	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,003	0,003	0,003
TM conditionnel(choc)	0,066	0,063	0,060	0,057	0,054	0,049	0,047	0,045	0,043	0,041	0,039
TM services de garde(choc)	0,027	0,026	0,025	0,022	0,021	0,020	0,019	0,018	0,017	0,016	0,015
Total	0,515	0,836	1,457	1,905	2,382	2,827	3,241	3,618	3,958	4,266	4,543

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.20
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 3 Montant scénario 2, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,3	0,5	1,0	1,4	1,9	2,3	2,8	3,2	3,6	4,0	4,4
TM inconditionnel	6,8	13,3	26,1	36,1	47,1	58,3	69,4	80,2	90,7	100,9	110,8
École fondamentale	0,7	1,3	2,6	3,9	5,1	6,0	7,1	8,3	9,4	10,4	11,5
TM conditionnel	8,4	16,5	32,5	45,2	59,3	73,7	87,8	101,6	115,3	128,6	141,7
Travaux HIMO	8,2	16,3	32,4	45,5	60,4	75,8	91,4	107,0	122,8	138,6	154,5
TM services de garde	3,5	6,8	13,3	18,4	24,1	29,8	35,5	40,9	46,2	51,4	56,5
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	3,2	6,5	13,1	18,8	25,4	32,5	39,9	47,5	55,4	63,6	72,0
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
TM inconditionnel(choc)	4,6	4,5	4,4	4,1	4,0	4,0	3,9	3,9	3,8	3,8	3,8
École fondamentale(choc)	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
TM conditionnel(choc)	5,7	5,6	5,5	5,4	5,3	5,0	5,0	4,9	4,9	4,8	4,8
TM services de garde(choc)	2,4	2,3	2,3	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9
Total	44,3	74,2	134,0	181,6	235,3	290,0	345,3	400,1	454,6	508,7	562,5

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.21
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 3 Montant scénario 3, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,002	0,003	0,006	0,008	0,010	0,011	0,013	0,014	0,016	0,017	0,018
TM inconditionnel	0,039	0,075	0,142	0,189	0,239	0,284	0,326	0,363	0,395	0,423	0,448
École fondamentale	0,004	0,008	0,014	0,020	0,026	0,029	0,033	0,037	0,041	0,044	0,046
TM conditionnel	0,049	0,093	0,177	0,237	0,300	0,359	0,412	0,459	0,502	0,539	0,572
Travaux HIMO	0,048	0,092	0,176	0,239	0,306	0,370	0,429	0,484	0,535	0,581	0,624
TM services de garde	0,020	0,038	0,072	0,097	0,122	0,145	0,167	0,185	0,201	0,216	0,228
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,019	0,036	0,071	0,099	0,129	0,159	0,187	0,215	0,241	0,267	0,291
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM inconditionnel(choc)	0,027	0,025	0,024	0,021	0,020	0,019	0,018	0,018	0,017	0,016	0,015
École fondamentale(choc)	0,003	0,003	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002
TM conditionnel(choc)	0,033	0,031	0,030	0,029	0,027	0,024	0,023	0,022	0,021	0,020	0,019
TM services de garde(choc)	0,014	0,013	0,012	0,011	0,010	0,010	0,009	0,009	0,009	0,008	0,008
Total	0,258	0,418	0,728	0,952	1,191	1,414	1,621	1,809	1,979	2,133	2,271

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.22
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 3 Montant scénario 3, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,1	0,3	0,5	0,7	0,9	1,2	1,4	1,6	1,8	2,0	2,2
TM inconditionnel	3,4	6,6	13,0	18,0	23,6	29,2	34,7	40,1	45,3	50,4	55,4
École fondamentale	0,3	0,7	1,3	2,0	2,6	3,0	3,6	4,1	4,7	5,2	5,8
TM conditionnel	4,2	8,2	16,3	22,6	29,7	36,8	43,9	50,8	57,6	64,3	70,8
Travaux HIMO	4,1	8,1	16,2	22,8	30,2	37,9	45,7	53,5	61,4	69,3	77,3
TM services de garde	1,7	3,4	6,7	9,2	12,0	14,9	17,7	20,5	23,1	25,7	28,3
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	1,6	3,2	6,6	9,4	12,7	16,3	19,9	23,8	27,7	31,8	36,0
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TM inconditionnel(choc)	2,3	2,3	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9
École fondamentale(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TM conditionnel(choc)	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4
TM services de garde(choc)	1,2	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Total	22,2	37,1	67,0	90,8	117,7	145,0	172,6	200,1	227,3	254,4	281,3

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.23
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 3 Montant scénario 4, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,001	0,001	0,003	0,004	0,005	0,006	0,006	0,007	0,008	0,008	0,009
TM inconditionnel	0,020	0,037	0,071	0,095	0,119	0,142	0,163	0,181	0,197	0,211	0,224
École fondamentale	0,002	0,004	0,007	0,010	0,013	0,015	0,017	0,019	0,020	0,022	0,023
TM conditionnel	0,024	0,046	0,088	0,119	0,150	0,180	0,206	0,230	0,251	0,270	0,286
Travaux HIMO	0,024	0,046	0,088	0,119	0,153	0,185	0,214	0,242	0,267	0,291	0,312
TM services de garde	0,010	0,019	0,036	0,048	0,061	0,073	0,083	0,093	0,101	0,108	0,114
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,009	0,018	0,036	0,049	0,064	0,079	0,094	0,107	0,121	0,133	0,145
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,001	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TM inconditionnel(choc)	0,013	0,013	0,012	0,011	0,010	0,010	0,009	0,009	0,008	0,008	0,008
École fondamentale(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM conditionnel(choc)	0,017	0,016	0,015	0,014	0,014	0,012	0,012	0,011	0,011	0,010	0,010
TM services de garde(choc)	0,007	0,006	0,006	0,005	0,005	0,005	0,005	0,004	0,004	0,004	0,004
Total	0,129	0,209	0,364	0,476	0,596	0,707	0,810	0,904	0,990	1,066	1,136

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.24
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 3 Montant scénario 4, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,1	0,1	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	1,1
TM inconditionnel	1,7	3,3	6,5	9,0	11,8	14,6	17,4	20,1	22,7	25,2	27,7
École fondamentale	0,2	0,3	0,7	1,0	1,3	1,5	1,8	2,1	2,3	2,6	2,9
TM conditionnel	2,1	4,1	8,1	11,3	14,8	18,4	21,9	25,4	28,8	32,2	35,4
Travaux HIMO	2,1	4,1	8,1	11,4	15,1	19,0	22,8	26,8	30,7	34,7	38,6
TM services de garde	0,9	1,7	3,3	4,6	6,0	7,5	8,9	10,2	11,6	12,9	14,1
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,8	1,6	3,3	4,7	6,4	8,1	10,0	11,9	13,9	15,9	18,0
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TM inconditionnel(choc)	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9
École fondamentale(choc)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TM conditionnel(choc)	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
TM services de garde(choc)	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Total	11,1	18,5	33,5	45,4	58,8	72,5	86,3	100,0	113,6	127,2	140,6

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.25
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 4 Montant scénario 1, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,004	0,007	0,014	0,020	0,026	0,032	0,038	0,044	0,049	0,054	0,059
TM inconditionnel	0,097	0,191	0,378	0,525	0,689	0,847	1,001	1,148	1,288	1,423	1,552
École fondamentale	0,012	0,024	0,047	0,070	0,093	0,107	0,127	0,146	0,164	0,182	0,199
TM conditionnel	0,148	0,293	0,581	0,812	1,071	1,321	1,563	1,796	2,023	2,241	2,451
Travaux HIMO	0,078	0,151	0,293	0,400	0,518	0,632	0,741	0,845	0,943	1,036	1,124
TM services de garde	0,050	0,099	0,196	0,272	0,357	0,439	0,519	0,594	0,666	0,736	0,803
TM maternité	0,002	0,004	0,008	0,011	0,014	0,017	0,021	0,023	0,026	0,029	0,032
TM invalidité	0,023	0,045	0,091	0,128	0,171	0,213	0,255	0,297	0,338	0,379	0,419
TM vieillesse	0,058	0,118	0,241	0,347	0,471	0,599	0,729	0,862	0,998	1,137	1,278
TM après choc	0,040	0,040	0,040	0,037	0,037	0,037	0,037	0,037	0,037	0,037	0,037
École préscolaire(choc)	0,003	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002
TM inconditionnel(choc)	0,066	0,065	0,064	0,059	0,058	0,057	0,057	0,056	0,055	0,054	0,053
École fondamentale(choc)	0,008	0,008	0,008	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007
TM conditionnel(choc)	0,100	0,099	0,099	0,098	0,097	0,090	0,088	0,087	0,086	0,084	0,083
TM services de garde(choc)	0,034	0,034	0,033	0,031	0,030	0,030	0,029	0,029	0,028	0,028	0,027
Total	0,722	1,180	2,095	2,821	3,644	4,432	5,213	5,973	6,711	7,429	8,126

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.26
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 4 Montant scénario 1, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,3	0,6	1,3	1,9	2,6	3,3	4,1	4,8	5,7	6,5	7,3
TM inconditionnel	8,3	17,0	34,7	50,0	68,1	86,9	106,6	127,0	148,0	169,7	192,2
École fondamentale	1,0	2,1	4,3	6,7	9,1	11,0	13,5	16,1	18,9	21,7	24,7
TM conditionnel	12,7	26,0	53,4	77,4	105,9	135,5	166,4	198,7	232,3	267,2	303,5
Travaux HIMO	6,7	13,4	26,9	38,2	51,1	64,9	79,0	93,5	108,3	123,5	139,1
TM services de garde	4,3	8,8	18,0	25,9	35,3	45,0	55,3	65,7	76,5	87,8	99,5
TM maternité	0,2	0,4	0,7	1,0	1,4	1,8	2,2	2,6	3,0	3,5	3,9
TM invalidité	2,0	4,0	8,4	12,2	16,9	21,9	27,2	32,8	38,8	45,1	51,9
TM vieillesse	5,0	10,5	22,2	33,1	46,6	61,4	77,6	95,3	114,7	135,6	158,3
TM après choc	3,4	3,5	3,7	3,6	3,7	3,8	4,0	4,1	4,3	4,4	4,5
École préscolaire(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TM inconditionnel(choc)	5,7	5,8	5,9	5,7	5,8	5,9	6,0	6,1	6,3	6,4	6,5
École fondamentale(choc)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
TM conditionnel(choc)	8,6	8,8	9,1	9,3	9,5	9,2	9,4	9,6	9,8	10,1	10,3
TM services de garde(choc)	2,9	3,0	3,1	2,9	3,0	3,1	3,1	3,2	3,2	3,3	3,4
Total	62,1	104,8	192,6	268,8	359,9	454,6	555,3	660,6	770,7	885,9	1006,2

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.27
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 4 Montant scénario 2, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,002	0,004	0,007	0,010	0,013	0,016	0,019	0,022	0,025	0,027	0,030
TM inconditionnel	0,048	0,096	0,189	0,263	0,345	0,423	0,500	0,574	0,644	0,711	0,776
École fondamentale	0,006	0,012	0,024	0,035	0,046	0,054	0,063	0,073	0,082	0,091	0,100
TM conditionnel	0,074	0,146	0,291	0,406	0,536	0,661	0,781	0,898	1,011	1,120	1,225
Travaux HIMO	0,039	0,075	0,146	0,200	0,259	0,316	0,371	0,422	0,472	0,518	0,562
TM services de garde	0,025	0,050	0,098	0,136	0,179	0,220	0,259	0,297	0,333	0,368	0,402
TM maternité	0,001	0,002	0,004	0,005	0,007	0,009	0,010	0,012	0,013	0,015	0,016
TM invalidité	0,011	0,023	0,045	0,064	0,085	0,107	0,127	0,148	0,169	0,189	0,209
TM vieillesse	0,029	0,059	0,121	0,173	0,236	0,299	0,364	0,431	0,499	0,569	0,639
TM après choc	0,020	0,020	0,020	0,019	0,019	0,019	0,019	0,019	0,019	0,018	0,018
École préscolaire(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM inconditionnel(choc)	0,033	0,032	0,032	0,030	0,029	0,029	0,028	0,028	0,027	0,027	0,026
École fondamentale(choc)	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,003	0,003	0,003
TM conditionnel(choc)	0,050	0,050	0,049	0,049	0,048	0,045	0,044	0,044	0,043	0,042	0,042
TM services de garde(choc)	0,017	0,017	0,017	0,015	0,015	0,015	0,015	0,014	0,014	0,014	0,014
Total	0,361	0,590	1,047	1,410	1,822	2,216	2,607	2,986	3,355	3,714	4,063

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.28
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 4 Montant scénario 2, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,2	0,3	0,7	1,0	1,3	1,7	2,0	2,4	2,8	3,2	3,7
TM inconditionnel	4,2	8,5	17,4	25,0	34,1	43,4	53,3	63,5	74,0	84,8	96,1
École fondamentale	0,5	1,1	2,2	3,3	4,6	5,5	6,8	8,1	9,4	10,9	12,3
TM conditionnel	6,4	13,0	26,7	38,7	52,9	67,8	83,2	99,3	116,1	133,6	151,7
Travaux HIMO	3,3	6,7	13,4	19,1	25,6	32,4	39,5	46,7	54,2	61,8	69,6
TM services de garde	2,2	4,4	9,0	13,0	17,7	22,5	27,6	32,9	38,3	43,9	49,7
TM maternité	0,1	0,2	0,4	0,5	0,7	0,9	1,1	1,3	1,5	1,7	2,0
TM invalidité	1,0	2,0	4,2	6,1	8,4	10,9	13,6	16,4	19,4	22,6	25,9
TM vieillesse	2,5	5,2	11,1	16,5	23,3	30,7	38,8	47,7	57,3	67,8	79,1
TM après choc	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,2	2,3
École préscolaire(choc)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TM inconditionnel(choc)	2,8	2,9	2,9	2,8	2,9	2,9	3,0	3,1	3,1	3,2	3,3
École fondamentale(choc)	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
TM conditionnel(choc)	4,3	4,4	4,5	4,7	4,8	4,6	4,7	4,8	4,9	5,0	5,1
TM services de garde(choc)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Total	31,0	52,4	96,3	134,4	180,0	227,3	277,7	330,3	385,3	442,9	503,1

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.29
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 4 Montant scénario 3, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,001	0,002	0,004	0,005	0,007	0,008	0,010	0,011	0,012	0,014	0,015
TM inconditionnel	0,024	0,048	0,094	0,131	0,172	0,212	0,250	0,287	0,322	0,356	0,388
École fondamentale	0,003	0,006	0,012	0,018	0,023	0,027	0,032	0,036	0,041	0,046	0,050
TM conditionnel	0,037	0,073	0,145	0,203	0,268	0,330	0,391	0,449	0,506	0,560	0,613
Travaux HIMO	0,019	0,038	0,073	0,100	0,129	0,158	0,185	0,211	0,236	0,259	0,281
TM services de garde	0,013	0,025	0,049	0,068	0,089	0,110	0,130	0,149	0,167	0,184	0,201
TM maternité	0,001	0,001	0,002	0,003	0,004	0,004	0,005	0,006	0,007	0,007	0,008
TM invalidité	0,006	0,011	0,023	0,032	0,043	0,053	0,064	0,074	0,084	0,095	0,105
TM vieillesse	0,015	0,030	0,060	0,087	0,118	0,150	0,182	0,215	0,250	0,284	0,320
TM après choc	0,010	0,010	0,010	0,009	0,009	0,009	0,009	0,009	0,009	0,009	0,009
École préscolaire(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM inconditionnel(choc)	0,016	0,016	0,016	0,015	0,015	0,014	0,014	0,014	0,014	0,013	0,013
École fondamentale(choc)	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002
TM conditionnel(choc)	0,025	0,025	0,025	0,024	0,024	0,022	0,022	0,022	0,021	0,021	0,021
TM services de garde(choc)	0,009	0,008	0,008	0,008	0,008	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007
Total	0,180	0,295	0,524	0,705	0,911	1,108	1,303	1,493	1,678	1,857	2,031

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.30
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 4 Montant scénario 3, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,1	0,2	0,3	0,5	0,6	0,8	1,0	1,2	1,4	1,6	1,8
TM inconditionnel	2,1	4,2	8,7	12,5	17,0	21,7	26,6	31,7	37,0	42,4	48,1
École fondamentale	0,3	0,5	1,1	1,7	2,3	2,8	3,4	4,0	4,7	5,4	6,2
TM conditionnel	3,2	6,5	13,4	19,4	26,5	33,9	41,6	49,7	58,1	66,8	75,9
Travaux HIMO	1,7	3,3	6,7	9,5	12,8	16,2	19,7	23,4	27,1	30,9	34,8
TM services de garde	1,1	2,2	4,5	6,5	8,8	11,3	13,8	16,4	19,1	21,9	24,9
TM maternité	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,6	0,8	0,9	1,0
TM invalidité	0,5	1,0	2,1	3,1	4,2	5,5	6,8	8,2	9,7	11,3	13,0
TM vieillesse	1,2	2,6	5,5	8,3	11,6	15,3	19,4	23,8	28,7	33,9	39,6
TM après choc	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1
École préscolaire(choc)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TM inconditionnel(choc)	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6
École fondamentale(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TM conditionnel(choc)	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6
TM services de garde(choc)	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Total	15,5	26,2	48,2	67,2	90,0	113,7	138,8	165,2	192,7	221,5	251,5

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.31
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 4 Montant scénario 4, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,000	0,001	0,002	0,003	0,003	0,004	0,005	0,005	0,006	0,007	0,007
TM inconditionnel	0,012	0,024	0,047	0,066	0,086	0,106	0,125	0,143	0,161	0,178	0,194
École fondamentale	0,002	0,003	0,006	0,009	0,012	0,013	0,016	0,018	0,021	0,023	0,025
TM conditionnel	0,018	0,037	0,073	0,102	0,134	0,165	0,195	0,225	0,253	0,280	0,306
Travaux HIMO	0,010	0,019	0,037	0,050	0,065	0,079	0,093	0,106	0,118	0,129	0,140
TM services de garde	0,006	0,012	0,024	0,034	0,045	0,055	0,065	0,074	0,083	0,092	0,100
TM maternité	0,000	0,000	0,001	0,001	0,002	0,002	0,003	0,003	0,003	0,004	0,004
TM invalidité	0,003	0,006	0,011	0,016	0,021	0,027	0,032	0,037	0,042	0,047	0,052
TM vieillesse	0,007	0,015	0,030	0,043	0,059	0,075	0,091	0,108	0,125	0,142	0,160
TM après choc	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005
École préscolaire(choc)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TM inconditionnel(choc)	0,008	0,008	0,008	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007
École fondamentale(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM conditionnel(choc)	0,013	0,012	0,012	0,012	0,012	0,011	0,011	0,011	0,011	0,011	0,010
TM services de garde(choc)	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,003	0,003
Total	0,090	0,148	0,262	0,353	0,455	0,554	0,652	0,747	0,839	0,929	1,016

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.32
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 4 Montant scénario 4, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,0	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9
TM inconditionnel	1,0	2,1	4,3	6,3	8,5	10,9	13,3	15,9	18,5	21,2	24,0
École fondamentale	0,1	0,3	0,5	0,8	1,1	1,4	1,7	2,0	2,4	2,7	3,1
TM conditionnel	1,6	3,2	6,7	9,7	13,2	16,9	20,8	24,8	29,0	33,4	37,9
Travaux HIMO	0,8	1,7	3,4	4,8	6,4	8,1	9,9	11,7	13,5	15,4	17,4
TM services de garde	0,5	1,1	2,2	3,2	4,4	5,6	6,9	8,2	9,6	11,0	12,4
TM maternité	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5
TM invalidité	0,2	0,5	1,0	1,5	2,1	2,7	3,4	4,1	4,8	5,6	6,5
TM vieillesse	0,6	1,3	2,8	4,1	5,8	7,7	9,7	11,9	14,3	17,0	19,8
TM après choc	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6
École préscolaire(choc)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TM inconditionnel(choc)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
École fondamentale(choc)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TM conditionnel(choc)	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3
TM services de garde(choc)	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total	7,8	13,1	24,1	33,6	45,0	56,8	69,4	82,6	96,3	110,7	125,8

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.33
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 5 Montant scénario 1, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,001	0,002	0,003	0,005	0,006	0,007	0,008	0,009	0,010	0,010	0,011
TM inconditionnel	0,023	0,044	0,084	0,112	0,141	0,169	0,193	0,215	0,234	0,251	0,265
École fondamentale	0,003	0,005	0,010	0,014	0,017	0,020	0,022	0,025	0,027	0,029	0,031
TM conditionnel	0,033	0,062	0,118	0,159	0,201	0,240	0,276	0,307	0,336	0,361	0,383
Travaux HIMO	0,047	0,090	0,174	0,235	0,301	0,364	0,422	0,476	0,526	0,572	0,614
TM services de garde	0,011	0,021	0,040	0,054	0,068	0,081	0,093	0,103	0,112	0,120	0,127
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,013	0,025	0,049	0,067	0,088	0,108	0,128	0,147	0,165	0,182	0,198
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TM inconditionnel(choc)	0,016	0,015	0,014	0,013	0,012	0,011	0,011	0,010	0,010	0,009	0,009
École fondamentale(choc)	0,002	0,002	0,002	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM conditionnel(choc)	0,022	0,021	0,020	0,019	0,018	0,016	0,016	0,015	0,014	0,014	0,013
TM services de garde(choc)	0,008	0,007	0,007	0,006	0,006	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,004
Total	0,179	0,295	0,521	0,685	0,860	1,023	1,175	1,314	1,440	1,554	1,657

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.34
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 5 Montant scénario 1, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,1	0,2	0,3	0,4	0,6	0,7	0,8	1,0	1,1	1,2	1,3
TM inconditionnel	2,0	3,9	7,7	10,7	14,0	17,3	20,6	23,8	26,9	29,9	32,8
École fondamentale	0,2	0,4	0,9	1,3	1,7	2,0	2,4	2,8	3,1	3,5	3,9
TM conditionnel	2,8	5,5	10,9	15,1	19,8	24,7	29,4	34,0	38,6	43,0	47,4
Travaux HIMO	4,0	8,0	16,0	22,4	29,7	37,3	45,0	52,7	60,4	68,2	76,0
TM services de garde	1,0	1,9	3,7	5,1	6,7	8,3	9,9	11,4	12,9	14,3	15,8
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	1,1	2,2	4,5	6,4	8,7	11,1	13,6	16,2	18,9	21,7	24,6
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TM inconditionnel(choc)	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1
École fondamentale(choc)	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TM conditionnel(choc)	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6
TM services de garde(choc)	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Total	15,4	26,2	48,0	65,3	84,9	105,0	125,2	145,3	165,4	185,4	205,2

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.35
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 5 Montant scénario 2, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,000	0,001	0,002	0,002	0,003	0,003	0,004	0,004	0,005	0,005	0,005
TM inconditionnel	0,012	0,022	0,042	0,056	0,071	0,084	0,097	0,107	0,117	0,125	0,133
École fondamentale	0,001	0,003	0,005	0,007	0,009	0,010	0,011	0,012	0,014	0,015	0,016
TM conditionnel	0,016	0,031	0,059	0,079	0,100	0,120	0,138	0,154	0,168	0,180	0,191
Travaux HIMO	0,023	0,045	0,087	0,118	0,150	0,182	0,211	0,238	0,263	0,286	0,307
TM services de garde	0,006	0,011	0,020	0,027	0,034	0,041	0,046	0,052	0,056	0,060	0,064
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,006	0,012	0,024	0,034	0,044	0,054	0,064	0,073	0,082	0,091	0,099
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TM inconditionnel(choc)	0,008	0,008	0,007	0,006	0,006	0,006	0,005	0,005	0,005	0,005	0,004
École fondamentale(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM conditionnel(choc)	0,011	0,011	0,010	0,010	0,009	0,008	0,008	0,007	0,007	0,007	0,006
TM services de garde(choc)	0,004	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,002	0,002	0,002	0,002
Total	0,089	0,148	0,261	0,343	0,430	0,512	0,588	0,657	0,720	0,777	0,829

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.36
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 5 Montant scénario 2, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,0	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7
TM inconditionnel	1,0	2,0	3,9	5,3	7,0	8,6	10,3	11,9	13,4	14,9	16,4
École fondamentale	0,1	0,2	0,4	0,7	0,9	1,0	1,2	1,4	1,6	1,7	1,9
TM conditionnel	1,4	2,8	5,4	7,6	9,9	12,3	14,7	17,0	19,3	21,5	23,7
Travaux HIMO	2,0	4,0	8,0	11,2	14,9	18,7	22,5	26,3	30,2	34,1	38,0
TM services de garde	0,5	0,9	1,9	2,6	3,4	4,2	4,9	5,7	6,4	7,2	7,9
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,5	1,1	2,2	3,2	4,3	5,6	6,8	8,1	9,5	10,9	12,3
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TM inconditionnel(choc)	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
École fondamentale(choc)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TM conditionnel(choc)	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
TM services de garde(choc)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Total	7,7	13,1	24,0	32,7	42,5	52,5	62,6	72,7	82,7	92,7	102,6

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.37
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 5 Montant scénario 3, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,000	0,000	0,001	0,001	0,001	0,002	0,002	0,002	0,002	0,003	0,003
TM inconditionnel	0,006	0,011	0,021	0,028	0,035	0,042	0,048	0,054	0,058	0,063	0,066
École fondamentale	0,001	0,001	0,002	0,003	0,004	0,005	0,006	0,006	0,007	0,007	0,008
TM conditionnel	0,008	0,016	0,030	0,040	0,050	0,060	0,069	0,077	0,084	0,090	0,096
Travaux HIMO	0,012	0,023	0,043	0,059	0,075	0,091	0,106	0,119	0,132	0,143	0,154
TM services de garde	0,003	0,005	0,010	0,013	0,017	0,020	0,023	0,026	0,028	0,030	0,032
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,003	0,006	0,012	0,017	0,022	0,027	0,032	0,037	0,041	0,046	0,050
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TM inconditionnel(choc)	0,004	0,004	0,004	0,003	0,003	0,003	0,003	0,003	0,002	0,002	0,002
École fondamentale(choc)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TM conditionnel(choc)	0,006	0,005	0,005	0,005	0,005	0,004	0,004	0,004	0,004	0,003	0,003
TM services de garde(choc)	0,002	0,002	0,002	0,002	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
Total	0,045	0,074	0,130	0,171	0,215	0,256	0,294	0,328	0,360	0,389	0,414

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.38
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 5 Montant scénario 3, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
TM inconditionnel	0,5	1,0	1,9	2,7	3,5	4,3	5,1	5,9	6,7	7,5	8,2
École fondamentale	0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0
TM conditionnel	0,7	1,4	2,7	3,8	5,0	6,2	7,3	8,5	9,6	10,8	11,9
Travaux HIMO	1,0	2,0	4,0	5,6	7,4	9,3	11,2	13,2	15,1	17,1	19,0
TM services de garde	0,2	0,5	0,9	1,3	1,7	2,1	2,5	2,9	3,2	3,6	3,9
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,3	0,6	1,1	1,6	2,2	2,8	3,4	4,1	4,7	5,4	6,1
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TM inconditionnel(choc)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
École fondamentale(choc)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TM conditionnel(choc)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
TM services de garde(choc)	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	3,8	6,6	12,0	16,3	21,2	26,2	31,3	36,3	41,3	46,3	51,3

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.39
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 5 Montant scénario 4, 2020-2030
(En pourcentage du produit intérieur brut)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,000	0,000	0,000	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
TM inconditionnel	0,003	0,006	0,011	0,014	0,018	0,021	0,024	0,027	0,029	0,031	0,033
École fondamentale	0,000	0,001	0,001	0,002	0,002	0,002	0,003	0,003	0,003	0,004	0,004
TM conditionnel	0,004	0,008	0,015	0,020	0,025	0,030	0,034	0,038	0,042	0,045	0,048
Travaux HIMO	0,006	0,011	0,022	0,029	0,038	0,045	0,053	0,060	0,066	0,071	0,077
TM services de garde	0,001	0,003	0,005	0,007	0,008	0,010	0,012	0,013	0,014	0,015	0,016
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,002	0,003	0,006	0,008	0,011	0,014	0,016	0,018	0,021	0,023	0,025
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TM inconditionnel(choc)	0,002	0,002	0,002	0,002	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
École fondamentale(choc)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TM conditionnel(choc)	0,003	0,003	0,003	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002
TM services de garde(choc)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
Total	0,022	0,037	0,065	0,086	0,107	0,128	0,147	0,164	0,180	0,194	0,207

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Tableau A3.40
Haïti : Chiffrage Transferts monétaires Population scénario 5 Montant scénario 4, 2020-2030
(En millions de dollars)

Mécanismes de transferts monétaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
École préscolaire	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
TM inconditionnel	0,3	0,5	1,0	1,3	1,7	2,2	2,6	3,0	3,4	3,7	4,1
École fondamentale	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5
TM conditionnel	0,4	0,7	1,4	1,9	2,5	3,1	3,7	4,3	4,8	5,4	5,9
Travaux HIMO	0,5	1,0	2,0	2,8	3,7	4,7	5,6	6,6	7,6	8,5	9,5
TM services de garde	0,1	0,2	0,5	0,6	0,8	1,0	1,2	1,4	1,6	1,8	2,0
TM maternité
TM invalidité
TM vieillesse	0,1	0,3	0,6	0,8	1,1	1,4	1,7	2,0	2,4	2,7	3,1
TM après choc
École préscolaire(choc)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TM inconditionnel(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
École fondamentale(choc)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TM conditionnel(choc)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TM services de garde(choc)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	1,9	3,3	6,0	8,2	10,6	13,1	15,6	18,2	20,7	23,2	25,7

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Ce document présente l'estimation du coût de la mise en place des transferts monétaires proposés dans le document de Politique Nationale de Protection et Promotion Sociales (PNPPS) en Haïti, promulguée le 12 juin 2020 et qui a pour but de faire reculer durablement la pauvreté, réduire les inégalités, et promouvoir l'autonomisation des Haïtiennes et des Haïtiens. Cet exercice considère le chiffrage de onze mécanismes de transferts monétaires pour faire face à différentes situations (enfance, maternité, travail de soins, vieillesse, situation de handicap, situation de choc, entre autres) selon différents groupes d'âge et zones géographiques et considère une période de déploiement progressif de leur mise en place qui va de 2020 à 2030.

Les résultats du chiffrage des transferts monétaires montrent que leurs coûts varient en fonction des scénarios considérés: de 25 millions de dollars (0,2% du PIB) en 2030 pour une couverture de la population en condition de pauvreté multidimensionnelle sévère dans trois départements du pays avec des transferts correspondants à 12,5% du seuil de pauvreté, à 7 425 millions de dollars (60% du PIB) en 2030 pour une couverture universelle des personnes qui appartiennent à l'un des groupes démographiques prioritaires de la PNPPS avec des transferts équivalents à 100% du seuil de pauvreté.

